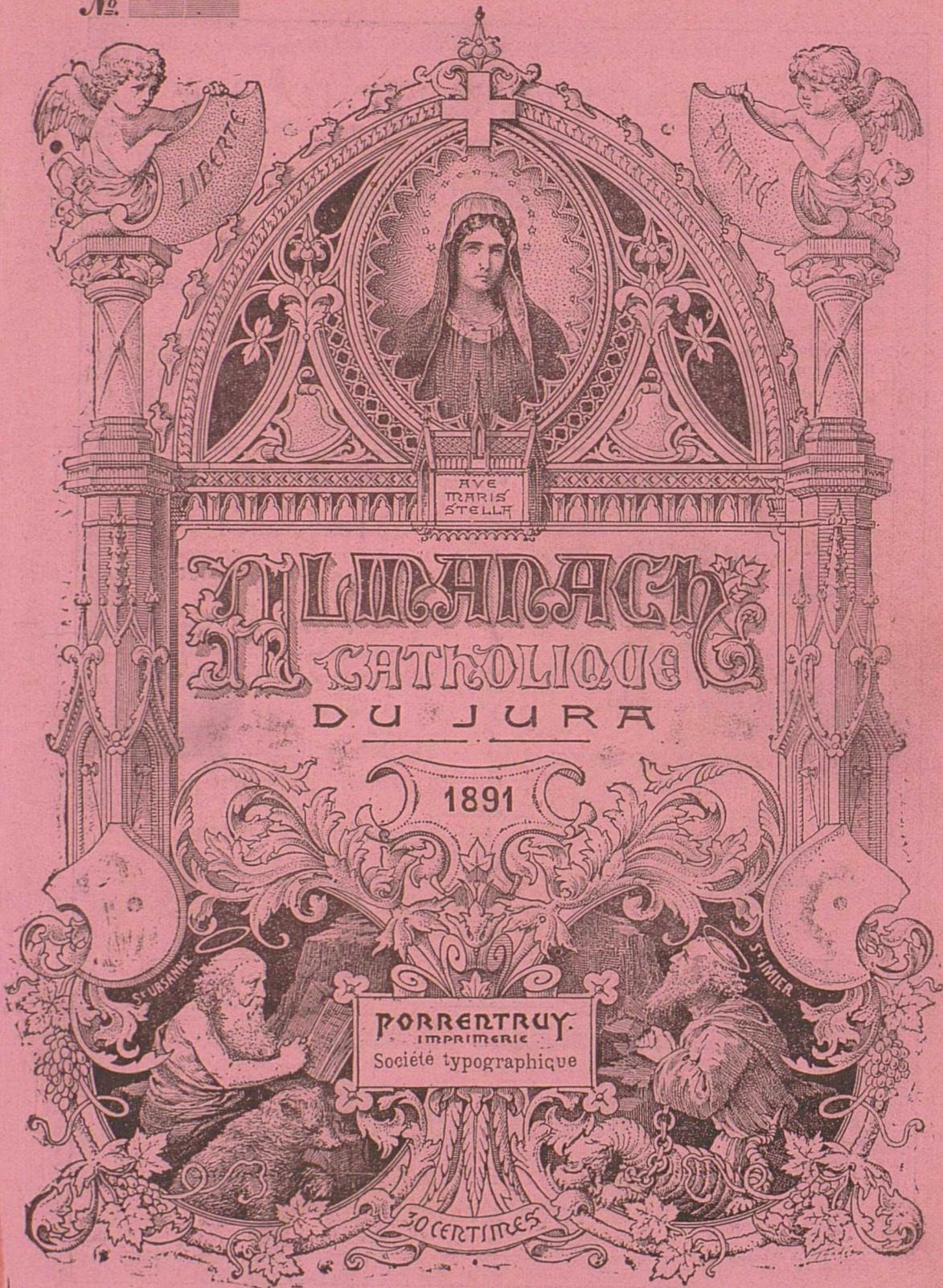


A. Moritz

N^o



AVE
MARIS
STELLA

ALMANACH
CATHOLIQUE
DU JURA

1891

PORRENTROY.
IMPRIMERIE
Société typographique

30 CENTIMES

IMPRIMERIE LIBRAIRIE, PAPETERIE

SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE

PORRENTRUUY (Suisse)

Etant muni d'un matériel neuf et perfectionné nous sommes à même de livrer promptement et avec tous les soins désirables, à des prix très-avantageux, les travaux qui nous sont confiés, tels que :

Publications diverses

LIVRES

BROCHURES

MANDATS

CIRCULAIRES

Papier à lettres

ET

ENVELOPPES

avec raison de commerce

—♦♦♦—

CARTES D'ADRESSE

&

DE VISITE

—♦♦♦—

Lettres de faire part

livrées en deux heures

REGISTRES

pour le commerce

et les administrations

—♦—

FORMULAIRES

pour

Avocats et huissiers

—♦—

PAPIERS

—♦—

Imprimés spéciaux

POUR MAIRIES

—♦—

Registres de bordereaux

à souche pour receveurs

—♦—

Cartes d'électeurs

—♦♦♦—

AFFICHES

Fabrique de registres perfectionnés

Atelier de reliure en tous genres

Grands magasins de papiers peints

Envoi d'échantillons de tapisseries franco sur demande

PRIX TRÈS AVANTAGEUX.

OBSERVATIONS

Comput ecclésiastique

Nombre d'or en 1891	41
Epacte	XX
Cycle solaire	24
Indiction romaine	4
Lettre dominicale	d
Lettre du martyrologe	A

Fêtes mobiles

Septuagésime, le 25 janvier.
 Cendres, le 11 février.
 Pâques, le 29 mars.
 Rogations, les 4, 5 et 6 mai.
 Ascension, le 7 mai.
 Pentecôte, le 17 mai.
 Trinité, le 24 mai.
 Fête-Dieu, le 28 mai.
 1^{er} Dimanche de l'Avent, 29 novembre.

Quatre-Temps

Février, les 18, 20 et 21.
 Mai, les 20, 22 et 23.
 Septembre, les 16, 18 et 19.
 Décembre, les 16, 18 et 19.

Commencement des quatre saisons

Le printemps commence en 1891, le 20 mars à 9 heures 43 minutes du soir.
 L'été commence le 21 juin à 5 heures 43 minutes du soir.
 L'automne commence le 23 septembre à 8 heures 23 minutes du matin.
 L'hiver commence le 22 décembre à 2 heures 50 minutes du matin.

Eclipses en 1891

Il y aura cette année deux éclipses de soleil, deux éclipses de lune et le passage de Mercure sur le disque du soleil; en voici les dates :

Le 23 mai éclipse totale de lune, en partie visible; commencement à 5 h. 59 soir, fin à 7 h. 18.

Le 6 juin éclipse annulaire de soleil, visible;

commencement de l'éclipse générale à 2 h. 12 soir, fin à 6 h. 37.

Le 15 novembre éclipse totale de lune, visible; commencement à 11 h. 46, fin à 1 h. 09 matin.

Le 1^{er} décembre éclipse partielle de soleil, invisible; plus grande phase de l'éclipse à 11 h. 40 matin.

Le 10 mai passage de Mercure sur le disque du soleil en partie visible: entrée à 12 h. 03 matin, sortie à 4 h. 59.

Les douze signes du zodiaque

Bélier	Lion	Sagittaire
Taureau	Vierge	Capricorne
Gémeaux	Balance	Verseau
Ecrevisse	Scorpion	Poissons

Signes des phases de la lune

Nouvelle lune	Pleine lune
Premier quart.	Dernier quart.

Autres signes du calendrier

Conjonction	Lune ascendante
Quadrature	» descendante
Aspect trine	Tête de dragon
Opposition	Queue de dragon
Cours direct <i>dir.</i>	Périgée <i>per</i>
» rétrograde <i>retr.</i>	Apogée <i>ap.</i>

N - B. — Le calendrier des saints a été composé avec un soin particulier d'après le Martyrologe romain, qui est le catalogue officiel et authentique des saints pour toute l'Eglise. On y a ajouté les saints dont on fait l'office dans le diocèse de Bâle ou qui y sont généralement vénérés. Chaque saint est indiqué au jour que lui a assigné le Saint-Siège. Chacun a sa qualification exprimée par une abréviation expliquée comme suit :

a. — abbé.	er. — ermite.	r. — roi.
ab. — albesse.	év. — évêque.	ri. — reine.
ap. — apôtre.	m. — martyr.	s. — soldat.
c. — confesseur.	p. — pape.	v. — vierge.
d. — docteur.	pr. — prêtre	vv. — veuve.

JANVIER

Notes		MOIS DE L'ENFANT-JÉSUS	COURS de la LUNE	LEVER de la LUNE	COUCH. de la LUNE
				10 ^h 35	11 ^h 25
				11 ^h 41	11 ^h 42
				— —	11 ^h 58
			Dern. quart. le 3 à 10 h. 22 mat.		
				0 ^h 48	0 ^h 15
				1 ^h 58	0 ^h 34
				3 10	0 56
				4 26	1 25
				5 44	2 3
				6 59	2 54
				8 5	3 59
			Nouvelle lune le 10 à 3 h 34 soir		
				8 57	5 17
				9 38	6 42
				10 9	8 8
				10 34	9 32
				10 55	10 52
				11 15	— —
				11 35	0 ^h 10
			Prem. quart. le 17 à 6 h. 27 mat		
				11 56	1 26
				0 ^h 21	2 40
				0 50	3 53
				1 26	5 2
				2 10	6 5
				3 2	7 0
				4 2	7 44
			Pleine lune le 25 à 0 h. 35 mat		
				5 6	8 19
				6 13	8 47
				7 19	9 10
				8 24	9 30
				9 30	9 47
				10 36	10 3
				11 43	10 19

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 h. 41 minutes.

M. Prud'homme, en visite chez une dame, fait sauter sur ses genoux le petit Arthur, bambin de six ans, qui montre de très grandes dispositions pour l'équitation.

— Hop! Hop! ça t'amuse-t-il, mon jeune ami?

— Oui, monsieur, fait Arthur... mais pas tant que sur un vrai âne.

* * *

M^{me} X... vieillit avec désespoir. Elle en est arrivée à avouer trente-cinq ans; jugez un peu!

— Moi, disait-elle dernièrement, le choléra ne me fait pas peur.

— Oui, répondit une bonne petite amie, c'est plutôt la quarantaine.

Foire du mois de janvier 1891

Altkirch	22	Clermont	29	L'Isle-sur-Donbs	19	Rougemont	2
Amancey	1	Coire	14	Lons-le-Saunier	1	Riva	26
Arbois	6	Dannemarie	13	Lure	6	Romont	13
Arcey	1	Delémont	20	Luxembourg	12	Rue	28
Arintnod	22	Delle	12	Luxeuil	3	St-Amour	1
Aubepierre	23	Dôle	8	Lyon	6	St-Claude	10
Audincourt	21	Epinal	14	Lenzbourg	8	St-Dié	13
Autricourt	30	Etalans	27	Maiche	15	St-Hippolyte	12
Auxonne	2	Estavayer	14	Mirecourt	12	St-Loup	5
Aarau	14	Ettiwyl	28	Montbéliard	26	Ste-Marie-aux-Mincs	7
Aarbourg	19	Faucogney	1	Morteau	6	St-Ursanne	12
Aeschi	13	Faverney	1	Meyenberg	21	St-Witt	14
Aheuve	12	Ferrette	26	Meilingen	20	Salins	19
Altorf	30	Fougerolles	21	Morat	1	Sancey	24
Boltigen	10	Fraisans	29	Neufbrisach	19	Soleure	12
Baume	1	Fresnes	3	Neufchâteau	29	Semur	21
Beaucourt	19	Fontaine	22	Noseroy	19	Servance	19
Belfort	5	Fontenoy	6	Ni au	27	Surséc	8
Besançon	12	Fraize	9	Niderglatt	20	Schwytz	26
Bienna	8	Faldo	19	Oigelet	23	Sissach	7
Blamont	14	Fribourg	12	Oisans	20	Thuisis	3
Bletterans	20	Girromagny	13	Oensingen	19	Thionville	19
Bourg	1	Gray	7	Ollon	9	Unterseen	28
Bruyère	21	Grenoble	21	Olten	26	Utznach	20
Baden	27	Gy	26	Pierrefontaine	14	Viège	6
Berne	13	Genève	6	Poligny	26	Versois	12
Bremgarten	12	Gruey	12	Pontalier	8	Vesoul	8
Brugg	13	Héricourt	8	Pont-de-Roide	6	Villersexel	1
Bulle	12	Illans	20	Porrentruy	19	Vevey	27
Champagnole	17	Jussey	27	Pfäferskon	27	Willisau	29
Château-Neuf	1	Laféité	26	Rheintelden	28	Wintherthour	29
Châillon	26	Langres	6	Rambervillers	8	Wyl	23
Chaumont	3	Le Thillot	12	Remiremont	6	Zolingue	8
Chaussin	27	Ligny	6	Rjoz	9	Zweismimen	7

Marchés au bétail mensuels

Bâle, tous les vendredis.	Langenthal, 3 ^{me} mardi du mois.	Orbe, Vaud, dern. lundi du mois.
Berne le 1 ^{er} mardi de chaque mois.	Langnau, le 1 ^{er} vendredi du mois.	Payerne, 1 ^o jeudi p. chevaux
Berthoud, le 1 ^{er} jeudi »	Loche, tous les samedis du mois	Porrentruy, 3 ^o lundi ch. mois
Delémont, le 3 ^o mardi »	Morat Fr., 1 ^{er} merc. chaque mois	Salanches, 3 ^{me} samedi »
Fribourg, le 1 ^{er} samedi »	Moudon Vaud, 1 ^{er} jeudi »	Sion Val., 4 ^{me} samedi »
Frutigen le 1 ^{er} jeudi »	Neuchâtel, le 1 ^{er} lundi »	Thoune, le dernier sam. »
Genève, tous les lundis (bét. bouch.)	Noirmont, dernier mardi »	Tramelan, le dern. vendr. »
Hutwyl, 1 ^{er} mercr. chaque mois	Nyon Vaud., le 1 ^{er} jeudi	Vevey, le dernier lundi »

Marchés hebdomadaires

Aarberg	le mercredi	Frutigen	le jeudi	Neuchâtel,	le jeudi grand marché
Aarau	le samedi	Genève, gr. mar.	merc. et samedi		le mardi et le samedi,
Aigle	le samedi	Herzogenbuchsee	le vendredi	Olten	le jeudi
Bâle	le vendredi	Langenthal	le mardi	Porrentruy	le jeudi
Belfort	le vendredi	Laufon	le lundi	Renan	le vendredi
Berne	le mardi	Langnau	le vendredi	Romanshorn	le lundi
Berthoud,	le jeudi	Laupen	le lundi	Saignelégier	le samedi
Bienna, mardi,	jeudi et samedi	Lausanne, gr mar.	merc. et sam.	Sierre	le vendredi
Carouge	le mercredi	Loche	le samedi	Sion	le samedi
Cerlier	le samedi	Morat	le mercredi et sam.	Soleure	le samedi
Chaux-de-Fonds	merc. et vendr.	Montreux	le jeudi	Sonvillier	le vendredi
Delémont	le mercredi	Morges	le mercredi	St-Hippolyte	le lundi
Delle	le mercredi	Moutier-Grandval,	le samedi	St-Imier	le mardi et vendr.
Fribourg	le samedi	Noirmont	le mardi	St-Ursanne	le samedi

FÉVRIER

Notes	2.	MOIS DES DOULEURS DE LA VIERGE	COURS de la LUNE	LEVER de la LUNE	COUCH. de la LUNE
	5.	La parole de Dieu et la semence. Luc. 8			
DIM.	1	<i>Sexagésime</i> . s. Ignace év. m.	C	—	10 ^{Matin} 37
Lundi	2	PURIFICATION., s. Apronien m.		0 ^{Min} 52	10 ^{Matin} 57
Mardi	3	s. Valère év., s. Blaise év. m.		2 4	11 22
Merc.	4	s. André Corsini év., s. Gilbert c.		3 19	11 53
Jeudi	5	ste Agathe v. m. s. Avit év.		4 34	0 36
Vend.	6	s. Tité év., ste Dorothée v. m.		5 43	1 33
Sam.	7	s. Romuald a., s. Richard r.		6 42	2 45
	6.	Jésus prédit sa Passion. Luc, 18.			
DIM.	8	<i>Quinquagésime</i> . s. Jean de Matha c	☉	7 29	4 8
Lundi	9	ste Apolline v. m., s. Cyrille év. d		8 5	5 36
Mardi	10	ste Scholastique v., s. Sylvain év.		8 33	7 4
Merc.	11	<i>Les Cendres</i> . s. Charlemagne r.		8 57	8 29
Jeudi	12	s. Marius év., ste Eulalie v. m.		9 18	9 51
Vend.	13	s. Bénigne m., s. Lézin év.		9 38	11 11
Sam.	14	s. Valentin pr. m., s. Eleucade év.		9 59	— —
	7	Jeûne et tentation de N.-S. MATTH. 4.			
DIM.	15	1. <i>Quadragesime</i> . ss Faustin, Jovite.	☾	10 23	0 ^{Matin} 29
Lundi	16	s. Onésime escl., ste Julienne v. m.		10 51	1 44
Mardi	17	s. Fintan pr., s. Silvin év.		11 25	2 55
Merc.	18	Q.-T. s. Siméon év. m., s. Flavien év		0 ^{Min} 6	4 1
Jeudi	19	s. Mansuet év.		0 57	4 57
Vend.	20	Q.-T. s. Eucher év. s. Sadoth év, m.		1 54	5 44
Sam.	21	Q.-T. ss. Germain et Randoald mm.		2 57	6 22
	8.	Transfiguration de N. S. MATTH. 17.			
DIM.	22	2 <i>Chaire de St-Pierre à Antioche</i>	☽	4 3	6 51
Lundi	23	s. Pierre D. év. d., ste Milburge v.		5 9	7 15
Mardi	24	s. MATTHIAS, ap., s. Ethelbert.		6 16	7 36
Merc.	25	s. Césaire méd., ste Walburge ab.		7 22	7 53
Jeudi	26	ste Marguerite de Cortone pén.		8 27	8 9
Vend.	27	ss. Romain a. et Lupicin a.		9 33	8 25
Sam.	28	s. Julien év., s. Protère év.		10 42	8 42

Dern. quart. le 2 à 4 h. 52 mat

Nouvelle lune le 9 à 2 h. 21 mat.

Prem. quart. le 15 à 6 h. 39 s

Pleine lune le 23 à 7 h. 28 soir

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 42 minutes

Ris de veau aux fines herbes (entrée). — Hachez fin du persil, ail, échalotes, voire même quelques champignons ; maniez tous ces ingrédients avec un peu de bon beurre, du sel, poivre, etc.; prenez les ris de veau préalablement nettoyés et blanchis et mettez à la casserole avec bardes de lard par dessus ; un 1/2 verre de vin blanc, autant de bouillon ou extrait de viande délayé dans un peu d'eau, et faites cuire à très petit feu, que cela ne fasse que frissonner. Quand ils sont cuits, sortez-les de la casserole avec précaution

pour ne pas les briser ; dégraissez la sauce, ajoutez-y sur la pointe d'un couteau un peu de Liebig pour colorer et velouter votre sauce, puis versez sur les ris.

* * *

A table :
 — Vous prenez des radis, M. Guibollard ?
 — Merci, madame. Le radis, ça ne me revient pas.
 — Tiens ! pourquoi donc ?
 Parce que ça me revient.

Foire du mois de février 1891

Aillevillers	19	Cousance	9	Luxembourg	11	Rigney	3
Altkirch	19	Cuiseaux	12	Lunéville	9	Rohrbach	5
Arbois	3	Corcieux	23	Maiche	19	Rouffach	14
Arcey	5	Dainay	2	Mirecourt	9	Rougemont	6
Arinthod	24	Danvillers	25	Marnay	23	Russey	5
Audeux	9	Bannemarie	10	Metz	10	Serqueux	4
Audincourt	18	Delémont	17	Mirecourt	9	St-Amour	1
Autreville	2	Delle	9	Mersch	23	St-Claude	11
Aaiberg	11	Dieuze	2	Montbéliard	23	St-Dié	10
Avanches	20	Epinal	4	Montbozon	16	St-Didier	25
Aumont	19	E-tavayer	41	Montigny	23	St-Hyppolyte	9
Arc et Senans	23	Etalans	24	Mont sols V.	26	St-Loup	2
Argilly	9	Echallens	26	Morey	17	Ste-Marie-aux-Mines	4
Auxonne	6	Favières	26	Morteau	3	St-Remy	23
Bains	20	Fontenoy	3	Montfleur	20	St-Vit	18
Baume les D.	5	Faucogney	5	Merdault	17	Salins	26
Beaucourt	16	Faveiney	4	Morges	4	Sancey	4
Belleherbe	12	Fongerolles	25	Morat	4	Sarrebourg	3
Besançon	9	Fribourg	16	Moudon	2	Sarreguemines	4
Bienne	5	Gendrey	5	Madiswyl	20	St-Privat	20
Belfort	2	Grandvelle	2	Mollans	20	Sellières	11
Betterans	17	Guebenvillers	16	Neuchâtel	28	Saverne	9
Bâle	26	Granges	9	Neuf-hâteau	28	Saulx	11
Balsthal	9	Gendrey	5	Nods	25	Stenay	23
Berne	3	Gruey	9	Nozeroy	16	Saignelégier	2
Berthoud	26	Guyans-Vennes	11	Orbe	9	Sierre	9
Bex	12	Gy	27	Oron	4	Sion	7
Buren	25	Gessenay	10	Ornans	17	Soleure	9
Bulle	12	Girecourt	27	Passavant	10	Strasbourg	18
Bruyères	9	Genève	2	Pierrefontaine	18	Thionville	16
Champlutte	4	Gorgier	16	Poligny	23	Trévillers	11
Champagnole	21	Harol	2	Pontarlier	12	Toul	13
Château-Salins	2	Haguenau	3	Payerne	19	Troyes	23
Chaumont	7	Harol	23	Porrentruy	16	Tantonville	2
Chaussin	24	Hortes	10	Port-sur-Saône	28	Thann	28
Château d'Oex	2	Jussy	24	Puttelange	3	Thoune	18
Cornaux	25	Jasnay	41	Pfaffenhofen	10	Val d'Ajol	2
Châlons s. S.	10	Ligné es	19	Quingey	2	Valdaton	10
Charmes	3	Landonon	2	Rambervillers	12	Verdon	4
Châtel	9	Langres	16	Raon l'E.	7	Vauvillers	12
Clâtenois	14	Laufon	9	Bemiremont	3	Vercel	13
Clerjus	23	L'Isle-sur-le-Doubs	2	Romont	3	Wissembourg	19
Coussey	17	Loche	17	Rimilly	9	Yverdon	24
Choye	12	Langnau	25	Rue	25	Yverne	4
Cimrey	2	Lure	3-17	Rolle	27	Zweissimmen	5

Un cantonnier du chemin de fer du Nord devient père d'un gros garçon. L'enfant est porté aussitôt à la commune la plus prochaine. On le présente à l'état-civil.

L'employé, relevant ses lunettes. — Où est-il né, cet enfant ?

Le cantonnier. — Chez moi donc.

— Où ça, chez vous ?

— Sur la ligne du chemin de fer, à vingt minutes d'ici.

— Je vous demande quel village ?

— N'y a pas de village. N'y a que trois cabanes.

— Ça ne fait rien ; l'enfant doit avoir un nom, sapristi !

Heureusement que l'employé de l'état-civil a une petite carte du département. On prend la carte ; on y suit d'un œil attentif le tracé du chemin de fer : le doigt de l'employé s'arrête à un embranchement.

— Voyons, n'est-ce pas là qu'elles sont vos trois cabanes ?

— Oui, quelque part par là.

— J'en étais sûr, vous voyez bien que l'endroit porte un nom.

L'employé prend une plume et écrit sur le registre de l'état-civil, à côté du nom de l'enfant :

Né à Bifurcation.

MARS

Notes	8.	MOIS DE SAINT-JOSEPH	COURS de la LUNE etc.	LEVER de la LUNE	COUCH de la LUNE
	9.	Jésus chasse le démon muet. LUC. 11.			Dernier quart. le 3 à 7 h. 47 s.
	DIM.	1 3. s. Aubin <i>év.</i> , ste Eudoxie <i>mre.</i>		11 ^{soir} 52	9 0
	Lundi	2 s. Simplicie <i>P.</i> , ste Janvière <i>m.</i>		— —	9 23
	Mardi	3 ste Cunégonde <i>imp.</i> , s. Astère <i>m.</i>		1 ^{Matin} 4	9 50
	Merc.	4 s. Casimir <i>c.</i> , s. Lucius <i>P. m.</i>		2 17	10 27
	Jeudi	5 <i>Mi-Carême Rel de s. Ours et s. Victor</i>		3 27	11 15
	Vend.	6 s. Fridolin <i>pr.</i> , ste Colette <i>v.</i>		4 29	0 ^{soir} 18
	Sam.	7 s. Thomas d'Aquin <i>d.</i>		5 19	1 35
	10.	Jésus nourrit 5000 hommes. JEAN. 6			Nouvelle lune le 10 à 12 h. 0 s.
	DIM.	8 4 s. Jean de Dieu <i>c.</i> s. Philémon <i>m.</i>		5 59	3 0
	Lundi	9 ste Françoise Romaine <i>vv.</i>		6 30	4 28
	Mardi	10 Les 40 martyrs. s. Attale <i>a.</i>		6 56	5 56
	Merc.	11 s. Euthyme <i>év.</i> , s. Constant <i>c.</i>		7 18	7 22
	Jeudi	12 s. Grégoire <i>P. d.</i> s. Maximilien <i>m.</i>		7 39	8 45
	Vend.	13 ste Christine <i>v. m.</i> s. Nicéphore.		8 0	10 7
	Sam.	14 s. Euphrèse <i>m.</i> ste Mathilde <i>ri.</i>		8 23	11 27
	11.	Les juifs veulent lapider Jésus. JEAN, 8.			Premier quart. le 17 à 9 h. 20 m.
	DIM.	15 5 <i>Passion.</i> s. Longin <i>sold. m.</i>		8 50	— —
	Lundi	16 s. Héribert <i>év.</i> , s. Tatien <i>d. m.</i>		9 22	0 45
	Mardi	17 s. Patrice <i>év.</i> , ste Gertrude <i>v.</i>		10 2	1 ^{Matin} 52
	Merc.	18 s. <i>Gabriel, archevêque.</i> s. Narcisse, <i>év</i>		10 50	2 53
	Jeudi	19 s. JOSEPH, s. Landéald <i>pr.</i>		11 46	3 44
	Vend.	20 <i>N. D. des 7 Douleurs</i> s. Vulfran <i>év.</i>		0 ^{soir} 48	4 24
	Sam.	21 s. Benoît <i>a.</i> , s. Brille <i>év.</i>		1 53	4 56
	12.	Entrée de Jésus à Jérusalem. MATTH. 21.			Pleine lune le 25 à 1 h. 21 s.
	DIM.	22 6. <i>Rameaux</i> B. Nicolas de Flue <i>c</i>		3 0	5 21
	Lundi	23 s. Victorien <i>m.</i> s. Nicon <i>m.</i>		4 6	5 42
	Mardi	24 s. Siméon <i>m.</i> , s. Agapit <i>m.</i>		5 12	6 0
	Merc.	25 <i>Annunciation.</i> s. Hermland <i>a.</i>		6 18	6 17
	Jeudi	26 s. Emmanuel <i>m.</i> , s. Ludger <i>év.</i>		7 25	6 32
	Vend.	27 s. Rupert <i>év.</i> , ste Lydie.		8 33	6 48
	Sam.	28 <i>Semaine Sainte</i> s. Gontran <i>r</i> s. Rogat <i>m.</i>		9 43	7 6
	13.	Résurrection de Jésus-Christ. MARC, 16.			
	DIM.	29 PAQUES. s. Lu lolphe <i>év. m.</i>		10 55	7 26
	Lundi	30 s. Quirin <i>m.</i> , s. Pasteur <i>év.</i>		— —	7 52
	Mardi	31 ste. Balbine <i>v.</i> , B. Amédée <i>duc.</i>		0 8	8 24

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 48 minutes

Un ivrogne, en exercice, se contemplant dans une glace :

— Quelle drôle de chose : plus on est gris, plus on est rouge. Il faudra que je parle de ça à un peintre !

* * *

Un savant anglais a calculé qu'un homme,

terme moyen, fait trois heures de conversation par jour, au taux de cent mots par minute, ou vingt-neuf pages in-8° par heure ; ce qui fait que chaque individu parle la valeur de six cents pages environ par semaine, soit cinquante-deux forts volumes par an. O révélation de la statistique!...

Foire du mois de mars 1891

Aigle	14	Clerval-s.-le-D.	10	L'Isle-sur-D.	2-16	Rougemont	6
Aillevillers	19	Chaux-de-Fonds	25	Lons-le-Saunier	5	Russey	5
Altkirch	19	Dijon	9	Luxeuil	4	Sissach	25
Amancey	5	Dannemarie	10	Loche	24	Saignelégier	2
Andelot	9	Delémont	17	Montfaucon	23	S.-Amour	2
Arbois	3	Delle	9	Mez	2	Signau	26
Arc-et-Senans	8	Dôle	12	Morvillars	10	S.-Dié	10
Arcey	5	Einsisheim	16	Marigny	7	S. Claude	11
Audincourt	18	Epinal	4	Mirecourt	9	St-Aubin	1
Auxonne	6	Etalans, D.	24	Monthéliard	23	S. Hippolyte	9
Baume-les-D.	5	Esprels	25	Montbozon	9	S. Ursanne	9
Bletterans	17	Etrepigny	28	Maiche	19	S.-Loup	2
Blotzheim	9	Florimont	16	Molême	25	S.-Marie-aux-M.	4
Bonneville	13	Ferrette	10	Morteau	3	S.-Vit	18
Bains	20	Faucogney	5	Neuveville	24	Salins	16
Baigneux	28	Faverney	18	Neuf-Brisach	23	Saulteu	23
Beaucourt	23	Gérardmer	12	Neuchâteau	30	Saulx	11
Beaufort	14	Gromagny	10	Nuits	7	Salves	25
Belfort	2	Guebwiller	16	Ol en	14	Sierentz	16
Beaufort	14	Gex	7	Orgelet	23	Sancey-le-Gr.	24
Belleherbe D.	12	Gray	7	Ornans	3	Servance	16
Besançon	9	Gruey	9	Pierrefontaine	18	Troyes	2
Blamont, D.	18	Gy, H. S.	26	Pagny	7	Thann	7
Bourg	4	Héricourt	12	Plombières	19	Thionville	16
Bruyères	11	Is-sur-Tille	28	Poligny	23	Trévillers	11
Bièvre	5	Jussey	13	Pontarlier	26	Vuillafans	12
Carouge	2	Landeron	9	Pont-de-Ro'de	3	Verrières	30
Cortailod	10	Lignéres	23	Porrentruy	16	Val d'Ajol	16
Champagnole	14	Longuyon	11	Rambervillers	12	Valdahou	10
Courtavon	2	Lure	3	Remiremont	17	Vesoul	12
Chalonge	20	Luxembourg	9	Raon l'E.	9	Xertigny	12
Châtillon	7	Levier	11	Rochetaillé	18		
Chaumont	7	Langres	21	Remoncourt	16		
Chaussin, J.	24	Le Thillot	9	Rigney	3		

Sauce madère. — Quatre décilitres de jus lié ou d'espagnole ou simplement du Liebig délayé dans un peu d'eau chaude. Ajouter parures de truffes ou de champignons. Faire réduire en incorporant peu à peu à la sauce 1 décilitre et demi de madère ; on passe à la passoire fine et on sert ensuite.

* * *

Céleri. — Après avoir épluché, lavé et coupé du céleri par petits morceaux vous le faites blanchir, puis vous le mettez dans une casserole avec du beurre, du sel, du poivre et muscade rapée, puis vous mouillez un peu, vous délayez de l'extrait de viande Liebig et vous faites sauter votre céleri dans ce jus.

* * *

Consommé ou bouillon instantané. — 4 assiettes à soupe d'eau bouillante (un litre). 1 cuillère à café d'Extrait de viande Liebig. 1 cuillère à café de sel, 2 cuillères à café de graisse, un peu de pain de bonne qualité. Ces proportions se modifient selon le goût du consommateur dans l'une ou l'autre de leurs parties.

Ne pas forcer la dose proportionnelle d'Extrait et n'employer que de la graisse bien fraîche, de préférence de bœuf.

Ne pas perdre de vue que ce consommé n'étant pas fait aux légumes ne peut pas en avoir le goût.

* * *

Potages aux légumes. — Faire bouillir les légumes avec un peu de graisse ou un peu de beurre, et compléter le potage au moyen de l'Extrait.

Tous potages aux légumes sont considérablement bonifiés par l'addition d'une petite quantité d'Extrait de viande Liebig.

* * *

La mousse des arbres comme celle des prairies peut être détruite facilement avec une dissolution de sulfate de fer à 10 0/0 au moins. On lave le tronc et les grosses branches avec une brosse ou un pinceau un peu dur ; les petites branches couvertes de bourgeons à fruits sont traitées au pulvérisateur ou à l'éponge.

AVRIL

Notes	4.	MOIS PASCAL
	Merc.	1 s. Hugues év., ste Théodora m.
	Jeudi	2 s. François de Paule c.
	Vend.	3 ste Agape v. m., s. Vulpien m.
	Sam.	4 s. Isidore év. d., s. Zozime év.
	14.	Incrédulité de saint Thomas. JEAN, 20.
	DIM.	5 1. <i>Quasimodo</i> . s. Vincent-Ferrier c
	Lundi	6 s. Célestin P. ; s. Sixte P. m.
	Mardi	7 s. Hégésippe m., s. Calliope m.
	Merc.	8 s. Amant év., s. Edèse m.
	Jeudi	9 ste Vautrude vv., s. Acace év.
	Vend.	10 s. Macaire év., s. Térrence m.
	Sam.	11 s. Léon P. d., s. Isaac, moine.
	15.	Jésus le bon Pasteur. JEAN, 10.
	DIM.	12 2. s. Jules P. ; s. Sabas m.
	Lundi	13 s. Herménégild r. m.
	Mardi	14 s. Justin m. s. Tiburce m.
	Merc.	15 s. Sigismond et ses compagnons mm.
	Jeudi	16 s. Paterne év., s. Dreux c.
	Vend.	17 s. Rodole m., s. Anicet P. m.
	Sam.	18 s. Parfaphr. m., s. Appolone m
	16.	Dans peu vous me verrcz, JEAN 16.
	DIM.	19 3. <i>Patronage de Saint-Joseph</i> .
	Lundi	20 s. Théotime év., ste Hildegonde v.
	Mardi	21 s. Anselme év. d., s. Usthasat m.
	Merc.	22 ss. Soter et Caius, P. P. m. m.
	Jeudi	23 s. Georges m., s. Adelbert év. m.
	Vend.	24 s. Fidèle de Sigmaringen m.,
	Sam.	25 s. MARC évang., s. Floribert, év.
	17.	Je retourne vers Ce'ui qui m'a envoyé. JEAN, 16.
	DIM	26 4. ss. Clet et Marcellin PP. mm.
	Lun li	27 s Trudpert m., ste Zite v.
	Mardi	28 s. Paul de la Croix c., s Vital m.
	Merc.	29 s. Pierre m., s. Robert a.
	Jeud	30 ste Catherine de Sienne v.

COURS de la LUNE etc.	LEVER de la LUNE	COUCH. de la LUNE
☾	1 18 2 21 3 15 3 57	9 7 10 4 11 13 0 32
Dernier quart. le 2 à 6 h. 40 m.		
☾	4 29 4 56 5 19 5 39 6 0 6 22 6 47	1 57 3 23 4 48 6 13 7 37 8 59 10 20
Nouvelle lune le 8 à 9 h. 6 m.		
☾	7 17 7 54 8 40 9 34 10 36 11 41 0 48	11 36 — 0 43 1 39 2 24 2 59 3 26
Prem. quart. le 16 à 1 h. 50 m		
☾	1 55 3 1 4 7 5 14 6 22 7 32 8 45	3 48 4 7 4 24 4 39 4 55 5 12 5 31
Pleine lune le 24 à 5 h. 15 m		
☾	9 59 11 11 — 0 17 1 13	5 55 6 25 7 5 7 57 9 1

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 23 minutes.

Canard à la béarnaise. — Faites-le cuire avec un peu de bouillon, un demi-verre de vin blanc, un bouquet garni et deux clous de girofle, faites revenir dans une casserole des oignons coupés en tranches ; lorsqu'ils sont bien colorés, ajoutez-y une pincée de farine, mouillez avec la cuisson du canard pour servir, dégraissez la sauce et ajoutez-y un peu de véritable Extrait de viande Liebig, un filet de vinaigre et versez sur le canard.

Civet de lièvre. — Faire un roux, y faire fondre quelques petits lardons et y ajouter le lièvre coupé en morceaux ; les tourner dans le roux jusqu'à ce qu'ils aient pris couleur. Mouiller avec vin rouge et bouillon en quantité égale, ou mieux avec une demi-cuillerée à café de Liebig délayé dans un peu d'eau chaude ; en tout cas il faut que le lièvre baigne. Ajoutez oignons, ails, bouquet garni, sel et poivre.

Foire du mois d'avril 1891

Aillevillers	16	Courtelay	7	Locle	21	Russy	2
Altkirch	16	Colfrane	27	Luxembourg	13	Rioz	9
Arbois	7	Coussance	13	Morat	1	Rougemont	3
Arc-et-Senans	8	Dannemarie	14	Maiche	16	Rue	29
Arcey	2	Delémont	21	Mirecourt	13	Soleure	13
Audincourt	15	Delle	13	Monthard	13	S Hippolyte	13
Aigle	18	Damprichard	15	Montbéliard	27	S. Brais	13
Aarberg	22	Dampierre	24	Montbozon	7	S Ursanne	27
Albeuve	27	Eplatures	14	Morteau	7	S. Amour	4
Attalens	27	Eschalens	2	Monthey	1	Sarreboung	7
Baume les Dames	2	Estavayer	8	Moudon	13	S. Dié	7
Beaucourt	20	Epoisse	19	Martigny	27	Sancey	25
Beaume	2	E-tissac	25	Mamirolles	9	S Loup	7
Belfort	6	Etalans	28	Nully	15	S. Marie-aux-Mines	1
Belleherbe	9	Faucogney	2	Naisey	15	Sonvillier	24
Ber-e	5	Faverney	1	Nolai	2	Sierre	27
Besançon	13	Fougerolles	22	Nods	8	Schwarzenbourg	6
Bienne	5	Gérardmer	9	Nozeroy (2 j.)	6	Sagne	14
Belvoir	13	Giromagny	7	Oten	6	Salins	20
Bulle	2	Granges	13	Orbe	6	Servance	20
Brigne	2	Gray	7	Orgelet	23	Saulse	27
Bernex	1	Gruey	13	Oinans	7	Strasbourg	15
Champlitte	1	Hayange	27	Pierr-fontaine	15	Tavannes	29
Chateau-Salins	1	Heimance	25	Pontarlier	23	Tramelan	1
Chaumergy	11	Jussey	28	Pont-de-Roide	7	Toul	10
Charquemont	1	Landéron	6	Porrentruy	20	Thonon	1
Champagnole	1	Langres	11	Puttelange	9	Travers	20
Courtelay	7	Lure	21	Rambervillers	9	Trévilleis	8
Chaumont	4	L'le s. le Doubs	20	Remiremont	7	Verdun	1
Chaux-de-Fonds	22	Lons-le-Saunier	2	Romont	21	Vevey	28
Cernier	20	Les Bois	6	Roureux	7	Yverdon	7

Le patron. — Mon cher B, vous êtes mon meilleur voyageur ; je vous donne un salaire élevé, et vous choisissez comme la prune de mes yeux, et vous voulez me quitter ? Ne j'y comprends plus rien.

Le commis-voyageur. — C'est vrai, patron, mais chaque fois que j'offre de votre vin, la pratique exige que je goûte moi-même le premier verre, et ma santé n'y tient plus !

* * *

Contre le hoquet. — On le fait disparaître en laissant fondre dans la bouche un morceau de sucre trempé dans du vinaigre. Il existe un remède plus simple encore ; il suffit de retenir sa respiration aussi longtemps qu'il est possible, ensuite, le hoquet a disparu. On obtient le même résultat en mouillant avec de la salive le lobe de l'oreille.

* * *

Dans un petit restaurant : — Garçon, vos œufs à la coque sont ignobles. Appelez le patron.

Le patron arrive, regarde les œufs, et s'adressant au garçon d'un air indigné :

— Imbécile ! vous avez l'aplomb de servir ces œufs à la coque ! Quand les œufs sont dans cet état, on les sert en omelette.

* * *

Potage à la Bretonne. — Faites bien bouillir, dans une petite quantité d'eau, des navets et des pommes de terre coupés en morceaux, ajoutez-y des assaisonnements et des croûtes de pain, quand tout est bien cuit, passez à la passoire, faites faire un bouillon, ajoutez du beurre et un peu d'extrait de viande Liebig et selon votre goût, du cerfeuil haché très-fin ou des croûtes de pain frites dans le beurre.

* * *

Sole gratinée. — Prenez une sole bien en chair, videz, lavez et ébarbez soigneusement.

Mettez dans un plat à gratiner qui aille au feu, beurrez-en le fond, saupoudrez avec échalotes, oignons, champignons frais hachés. Mettez avec la pointe d'un couteau sur toutes les parties de la sole un peu de Liebig, ajoutez un verre de vin blanc et disposez la sole sur son côté noir, salez et saupoudrez avec les mêmes fines herbes, de la mie de pain et arroser avec un peu de beurre fondu. Mettez au feu ; au premier bouillon, passez le plat au four, à feu doux pendant une demi-heure. Servez sur le même plat.

Foire du mois de mai 1891

Altkirch	11	Dôle	25	Luxeuil	2	Romont	12
Arbois	5	Epinal	20	Lausanne	13	Renan	9
Arcey	8	Etalans	26	Langenthal	19	Rioz	9
Arinthod	27	Echalens	27	Laufon	5	Ronchamp	8
Audincourt	20	Erlenbach	12	Laupen	8	Rouffach	19
Auxonne	4	Fribourg	4	Lignièrès	14	Rougemont	4
Bains	15	Faucogney	8	Maiche	21	Rue	27
Baume	15	Faverney	6	Mirecourt	11	Romainmôtier	22
Bassecourt	12	Fougerolles	27	Montbéliard	25	Remoncourt	18
Beaucourt	18	Fresnes	4	Montbozon	4	Sonceboz	5
Belfort	4	Gérardmer	8	Morteau	5	Sumiswald	48
Belleherbe	8	Gromagny	12	Montfaucon	20	Saignelégier	4
Besançon	41	Gray	8	Mézières	6	St-Amour	2
Berthoud	18	Guyans-Vennes	13	Moudon	4	St-Claude	11
Bienne	8	Gy	26	Montier	11	St-Dié	12
Bière	18	Genève	4	Morat	6	St-Imier	20
Blâmont	20	Grandval	8	Neufbrisach	4	St-Loup	4
Rons	7	Glovelier	25	Neuveville	26	Ste-Mari-aux-Mines	6
Bourg	6	Gessenay	8	Nogent	25	St-Witt	20
Bruyère	27	Grandvillars	19	Nyon	8	Salins	18
Breuleux	19	Hagnonau	5	Nods	11	Sancey	26
Baujeux	15	Hadol	4	Oron	8	Schlestadt	19
Berne	5	Héricourt	8	Orbe	18	Strasbourg	20
Bulle	8	Hautwyl	6	Orgelet	23	Soleure	11
Champagney	28	Haraucourt	8	Ornans	19	Sarreguemines	6
Champagnole	16	Hortes	16	Olten	4	Sarrebourg	5
Châtillon	4	Inz	27	Ormont	11	Servance	18
Chaumont	2	Ivry	20	Pierrefontaine	20	Thoune	13
Chaux-de-Fonds	27	Jougne	24	Pontarlier	8	Thionville	18
Clerval	12	Jussey	26	Pont-de-Boide	5	Tréviillers	13
Cromary	14	Landeron	4	Porrentruy	18	Troistorrents	1
Chaindon	13	Langres	8	Payerne	21	Travers	16
Corcelles	6	Loche	26	Quingey	4	Vaufrey	7
Cortailod	20	Lehen	19	Rambervillers	7	Vallorbes	26
Cluses	26	Le Thillot	11	Remiemont	19	Verrières	17
Cléry	10	L'Isle-sur-le-Doubs	18	Ray	23	Vesoul	8
Dampierre	11	Lons-le-Saunier	8	Russey	8	Villersexel	6
Dannemarie	12	Lure	5	Raon l'Etape	11	Vittel	10
Delémont	29	Luxembourg	11	Rolle	29	Valdahon	12
Delle	11	Louèche	8	Rigney	5	Wœrth	19

Sauce de salmis. — Faites un roux, mouillez avec du bouillon Liebig. — Ecrasez parfaitement le foie du gibier auquel la sauce est destinée et jetez dans la sauce; ajoutez un bouquet garni, sel, poivre; faites bouillir dans la sauce les débris des viandes que vous voulez assaisonner; une heure après, ajoutez un grand verre de vin rouge, laissez bouillir encore une demi-heure, enlevez les débris. Mettez alors les viandes qui ne doivent pas bouillir; retirez du feu, ajoutez une cuillerée d'huile d'olives, battez bien et versez sur les viandes.

* * *

La plupart du temps les os de cuisine sont jetés aux chiens et perdus alors qu'ils peuvent être parfaitement utilisés. Les agriculteurs achètent des phosphates en fabrique et les paient bien cher. S'ils brûlaient les os de

cuisine ils obtiendraient du phosphate de chaux qui ne leur coûterait rien. Quelques ménagères les vendent aux chiffonniers, c'est très bien; mais beaucoup d'autres les perdent. Et pourtant, brûlés dans le fourneau de la cuisine ils produisent du phosphate de chaux qui augmente la valeur des cendres au point de vue agricole. Il est vrai que ces cendres lorsqu'on s'en sert pour la lessive ont l'inconvénient de jaunir et de tacher le linge, mais on peut encore utiliser les os en les faisant calciner sur un petit bûcher en plein air. Frais ou vieux, ils sont tous bons. Quand on en a une certaine quantité on les brûle sur un bûcher de bois bien sec; ceux de dessus restent noirs, mais ils se valent tous. On les pile tous ensemble au moyen d'une bûche de bois et l'on obtient ainsi une poudre qui n'est autre que du phosphate de chaux.

JUIN

Notes	6.	MOIS DU SACRÉ-CŒUR	COURS de la LUNE etc.	LEVER de la LUNE.	COUCH. de la LUNE.
	Lundi	1 s. Pothin <i>év. m.</i>		1 ^{sup} 49	1 ^{sup} 29
	Mardi	2 s. Eugène P., ste Blandine <i>m^{re}</i>		2 ^{sup} 8	2 49
	Merc.	3 s. Morand c., ste Clotilde <i>ri.</i>		2 27	4 9
	Jeudi	4 s. François Caracciolo c.		2 48	5 30
	Vend.	5 <i>Sacré-Cœur de Jésus</i> s. Boniface		3 12	6 49
	Sam.	6 s. Norbert <i>év.</i> , s. Robert a.		3 42	8 5
	23.	La brebis égarée LUC. 15.	Nouvelle lune le 6 à 4 h. 36 s.		
	DIM.	7 3 s. Licarion m., s. Claude <i>év.</i>		4 20	9 13
	Lundi	8 s. Médard <i>év.</i> , s. Maxime <i>év.</i>		5 8	10 10
	Mardi	9 ss. Prime et Félicien <i>mm.</i>		6 5	10 55
	Merc.	10 ste Marguerite <i>ri.</i> , s. Maurin a. m.		7 9	11 29
	Jeudi	11 s. Barnabé <i>ap.</i> , s. Parise c.		8 17	11 56
	Vend.	12 ss. Basilde et comp. <i>mm.</i>		9 25	— —
	Sam.	13 s. Antoine de Padoue c.		10 31	0 18
	24.	Pêche miraculeu e. LUC, 5.	Prem. quart, le 14 à 12 h. 43 s.		
	DIM.	14 4. s. Basile <i>év. d.</i> , s. Rufin m.		11 38	0 35
	Lundi	15 s. Bernard de M. c., s. Vite m.		0 ^{sup} 47	0 52
	Mardi	16 ss. Ferréol et Ferjeux <i>mm.</i>		1 ^{sup} 50	1 7
	Merc.	17 s. Rainier c., s. Isaure <i>diac. m.</i>		2 59	1 22
	Jeudi	18 ss. Marc et Marcellin <i>mm.</i>		4 9	1 40
	Vend.	19 ste Julienne de Falconière v.		5 23	2 0
	Sam.	20 ss. Gervais et Protais <i>mm.</i>		6 39	2 25
	25.	Justice des scribes et des pharisiens MAT. 5.	Pleine lune le 22 à 5 h. 21 mat.		
	DIM.	21 5 s. Louis Gonzague c., s. Alban m.		7 53	2 57
	Lundi	22 s. Paulin <i>év.</i> , s. Evrard <i>év.</i>		9 0	3 41
	Mardi	23 ste Audrie <i>ri.</i> ste Agrippine v. m.		9 54	4 39
	Merc.	24 s. JEAN-BAPTISTE, s. Agilbert m.		10 36	5 51
	Jeudi	25 s. Guillaume a., s. Prosper <i>év.</i>		11 8	7 11
	Vend.	26 ss. Jean et Paul <i>mm.</i>		11 34	8 34
	Sam.	27 B. Burchard <i>pr.</i> , s. Ladislav r.		11 55	9 57
	26.	Jésus nourrit 4,000 hommes. MARC, 8.	Dernier quart, le 28 à 11 h. 25 s.		
	DIM.	28 6 s. Léon II P., s. Papias m.		— —	11 18
	Lundi	29 ss. PIERRE et PAUL <i>ap.</i>		0 ^{sup} 14	0 ^{sup} 38
	Mardi	30 <i>Com. de s. Paul. m. s. Martial év.</i>		0 ^{sup} 33	1 57

Les jours croissent de 20 minutes et décroissent de 9 minutes.

Haricots à la maître-d'hôtel. — Lorsqu'ils sont cuits, faites-les égoutter, mettez-les dans une casserole avec du beurre, un peu de farine ou sans farine, sel, poivre; faites sauter, mouillez-les légèrement d'un peu de bouillon fait avec de l'extrait de viande Liebig, ajoutez du persil haché et servez.

Pour les préparer au gras, on les fait baigner dans du bouillon d'extrait de viande

Liebig et on laisse réduire, puis on les sert sur du beurre frais dans lequel on a manié du persil.

* * *

Les yeux, dit la Sagesse des nations, sont les fenêtres de l'âme.

C'est possible, mais, en tout cas, ce n'est pas la jalousie qui les ferme!

Foire du mois de juin 1891

Aillevillers	18	Clerval-s.-le-D.	9	Lamarche	16	Porrentruy	15
Altkirch	25	Collonges	20	Langres	5	Portelange	25
Arbois	2	Commartin	15	Lure	2	Quingey	1
Arcey	4	Coussance	8	Le Tillot	8	Ramberwillers	11
Audincourt	17	Dampierre	14	L'Isle-sur-le-Doubs 1-15		Raon-l'Étape	8
Autrey	19	Daniemarie	9	Lons-le-Saunier	1	Remilly	9
Auxonne	5	Delémont	16	Luxembourg	8	Remiremont	2 16
Aranas	1	Delle	8	Luxeuil	6	Rioz	9
Autricourt	9	Dôle	11	Lunéville	23	Rougemont	5
Belleherbe	11	Épinal	3	Miché	18	Russey	4
Beaumont	9	Epoisses	8	Mirecourt	8	Romont	9
Bains	19	Étalans	23	Montbéliard	29	St-Ursanne	22
Barr	1	Faucogney	4	Montbozon	1	Sancey	25
Baume-les-D.	4	Faverny	3	Montigny	6	St-Imier	2
Beaucourt	22	Flavigny	29	Mont-s.-V.	19	S. Amour	6
Beaufort	22	Fraisans	16	Moutier	9	S. Claude	6
Belfort	1	Fougerolles	24	Munster	13	S. Dié	9
Besançon	8	Gendrey	1	Metz	21	S. Loup	1
Bienne	4	Geolis	6	Mirnav	10	S. Marie-aux M.	3
Blamont	17	Gérardmer	11	Montfaucon	25	S. Wit	17
Bourg	3	Gy	26	Morteau	2	Salins	15
Bouxviller	2	Genève	1	Noirmont	1	Sellières	10
Brenets	8	Gigny	9	Nods	25	Servance	15
Clermont	23	Guyans	10	Neufchâteau	6	Strasbourg (7 j)	17
Clerjus	22	Grancey	19	Nozeroy	1	Tréwillers	10
Compezières	1	Grandson	26	Orgelet	23	Thionville	15
Château-Salins	11	Gruey	8	Orans	2-16	Vesoul	11
Champagnole	20	Grandville	1	Pierrefontaine	17	Villersexel	4
Champlitte	3	Hidol	1	Poligny	22	Vitteaux	24
Châtillon	9	Huttwyl	2	Pontarlier	18	Va'dahon	9
Chaumont	21	Joinville	18	Pont-de-Roide	2	Valangin	1
Clairvaux	19	Jussey	23	Plombières	18	Val d'Ajol	15

* * *

Les brûlures sont choses fréquentes aussi bien à la ville qu'à la campagne, surtout chez les enfants qui ne calculent souvent pas le danger. Priver la partie brûlée d'air est un vieux remède bien connu et cela s'obtient soit avec un corps gras, tel que l'huile, le beurre ou avec de la farine ou encore avec de la ouate, des bandages, etc. Voici un nouveau remède que l'on dit aussi efficace qu'il est simple. Lorsqu'on s'est brûlé d'une façon quelconque, il faut tremper la partie brûlée dans de l'eau tiède et l'y tenir aussi longtemps que l'on souffre et même s'endormir ainsi. Aussitôt la partie brûlée, trempée dans l'eau tiède, la douleur disparaît et on se guérit en peu de temps.

* * *

La vipère est le seul reptile dangereux de notre pays. Son venin tue en quelques minutes un pigeon, une poule et même un chat; un fort chien y résiste parfois; il est rarement mortel pour un homme fait, mais les enfants y succombent le plus souvent.

La première chose à faire quand on est

mordu est de sucer aussitôt la blessure en ayant soin de cracher le sang. On presse en même temps la plaie et on fait une ligature au-dessus quand on peut. On cautérise ensuite avec de l'ammoniaque liquide, deux ou trois gouttes sur la plaie. A défaut d'ammoniaque, laver avec de l'eau-de-vie, du vinaigre ou de l'eau de Cologne.

Si la morsure est profonde il ne faut pas hésiter à cautériser avec un fer rougi à blanc, une tige de fer quelconque, un clou, un couteau. On applique ensuite par dessus des compresses d'eau-de-vie, de vinaigre ou d'eau de Cologne, puis on couche chaudement le malade en lui faisant prendre une tisane aromatique de thé ou de camomille.

* * *

Potage Julienne. — Il arrive souvent, soit par suite de la qualité des légumes, soit par une autre cause, qu'une julienne n'ait pas le goût désiré; dans ce cas, ajoutez-y de l'extrait de viande Liebig et vous aurez un potage avec toutes les qualités voulues.

Bien entendu, même dans une bonne julienne, l'addition d'un peu d'extrait de viande Liebig la rendra beaucoup meilleure.

JUILLET

Notes	7.	MOIS DU PRÉCIEUX SANG	COÛRS de la LUNE etc	LEVER de la LUNE	COUCH. de la LUNE
	Merc.	1 s. Théobald <i>er.</i> s. Thiéry, <i>pr.</i>		0 53	3 15
	Jeudi	2 <i>Visitation.</i> s. Othon, <i>év.</i>		1 15	4 33
	Vend.	3 s. Irénée <i>év. m.</i> , s. Anatole <i>év.</i>		1 43	5 49
	Sam.	4 s. Ulrich <i>év.</i> ste Berthe <i>ab.</i>		2 17	7 0
	27.	Gardez-vous des faux prophètes. MATH. 7.	Nouv. lune le 6 à 4 h. 03 mat.		
	DIM.	5 7. <i>Précieux-Sang.</i> ss. Cyr et Méth.		3 0	8 0
	Lundi	6 s. Isaïe <i>proph.</i> , s. Romule <i>év. m.</i>		3 53	8 50
	Mardi	7 s. Guillebaud <i>év.</i> , ste Auhierge <i>v.</i>		4 55	9 28
	Merc.	8 ste Elisabeth, <i>ri.</i> , s. Kilien, <i>év. m.</i>		6 1	9 58
	Jeudi	9 ste Véronique <i>ab.</i> , ste Anatolie <i>v. m.</i>		7 10	10 21
	Vend.	10 ste Rufine <i>v. m.</i> , ste Amelberge <i>v.</i>		8 18	10 40
	Sam.	11 s. Pie P. <i>m.</i> , s. Savin <i>m.</i>		9 25	10 57
	28.	L'économe infidèle. LUC. 16.	Premier quart. le 14 à 5 h. 38 m		
	DIM.	12 8. <i>Les ss. Anges gardiens.</i> s. Naber.		10 30	11 42
	Lundi	13 s. Henri <i>emp.</i> , ste Muritte <i>m.</i>		11 36	11 27
	Mardi	14 s. Bonaventure <i>év. d.</i> , s. Cyr <i>év.</i>		0 42	11 43
	Merc.	15 s. Anaclet P. <i>m.</i> , ste Bonose <i>m^{re}.</i>		1 51	—
	Jeudi	16 <i>Scapulaire.</i> ste Rainelde <i>v. m.</i>		3 2	0 2
	Vend.	17 s. Alexis <i>c.</i> , ste Marcelline <i>v.</i>		4 16	0 24
	Sam.	18 s. Camille <i>c.</i> , ste Symphorose <i>m.</i>		5 31	0 52
	29.	Jésus pleure sur Jérusalem. LUC. 19.	Pleine lune le 21 à 2 h. 03 soir		
	DIM.	19 9. s. Vincent de Paul <i>c.</i> , s. Arsène <i>er.</i>		6 41	1 31
	Lundi	20 s. Jérôme Em. <i>c.</i> , ste Marguerite <i>v.</i>		7 42	2 22
	Mardi	21 s. Arbogaste <i>év.</i> , ste Praxède		8 30	3 29
	Merc.	22 ste Marie-Madeleine, <i>pénitente.</i>		9 7	4 47
	Jeudi	23 s. Apollinaire <i>év. m.</i> , s. Liboire <i>év.</i>		9 36	6 13
	Vend.	24 ste Christine <i>v. m.</i> , Be Louise <i>vv.</i>		9 59	7 39
	Sam.	25 s. JACQUES <i>ap.</i> s. Christophe <i>m.</i>		10 19	9 3
	30.	Le pharisien et le publicain. LUC. 18.	Dern. quart. le 28 à 4 h. 42 m		
	DIM.	26 10. ste ANNE <i>mère de Marie.</i>		10 39	10 25
	Lundi	27 s. Vandrille <i>a.</i> , s. Pantaléon <i>m.</i>		10 58	11 46
	Mardi	28 s. Victor P. <i>m.</i> , s. Nazaire <i>m.</i>		11 20	1 5
	Merc.	29 ste Marthe <i>v.</i> , ste Béatrix <i>m^{re}.</i>		11 46	2 23
	Jeud.	30 ss. Abdon et Sennen <i>mm.</i>		—	3 40
	Vend	31 s. Ignace Loyola <i>c.</i> , s. Germain <i>év.</i>		0 17	4 51

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 9 minutes.

A la Halle :

Un petit garçon, arrêté devant l'étalage d'une marchande de poissons, s'amuse à les retourner dans tous les sens.

— Que fais-tu à mes poissons ? lui dit-elle.

— Je leur demande des nouvelles de leur pays.

— Et que te répondent-ils ?

— Ils me répondent qu'il y a plus de quinze jours qu'ils l'ont quitté.

* * *

Un grand financier vient de se commander un blason pour mettre sur sa voiture.

— Comment est-il ?

— D'argent, sur fonds... d'autrui.

Foire du mois de juillet 1891

Aillevillers	16	Cuiseaux	9	Massevaux	15	Remoncourt	20
Amance	15	Dannemarie	14	Mersch	27	Richemont	6
Amancey	2	D'euze	6, 20 26	Metz	9	Rigny	7
Al kirch	27	Etalans	28	Mirecourt	13	Rohrbach	2
Arbois	7	Faverney	1	Montbéliard	27	Rougemont	3
Arcey	2	Folgenbourg [3 j]	22	Montmédy	15	Russey	2
Arc-et-Sen.,	22	Fougerolles-l'Ég.,	22	Mont s.-Vaud	23	S. Amour	4
Audeux	8	Fraisans	1	Morey	15	S. Didier	29
Audincourt	15	Fraize	10, 31	Morteau	7	S. Julien	27
Bains	17	Grandvèlle	2	Mouthe	10	S. Marie-aux-Mines	1
Baume l.-D.	2	Gruey	13	Neufchâteau	27	S. Privat	20
Beancourt	20	Guebwiller	20	Niederbronn	21, 22	S. Vit	7, 15
Beaufort	22	Gy	27	Noidans-l.-F.,	7	Salis	20
Belfort	6	Hadol	6	Nozroy	6	Sarcey-le-Gr.	15
Belleherbe	9	Houécourt	1	Ornans	7, 21	Sarrebourog	7, 21
Besançon	13	Jussey	28	Pa savant	15	Sarrequevines	1
Bienne	2	Laferté-s.-A.,	4	Payerne	16	Saulx	7
Bletterans	21	Landeron	6	Pfaffenhoffen	14	Sellières	8
Bouclans	4	Langres	15	Pierrefontaine	15	Strasbourg	15
Bruyères	8, 22	Longeville	6	Poligny	27	Thann	4
Champagnole	18	Levier	8	Pontarlier	16	Thionville	20
Champ'itte	1	L'Isle-s.-l. D.	6, 20	Porrentruy	20	Thons	6
Chaumont	4	Longuyon	13	Port-sur-Saône	13, 14	Toul	17, 18
Chaussin	11	Lure	7, 21	Putte'ange	9, 13, 30	Val'dahon	17, 15
Cleijus	27	Luxembourg	13	Quingey	6	Val d'Ajol	20
Colmar	5 [22 j]	Maiche	16	Rambervillers	9 23	Vauvillers	9
Cousance	13	Maruay	7	Raon-l'Etape	13, 27	Verdel	13, 27
Coussey	15	Martigny-l.-B.	15	Remiremont	7, 21	Verdun	1, 22

On indique le moyen suivant pour se débarrasser des taupes. On prend un demi kil. de fèves, 90 grammes de chaux éteinte en poudre, 15 grammes de vert de gris en poudre et 120 grammes d'huile essentielle de lavande. Toutes ces parties étant bien mélangées on y ajoute un peu d'eau pour réduire la masse en espèce de pâte, puis on forme des boulettes de la grosseur d'une noisette. Ces boulettes, après s'être durcies à l'air, sont introduites dans les galeries des taupes à peu près à un mètre de distance les unes des autres. L'odeur de cette matière devient toujours plus forte et répugne aux taupes qui déguerpiissent pour ne plus revenir.

* * *

Un jeune fils d'Israël qui avait surpris sa fiancée en train de se maquiller se refuse de l'embrasser en lui disant :

— Ma religion me défend d'embrasser des images.

* * *

Voici un traitement in liqué pour guérir la pépie des poules sans avoir à recourir à l'opération chirurgicale que l'on sait si souvent employée. On se procure pour 20 centimes de chlorate de potasse, on en fait dissoudre une pointe de couteau dans une cuillerée à

soupe d'eau chaude et cette solution un peu refroidie on en badigeonne au moyen d'une plume tout l'intérieur du bec de la poule en passant et repassant souvent sur la langue et au-dessous. Il suffira de répéter deux fois cette opération. Puis on administre à la malade une cuillerée à café d'huile de ricin et on l'enferme dans une caisse propre où elle a pour toute boisson de l'eau pure, additionnée de deux grammes d'acide sulfurique par litre d'eau et dans un vase en verre ou en fer. Au bout d'un jour et demi à deux jours la poule est guérie.

* * *

En police correctionnelle :

Le président. — Accusé, voyageant la nuit en voiture, pourquoi n'aviez-vous pas allumé vos lanternes ?

L'accusé. — Mon président, quand le gendarme m'a arrêté, je lui ai montré cette boîte d'allumettes, qui était vide, pas une seule n'ayant pu prendre. (*Avec force*) C'étaient des allumettes de la régie!... J'aurais pu allumer la lanterne avec des allumettes étrangères, mais je n'ai pas voulu frustrer le gouvernement.

Le prévenu est absous et le tribunal lui adresse les plus vifs éloges.

A O U T

Notes	8.	Mois du Sacré-Cœur de Marie	COURS de la LUNE etc.	LEVER de la LUNE	COUCH de la LUNE
	Sam.	1 <i>s. Pierre aux Liens.</i>		0 57	5 54
	31.	Jésus guérit un sourd-muet. MARC, 7.	Nouvelle lune le 4 à 5 h. 22 s.		
	DIM.	2 11. <i>Portioncule</i> , s. Alphonse Lig. év.		1 46	6 47
	Lundi	3 <i>Invention s. Etienne</i> , ste Lydie.		2 44	7 28
	Mardi	4 s. Dominique c., s. Tertulien pr. m.		3 49	7 59
	Merc.	5 <i>Notre-Dame des Neiges.</i>		4 57	8 24
	Jeudi	6 <i>Transfiguration</i> , s. Sixte P. m.		6 6	8 45
	Vend.	7 s. Gaétan, c., s. Albert c.		7 13	9 2
	Sam.	8 s. Cyrinaque m., s. Sévère pr.		8 19	9 18
	32.	Parabole du Samaritain. Luc, 10.	Premier quart. le 12 à 9 h. 21 s.		
	DIM.	9 12. s. Oswald r. m., s. Romain m.		9 24	9 33
	Lundi	10 s. Laurent diac m. ste Astérie vm.		10 30	9 48
	Mardi	11 ste Afrem. ss. Tiburce, Susanne mm		11 37	10 5
	Merc.	12 ste Claire v., ste Eunomie m ^{re} .		0 46	10 25
	Jeudi	13 ss. Hippolyte et Cassien mm.		1 57	10 49
	Vend.	14 <i>Jeûne</i> , s. Eusèbe c.		3 10	11 22
	Sam.	15 ASSOMPTION. s. Alfred év.		4 21	— —
	33.	Jésus guérit dix lépreux. Luc, 17.	Pleine lune le 19 à 9 h. 38 s.		
	DIM.	16 13. s. Joachim, s. Théodule év.		5 26	0 Min 6
	Lundi	17 ss. Liberat et Rogat m. m.		6 20	1 5
	Mardi	18 s. Agapit m. ste Hélène imp.		7 2	2 18
	Merc.	19 s. s. Louis év., s. Sébald c.		7 34	3 42
	Jeudi	20 s. Bernard a. d., s. Philibert a.		8 0	5 10
	Vend.	21 ste Jeanne de Chantal.		8 22	6 38
	Sam.	22 s. Symphorien m., s. Gunifort m.		8 42	8 4
	34.	Nul ne peut servir deux maîtres. MAT. 6.	Dernier quart. le 26 à 12 h. 19 s		
	DIM.	23 14. s. Philippe-Bénice c., s. Sidoine		9 2	9 28
	Lundi	24 s. BARTHÉLÉMY, ap. ste Aure v. m.		9 23	10 50
	Mardi	25 s. s. Louis r. s. Patrice c.		9 48	0 11
	Merc.	26 s. Gebhard év. s. Zéphirin P m.		10 18	1 30
	Jeudi	27 s. Joseph Cal c. ste Eulalie v. m.		10 55	2 44
	Vend.	28 s. Augustin év. d., s. Hermès m.		11 41	3 50
	Sam.	29 <i>Décollation de s. Jean-Baptist e.</i>		— —	4 45
	35.	Le fils de la veuve de Naïm. Luc, 7.	Nouvelle lune le 2 à 5 h. 37 s		
	DIM.	30 15. ste Rose v., s. Félix, pr. m.		0 37	5 29
	Lundi	31 s. Raymond Nonnat év.		1 40	6 3

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 28 minutes.

Haricots au jus.— Faites cuire les haricots dans de l'eau et du sel, un oignon découpé, un bouquet, égouttez-les, puis vous mettez dans une casserole du beurre dans lequel vous délayez de l'extrait de viande Liebig,

vous ajoutez poivre, sel, persil haché, vous mouillez un peu, et vous faites sauter vos haricots dans ce jus.

L'eau de ces haricots, en y ajoutant de l'extrait de viande Liebig avec un peu de beurre, procure un excellent potage.

Foire du mois d'août 1891

Aillevillers	20	Cuiscaux	13	Metz	13	Rigney	4
Amance	11	Danois-marie	11	Mirecourt	10	Roitbach	6
Al kirch	20	Damblain	29	Montbéliard	31	Rougemont	7
Arbois	4	Deize	3, 17	Mont s.-Vaud	27	Romont	17
Arcey	6	Dijon	25	Morteau	4	Roe	26
Arc-et-Sen.,	25	Epoisses	31	Mulhouse	2	Russey	6
Audincourt	19	Etalans	25	Mézières	26	S. Amour	4
Bains	21	Faverney	5	Morat	5	S. Didier	26
Baume l.-D.	6	Ferrière	4	Moudon	10	S. Marie-aux-Mines	5
Beaucourt	24	Fongeroles-l'Ég.	26	Montier	3	S. Ursanne	24
Beaufort	22	Fraisans	5	Noidans-l.-F.,	6	S. Imier	17
Belfort	3	Fraze	7, 28	Nozroy	3	S. Vit	4, 19
B-leherbe	13	Grandville	3	Neuveville	25	Saiguelégier	11
Besançon	10	Gruey	10	Nourmont	3	Salles	17
Baudoucourt	26	Grenoble	15	Ornans	4	Sarcey-le-Gr.	25
Bellfontaine	28	Gy	27	Passavant	11	Sarrebouurg	4, 18
Belvoir	10	Hadol	3	Payette	20	Sarreguemines	5
Bischwiller	17	Jussey	24	Pierrefontaine	19	Saulx	12
Bienne	6	Jougne	25	Poligny	24	Sellières	12
Bletterans	18	Laderson	10	Pontarlier	13	Strasbourg	19
Bouclans	17	Langres	18	Porrentruy	17	Thann	23
Bruyères	12	Levir	12	Port-sur-Saône	4	Thuoville	17
Champagnole	15	Les Bois	31	Put'elange	10	Thons	23
Champ'itte	5	L'Isle-s.-l.-D.	4	Phalsbourg	9	Va'dahon	11
Charquemont	5	Lure	4, 18	Quingey	3	Val d'Ajol	3
Chaumont	1	Luxembourg	10	Rambervillers	13	Vauvillers	13
Clerjus	24	Maiche	20	Raon-l'Étape	10	Vercel	10
Cousance	10	Nancy	13	Remiremont	4, 18	Verdun	5

Dieu vous bénisse! — Il est d'un usage traditionnel de saluer par *Dieu vous bénisse!* la personne qui éternue. Pourquoi cette salutation? La mythologie la fait remonter à Prométhée.

Lorsque ce titan eut terminé la figure d'argile dont il voulait faire un homme, il plaça sous le nez de son héros un rayon de soleil qu'il avait enmagasiné dans une fiole. Ce rayon pénétra si vivement dans le cerveau de la statue qu'elle éternua d'une façon stridente.

Que Jupiter vous bénisse! dit Prométhée. L'homme qu'il venait de former et d'animer transmet à ses descendants la formule de Prométhée, et l'usage s'en est conservé jusqu'à nos jours.

Dieu vous bénisse! est devenu une expression de politesse qui, sous l'ancienne monarchie, était employée à la cour et dans la société aristocratique. Sous peine de passer pour un manant, nul ne devait se dispenser de saluer de la sorte tout personnage qui faisait entendre le cri spasmodique du cerveau.

Plus tard, les événements politiques firent modifier cette formule un peu trop cléricale, paraît-il; on salua l'éternuement par ces équivalents: « A vos souhaits » ou: « Tout ce que votre cœur désire! »

Les rhumes de cerveau régnèrent à Paris d'une manière épidémique en 1815. Ce fut un éternuement général. Aux réunions parlementaires ou scientifiques, tout orateur était pris de convulsions spasmodiques, telles qu'un discours devenait impossible. On n'entendait partout dans les salons, au théâtre, à l'église, que des explosions formidables.

Louis XVIII fatigué d'entendre autour de lui tant de bruit et des formules si souvent répétées, invita les personnages qui fréquentaient la cour à s'abstenir de ces salutations parlées. L'usage changea. On salua purement et simplement celui qui éternuait, en portant la main au chapeau ou en faisant un signe de tête.

Ce salut tend à disparaître. Bientôt, dans tous les pays et dans toutes les classes, l'éternuement passera inaperçu; excepté toutefois dans certaines contrées où l'éternuement est toujours considéré comme d'un bon augure.

* * *

Une dame se plaignait devant Mgr. de la Mothe-d'Orléans, de la longueur de la messe le dimanche.

Ce n'est pas la messe, Madame, répondit finalement le Prélat, qui est trop longue. C'est votre dévotion qui est trop courte.

SEPTEMBRE

Notes	9.	MOIS DES SAINTS ANGES	COURS de la LUNE etc.	LEVER de la LUNE	COUCH. de la LUNE
	Mardi	1 ste Vèrène v., s. Gilles a.		2 47	6 29
	Merc.	2 s. Etienne r., s. Maxime m.		3 56	6 51
	Jeudi	3 s. Pélage m., ste Sérapie v. m.		5 3	7 9
	Vend.	4 ste Rosalie v., s. Moïse proph.		6 10	7 24
	Sam.	5 s. Laurent-Just év., s. Victorin év.		7 15	7 39
	36.	Jésus guérit un hydropique. LUC, 14.		Nouvelle lune le 3 à 8 h. 25 m.	
	DIM.	6 16. s Magne a., s. Onésiphore m.		8 21	7 54
	Lundi	7 s. Cloud pr., ste Reine v. m.		9 27	8 10
	Mardi	8 NATIVITE DE N.-D. s. Adrien.		10 34	8 28
	Merc.	9 ste Cunégonde, s. Gorgon m.		11 44	8 50
	Jeudi	10 s. Nicolas de Tolentino c.		0 55	9 19
	Vend.	11 s. Félix m., s. Prothus m.		2 6	9 56
	Sam.	12 s. Guy c. s Gerdat év.		3 12	10 47
	37.	Le grand commandement. MATT. 22.		Prem. quart. le 11 à 11 h. 17 m.	
	DIM.	13 17. S. Nom de Marie. s. Materne év.		4 9	11 52
	Lundi	14 Exaltation de la Ste-Croix.		4 55	— —
	Mardi	15 s. Nicomèse pr. m., s. Evre év.		5 31	1 9
	Merc.	16 Q.-T. s. Corneille P. m., s. Cyprien m		5 59	2 35
	Jeudi	17 Les Stigmates de S. François.		6 22	4 3
	Vend.	18 Q.-T. s. Thomas, archevêque.		6 43	5 31
	Sam.	19 Q.-T.s. Janvier év. m.		7 3	6 58
	38.	Jésus guérit le paralytique. MATT, 9.		Pleine lune le 18 à 5 h. 13 m.	
	DIM.	20 18. Fête fédérale. N.-D. des 7 Doul.		7 24	8 24
	Lundi	21 s. MATTHIAS ap., s. Lô év.		7 48	9 50
	Mardi	22 s. Maurice m., s. Emmeran év.		8 16	11 13
	Merc.	23 s. Lin P. m., ste Thècle v. m.		8 51	0 32
	Jeudi	24 N.-D. de la Merci. s. Gérard év.		9 35	1 43
	Vend.	25 s. Thomas de Villeneuve év.		10 29	2 43
	Sam.	26 s. Lambert év. m., s. Cyprien m.		11 31	3 31
	39.	L'homme sans la robe nuptiale. MATT., 22,		Dernier quart. le 24 à 11 h. 17 m	
	DIM.	27 19. ss. Côme et Damien mm.		— —	4 7
	Lun di	28 s. Wenceslas m., s. Alphe forger.		0 38	4 35
	Mardi	29 s. Michel arch., s. Ludwin év.		1 46	4 58
	Merc.	30 ss. Ours et Victor mm s. Jérôme d.		2 54	5 16

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 24 minutes.

Gavroche rencontre au Jardin des Plantes un couple d'une laideur grotesque.

— Tiens! s'écrie-t-il en se dandinant les mains dans ses poches, on a donc ouvert la cage aux singes ?

Le monsieur, furieux :

— Est-ce pour moi que vous dites ça ?

— Non, monsieur.

— Alors, c'est pour ma femme ?

— Non.

— Alors, pour qui est-ce donc ?

Le gavroche, s'esquivant au galop :

— C'est pour les deuses !

Un vieux citadin, * * * au crâne chauve, se prosterne devant une belle :

— O ma Lucile, voyez, je vous adore à deux genoux !

Lucile impatiente :

— Dites donc à trois, homme modeste !

Foire du mois de septembre 1891

Anniviers	28	Chaux-de-Fonds	16	L'Isle-sur-D.	7	Payerne	17
Aubonne	8	Cote aux fées	14	Locle	29	Rougemont	4
Avenches	18	Cortébert	21	Lausanne	9	Russey	3
Aillevillers	17	Couvét	8	Louèche	29	Romont	15
Altkirch	29	Cerlier	9	Langenthal	15	Rue	30
Amancey	3	Courtelay	24	Langnau	16	Rigney	1
Andelot	14	Dombresson	21	Lutry	17	Rambervillers	10
Arbois	8	Damprichard	16	Motiers	4	Remiremont	1
Arc-et-Senans	23	Dieuz	7	Meiringen	23	Raon l'E.	14
Arcey	3	Dannemarie	8	Malleray	28	Simplon	28
Audincourt	16	Delémont	15	Massevaux	16	Schwarzembourg	24
Bellelay	5	Delle	14	Montfaucon	14	Sonvillier	23
Boudry	8	Etalans, D.	2	Metz	10	Soleure	14
Bellegarde	21	Erlenbach	8	Martigny	28	S.-Amour	5
Brévine	16	Estavayer	9	Mirecourt	14	S.-Marie-aux-M.	2
Râle	17	Feschel	19	Montbéliard	28	S.-Vit	16
Berne	1	Fontaines	12	Maiche	17	Salins	21
Buren	2	Fribourg	7	Morteau	1	Saulx	9
Bulle	10	Froustigen	11	Monthey	9	Sancey-le-Gr.	25
Butte	18	Faverney	2	Morat	2	Travers	7
Baume-les-D.	3	Gampel	25	Morges	2	Thionville	14
Bletterans	15	Glovelier	9	Moudon	14	Trévillers	9
Bains	18	Gruyères	28	Neuchâteau	30	Verrières	16
Belfort	7	Genève	7	Nods	26	Vevey	5
Beaufort	22	Gruey	14	Nyon	24	Val d'Ajol	21
Belleherbe D.	10	Gy, H. S.	28	Oltén	7	Valdahon	8
Besançon	14	Herzogenbuchsée	9	Ornans	1	Vaufrey	10
Bruyères	9	Jussey	28	Oensingen	21	Versoix	4
Bienne	10	Landeron	7	Ormont	14	Viège	28
Chaindon	7	Longuyon	9	Oron	2	Xertigny	10
Coffrane	7	Lure	15	Pierrefontaine	16	Yverdon	1
Chaumont	5	Luxembourg	3	Plombières	28		
Chaussin, J.	15	Levier	9	Pontarlier	3		
Champagnole	19	Langres	30	Porrentruy	21		

Dentistes japonais. — Les dentistes japonais n'épouvantent pas leurs victimes en offrant à leur vue les instruments de torture, perfectionnés ou autres, à l'aide desquels nos artistes arrachent à leurs clients les mauvaises et souvent les bonnes dents. C'est délicatement avec le pouce et l'index de la dextre que le dentiste japonais vous extrait une et même plusieurs molaires. Il faut naturellement une grande pratique pour en arriver à ce point d'habileté. Pour l'obtenir, l'élève dentiste fait un apprentissage chez un maître; il doit s'exercer longtemps à enlever des pointes de bois enfoncées dans des planches tendres d'abord, puis ensuite solidement fixées à coup de marteau dans le bois de chêne.

Quand l'élève, par un seul effort et sans secousse aucune, peut enlever une de ces dents de bois, alors on peut lui confier n'importe quelle mâchoire humaine, aucune dent, fût-elle fixée dans un ratelier d'acier, ne lui résistera.

Un habile opérateur japonais peut, en 30 secondes et sans sortir les doigts de la bou-

che de sa victime, arracher aisément sa demi-douzaine de dents.

* * *

Lors du passage à Paris de M. le comte de Sponneck, ce gentilhomme danois si cher au jeune roi des Hellènes, dans un diner semi-politique, on en vint à traiter devant lui la question des révolutions de la Grèce et de l'instabilité de ses gouvernements.

— C'est un pays ingouvernable, disait un ambassadeur allemand; les Grecs sont tous fous...

— Cependant, répondit le comte de Sponnecks, c'est de la Grèce que sont sortis les philosophes et les sages

— Oui, oui, monsieur le comte, c'est justement cela; ils en sont sortis et ils n'y sont pas rentrés.

* * *

Après bon temps on se repent.

Le temps beau bon ou fâcheux.

Est l'entretien de qui n'a mieux.

Changement de temps, entretien de sots.

OCTOBRE

Notes	10.	MOIS DU ROSAIRE	COURS de la LUNE	LEVER de la LUNE	COUCH. de la LUNE
	Jeudi	1 s. Germain év. s. Remi év.,		4 1	5 ^{soir} 32
	Vend.	2 s. Léger, év. m., s. Guérin m.		5 ^{Matin} 7	5 ^{soir} 47
	Sam.	3 s. Candide m., s. Ewalde pr. m.		6 12	6 1
	40.	Le fils de l'officier de Capharnaüm. JEAN 4,	Nouvelle lune le 3 à 1 h 7 m		
	DIM.	4 20. ROSAIRE. s. François d'Assise c.		7 19	6 17
	Lundi	5 s. Placide m., ste Flavie		8 26	6 34
	Mardi	6 s. Bruno c., ste Foi v. m.		9 35	6 54
	Merc.	7 s. Serge. ste Laurence m ^{re} .		10 46	7 20
	Jeudi	8 ste Brigitte vv., s. Rustique, m.		11 57	7 53
	Vend.	9 s. Denis, m., s. Abraham.		1 ^{soir} 4	8 38
	Sam.	10 s. Géréon m., s. François-Borgia c.		2 3	9 35
	41.	Les deux débiteurs MATTH. 18.	Prem. quart. le 10 à 11 h. 6 soir		
	DIM.	11 21. s. Firmin év., s. Nicaise év.		2 51	10 46
	Lundi	12 s. Pantale év. m., s. Maximilien.		3 29	— ^{Matin} —
	Mardi	13 s. Edouard r., s. Hugolin m.		3 59	0 6
	Merc.	14 s. Callixte P. m., s. Burcard év.		4 24	1 31
	Jeudi	15 ste Thérèse v., s. Roger év.		4 45	2 57
	Vend.	16 s. Gall a., s. Florentin év.		5 4	4 23
	Sam.	17 ste Hedwige vv., s. Florent év. m.		5 24	5 50
	42.	Rendez à César ce qui est à César. MATTH. 22	Pleine lune le 17 à 1 h. 54 soir		
	DIM.	18 22. s. LUC évang. s. Athénodore év.		5 46	7 17
	Lundi	19 s. Pierre d'Alcantara c.		6 13	8 44
	Mardi	20 s. Jean de Kant c.		5 45	10 8
	Merc.	21 ste Ursule v. m., s. Hilarion a.		7 28	11 26
	Jeudi	22 ste Alodie v. m., ste Cordule v. m.		8 18	0 ^{soir} 34
	Vend.	23 s. Pierre-Pascase év. m.		9 19	1 28
	Sam.	24 s. Raphaël arch., s. Théodore m.		10 25	2 9
	43.	Jésus ressuscite la fille d'un prince. MATTH. 9	Dern. quart. le 24 à 2 h. 6 soir		
	DIM.	25 23. ss. Chrysanthe et Darie mm.		11 34	2 40
	Lundi	26 s. Evariste P. m., s. Lucien m.		— —	3 4
	Mardi	27 s. Frunence év., s. Elesbaan r.		0 ^{Matin} 43	3 23
	Merc.	28 ss. SIMON et JUDE, ste Cyrilla v. m.		1 50	3 40
	Jeudi	29 ste Ermeline v., ste Eusébie v. m.		2 57	3 55
	Vend.	30 ste Zénobie m ^{re} . ste Lucile v. m.		4 2	4 9
	Sam.	31 Jeûne. s. Wolfgang év.,		5 8	4 24

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 h. 28 minutes.

— Faites-vous des affaires ? demande un négociant de Marseille à un confrère de Bordeaux qu'il a rencontré sur les boulevards.

— Enormément !

— Qu'appellez-vous énormément ?

— Tenez : pour vous donner une idée de notre correspondance, ma maison de commerce dépense par an 2 500 fr. d'encre.

— Té répond le Marseillais, qu'est-ce que c'est que ça ? Moi, mon bon, j'en économise pour 4000 fr., rien qu'en ne mettant pas les points sur les i !

* * *

Un quidam, qui ne se fiait pas à sa mémoire, écrivit sur ses tablettes : *NOTA. Ne pas oublier de me marier en passant à Tours.*

Foire du mois d'octobre 1891

Aigle	31	Chatx-de-Fonds	21	L'Isle-sur-D.	5-19	Rougemont	1
Aillevillers	15	Cernier	12	Loche	20	Russey	1
Altkirch	20	Cossonay	15	Lajoux	11	Rodersdorf	19
Amancey	1	Cressier	28	Laufon	27	Romanmotier	13
Andelot	26	Cudrefin	26	Lausanne	14	Romont	23
Arbois	6	Damprichard	21	Louèche	8	Rue	28
Arc-et-Senans	28	Diesse	26	La Sarraz	13	Schupfen	26
Arcey	1	Dannemarie	14	Le Lieu	6	Sagne	20
Audincourt	21	Delémont	20	Metz	8	Sierre	26
Aumont	15	Delle	12	Morvillars	27	Sion	3
Bâle	27	Etalans, D.	27	Martigny	5	Soleure	12
Berne	6	Etrepigny	30	Mirecourt	12	Ste-Croix	7
Berthoud	21	Echalens	15	Montbéliard	26	S.-Amour	3
Bex	15	Eplature	20	Maiche	15	Signau	22
Bière	19	Erlenbach	13	Morteau	6	S. Hippolyte	12
Brienz	7	Estavayer	14	Mensingen	9	S. Ursanne	26
Brigue	16	Fleurier	9	Monthey	14	S.-Marie-aux-M.	7
Buren	28	Fribourg	5	Morat	7	S.-Vit	6
Bulle	7	Froutigen	20	Morges	8	Salins	19
Butte	6	Ferrette	6	Moudon	19	Saulx	14
Baume-les-D.	1	Faverney	7	Moutier	19	Sancey-le-Gr.	26
Bletterans	20	Gessenay	9	Neuf-Brisach	5	Tavannes	28
Bains	16	Gruey	12	Neuchâteau	31	Tramelan	14
Belfort	5	Gy, H. S.	27	Olen	19	Thionville	19
Beaufort	22	Grandval	4	Ornans	6 29	Tréviillers	1
Belleherbe D.	8	Jussey	26	Pierrefontaine	21	Vallorbes	20
Besançon	12	Landéron	5	Plombières	15	Verrières	14
Bruyères	14	Lignères	15	Poligny	26	Vevey	27
Bienne	8	Longuyon	20	Pontarlier	15	Val d'Ajol	5
Courtavon	14	Lure	6	Porrentruy	15	Valdahou	13
Chalonge	28	Luxembourg	12	Rambervillers	8	Xertigny	8
Chaumont	3	Levier	14	Remiremont	6		
Chaussin, J.	27	Langres	26	Raon l'E.	12		
Champagnole	17	Le Thillot	19	Rigney	6		

Vipères, souris et scorpions. — Il est toujours curieux d'étudier les petits mystères de la nature.

Tout le monde sait qu'on attire les vipères avec du lait ; eh ! bien, il est une chose qu'on ignore, c'est que la salive de l'homme produit sur la vipère l'effet du venin de la vipère sur l'homme.

Si vous lancez un jet de salive dans une jatte de lait, les vipères boiront le lait, mais elles resteront dans la jatte ... mortes.

Autre détail d'histoire naturelle : dans les pays chauds, la souris est attaquée par le scorpion ; elle reçoit dans la lutte des blessures qui ne pourraient qu'être mortelles.

Quand elle est la plus forte, elle mange la cervelle du scorpion, et cette cervelle constitue un contre-poison qui la sauve.

* * *

Il y a des gens qui se rendent dans les sociétés avec un plan de conversation tout fait, et ils le suivent à quelque prix que ce soit. Le comte de... a une histoire où il s'agit de fusils ; il la croit très-plaisante, et d'ailleurs il

est persuadé qu'il la débite très-agréablement. Il tente tous les moyens possibles d'amener la conversation sur les fusils, pour placer son histoire. S'il n'y réussit pas, il saute sur sa chaise, et dit que c'est un coup de fusil qu'il a entendu : on lui proteste qu'il s'est trompé ; il convient que cela se peut, mais il ajoute : *N'importe, puisque nous sommes sur l'article des fusils....* et voilà qu'il raconte son histoire en dépit de la compagnie.

* * *

Dur, très dur, mais authentique :

X... est le plus charmant garçon du monde, mais il a le malheur d'être le fils d'un usurier. Tenu par ce fait à l'écart de la bonne société, il souffre cruellement et cherche à s'étourdir en menant une vie à outrance.

Dernièrement, après une avalanche de factures, l'auteur de ses jours l'apostrophe violemment :

— Quand rougiras-tu de tes dépenses, pendar ?

Quand vous rougirez de vos recettes, mon père.

NOVEMBRE

Notes	11.	Mois des Ames du Purgatoire
	44.	Jésus apaise la tempête. MATTH 8.
DIM.	1	24. LA TOUSSAINT. s. Amable <i>pr</i>
Lundi	2	<i>Commémoration des trépassés.</i>
Mardi	3	ste Ide <i>vv.</i> , s. Hubert <i>év.</i>
Merc.	4	s. Charles Borromée <i>card.</i>
Jeudi	5	s. Pirminien <i>év.</i> , s. Silvain <i>m.</i>
Vend.	6	s. Protas <i>év.</i> , s. Léonard <i>er.</i>
Sam.	7	s. Ernest <i>a.</i> , s. Engelbert <i>év.</i>
	45.	Le bon grain et l'ivraie MATTH. 13
DIM.	8	25. s. Godefroi <i>év.</i> , s. Dieudonnée <i>P.</i>
Lundi	9	s. Théodore <i>soldat</i> , ste Eustolie
Mardi	10	s. André-Avelin <i>c.</i> , ste Florence.
Merc.	11	s. Martin <i>év.</i> , s. Véran <i>év.</i>
Jeudi	12	s. Martin <i>P. m.</i> , s. Ruf <i>év.</i>
Vend.	13	s. Stanislas Kostka <i>c.</i> , s. Brice <i>év.</i>
Sam.	14	s. Imier <i>er.</i> , s. Josaphat <i>év.</i>
	46.	Le grain de senevé. MATTH 13
DIM.	15	26. ste Gertrude <i>v.</i> , s. Léopold <i>c.</i>
Lundi	16	s. Othmar <i>a.</i> , s. Fidence <i>er.</i>
Mardi	17	s. Grégoire-Th. <i>év.</i> , s. Agnan <i>év.</i>
Merc.	18	s. Odon <i>a.</i> , s. Romain <i>m.</i>
Jeudi	19	ste Elisabeth <i>vv.</i> , s. Pontien <i>P. m.</i>
Vend.	20	s. Félix de Valois <i>c.</i> , s. Edmond <i>r.</i>
Sam.	21	<i>Présentation de Notre-Dame.</i>
	47.	Signes avant la fin du monde. MATTH, 24.
DIM.	22	27. ste Cécile <i>v. m.</i> , s. Philémon <i>m.</i>
Lundi	23	s. Clément <i>P. m.</i> , ste Félicité <i>mre</i>
Mardi	24	s. Jean de la Croix <i>c.</i> , ste Flore <i>v</i>
Merc.	25	ste Catherine <i>v. m.</i> , ste Juconde <i>v.</i>
Jeudi	26	s. Conrad <i>év.</i> , s. Pierre d'Alex. <i>év. m.</i>
Vend.	27	s. Colomban <i>a.</i> , s. Virgile <i>év.</i>
Sam.	28	B. Elisabeth Bona <i>v.</i> , s. Sosthène <i>év.</i>
	48.	Le dernier avènement. LUC, 21.
DIM.	29	1 ^{er} <i>Avent.</i> s. Saturnin, <i>m.</i>
Lundi	30	s. ANDRÉ. <i>ap.</i> , Trojans.

COURS de la LUNE	LEVER de la LUNE	COUCH. de la LUNE
Nouvelle lune le 1 à 6 h 42 soir		
☾	6 ^h 16 ^h Matin	4 ^h 40 ^h Soir
	7 24	4 59
	8 37	5 23
	9 48	5 54
	10 57	6 34
	11 59	7 28
	6 ^h 50	8 34
Prem. quart. le 9 à 8 h. 56 mat.		
☾	1 31	9 49
	2 2	11 10
	2 27	—
	2 48	0 32 Matin
	3 7	1 56
	3 26	3 19
	3 46	4 44
Pleine lune le 16 à 0 h. 25 mat		
☽	4 10	6 10
	4 38	7 36
	5 16	8 59
	6 3	10 14
	7 1	11 46
	8 8	0 5 Soir
	9 18	0 41
Dern. quart. le 23 à 8 h. 35 mat		
☾	10 28	1 8
	11 37	1 29
	—	1 46
	0 44 Matin	2 2
	1 50	2 16
	2 56	2 31
	4 2	2 46
Nouvelle lune le 1 à 11 h. 54 mat.		
	5 11	3 4
	6 23	3 26

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 42 minutes

M^{me} Z..., disait à son gendre, médiocrement heureux en ménage : « — Mon bon ami, que vous donnerai-je pour votre fête? Voulez-vous le portrait de votre femme? »

— Je le veux bien, répondit le mari, mais à une condition : c'est que quand j'aurai le portrait, je vous rendrai l'original.

* * *

On racontait dans un cercle que les membres de l'Académie chargés de la rédaction du dictionnaire en étaient arrivés à la lettre E.

— C'est bien heureux, dit un assistant, car on pourra bientôt les envoyer faire F.

Foire du mois de novembre 1891

Aillewillers	19	Charquemont	4	Metz	12	Rohrbach	5
Amance	16	Chaumont	7	Mirecourt	9	Rougemont	6
Altkirch	25	Cousance	9	Montbéliard	30	Romont	10
Arbois	3	Dannemarie	10	Mont-s.-Vaud.	26	Rue	25
Arcey	5	Damblain	25	Morteau	3	Russey	5
Arc-et-Sen.,	10	Dieuze	2,16	Mézières	18	S. Amour	2
Audincourt	18	Dijon	10	Morat	4	S. Didier	25
Aarberg	11	Epoisses	2	Moudon	16	S. Marie-aux-Mines	4
Aubonne	3	Etalans	24	Noidans-l.-F.,	3	S. Imier	17
Bains	20	Estavayer	11	Nozoroy	2	S. Vit	18
Baume-l.-D.	5	Fribourg	9	Neuveville	24	Salis	16
Beaucourt	23	Faverney	4	Noirmont	2	Sancey-le-Gr.	25
Beaufort	23	Fougerolles-l'Eg.	25	Neuchâtel	5	Sarrebouurg	17
Belfort	2	Fraisans	4	Ollon	20	Sarreguemines	4
Belleherbe	12	Fraize	13	Oltén	16	Saulx	11
Besançon	9	Grandvelle	2	Ornans	3	Sellières	11
Baudoncourt	25	Gruey	9	Passavant	10	Strasbourg	18
Bienne	12	Gy	27	Payerne	19	Sierre	26
Bletterans	17	Hadol	2	Pierrefontains	18	Sion	7
Bruyères	11	Jussey	24	Poligny	23	Thoune	4
Berne	23	Landeron	12	Pontarlier	12	Thann	7
Berthoud	5	Langres	25	Porrentruy	16	Thionville	16
Bex	5	Levier	11	Puttelange	9	Valdahon	10
Brienz	11	L'Isle-s.-l.-D.	2	Quingey	2	Val d'Ajol	2
Bulle	19	Lure	3	Rambervillers	12	Vauvillers	12
Chandon	9	Luxembourg	9	Raon-l'Etape	9	Vercel	16
Champagnole	21	Maiche	19	Remiremont	3	Verdun	12
Champlitte	4	Maruay	7	Rigney	3	Vevey	24

Au foyer de la Comédie-Française un noble habitué, qui ne passe pas pour un aigle, était planté devant une sociétaire dont l'esprit et le talent sont également appréciés.

— On dit, madame, dit l'ingénu, que vous allez vous retirer prochainement. C'est grand dommage ; mais enfin on ne saurait être et avoir été.

— Oh ! je vous demande pardon, monsieur, fit la sociétaire, on peut avoir été bête et le demeurer toujours !

* * *

Moyen de se débarrasser des cors, verrues, etc. — L'acide salicylique sert de base dans la plupart des topiques employés contre les cors. Le docteur Roesen se félicite du traitement suivant, dans les cas de productions épidermiques anormales, comme cors, œils-de-perdrix, verrues, etc., etc.

Il fait humecter la production épidermique avec une solution d'acide borique ou d'acide salicylique, puis on recouvre d'une couche de 4 à 5 millimètres d'acide salicylique pur et cristallisé, on applique par dessus un morceau de linte buriqué, humecté et plié en quatre, puis une feuille de gutta-percha assez grande pour envelopper de tous côtés la partie qui est le siège de la production épider-

mique. Lorsque celle-ci n'atteint pas des dimensions considérables, on laisse le pansement en place pendant cinq jours ; quand on l'enlève, on trouve la production épidermique un peu ratatinée et détachée de sa base d'implantation, et la peau ne présente, au-dersous, aucune trace de cautérisation.

Si la production épidermique atteint une grande épaisseur, il faut laisser le pansement pendant plus de cinq jours.

* * *

En cour d'assises.

On juge un affreux gremlin accusé d'assassinat.

Le président. — Vous aviez pourtant reçu une bonne éducation ; par quel concours de circonstances en êtes-vous arrivé à voler, puis à tuer ? Dites-nous franchement qui vous a amené sur ce banc.

L'accusé, avec un accent légendaire. — Les gendarmes.

* * *

Un domestique modèle.

— Qui demandez-vous ?

— Le baron Vauminet.

— Qu'est-ce que vous lui voulez ?

— C'est pour une note...

— Il est parti pour la campagne.

— ... Que j'avais à lui payer.

— Mais il est revenu ce matin.

DÉCEMBRE

Notes	12.	Mois de l'Immaculée-Concept.	COURS de la LUNE etc	LEVER de la LUNE	COUCH de la LUNE
	Mardi	1 s. Eloi év., s. Diodore pr.		7 ^{Matin} 35	3 ^{Soir} 55
	Merc.	2 ste Bibiane v. m., ste Pauline v. m.		8 ^{Matin} 47	4 ^{Soir} 32
	Jeudi	3 s. Franç.-Xavier c., s. Lucius r.		9 53	5 22
	Vend.	4 ste Barbe v. m., Osmond év.		10 49	6 25
	Sam.	5 s. Sabas a., s. Nicet év.		11 32	7 38
	49.	Jean envoie deux de ses disciples. MATTH., 11.	Premier quart. le 8 à 5 h. 23 soir		
	DIM.	6 2 ^e Av. s. Nicolas év., ste Denyse m ^{re}		0 ^{Soir} 6	8 58
	Lundi	7 s. Ambroise év. d., ste Fare v.		0 32	10 19
	Mardi	8 IMMACULÉE CONCEPTION.		0 54	11 40
	Merc.	9 s. Euchaire év., ste Léocadie v. m.		1 13	— —
	Jeudi	10 s. Melchiade P. m., ste Euladie v.		1 31	1 ^{Matin} 4
	Vend.	11 s. Damase P., s. Sabin év.		1 49	2 ^{Matin} 22
	Sam.	12 ste Odile v., s. Synèse m.		2 10	3 44
	50.	Témoignage de saint Jean. JEAN, 1.	Plaine lune le 15 à 1 h. 02 soir		
	DIM.	13 3 ^e Av. ste Lucie v. m. s. Josse c.		2 36	5 7
	Lundi	14 s. Agnel a ste Eutropie v. m.		3 8	6 31
	Mardi	15 s. Célien m., ste Léocadie v.		3 50	7 50
	Merc.	16 Q.-T. s. Eusèbe év. m.,		4 43	8 59
	Jeudi	17 ste Adélaïde imp. s. Lazare év.		5 47	9 54
	Vend.	18 Q.-T. s. Gatien év., s. Auxence év.		6 58	10 36
	Sam.	19 Q.-T. s. Némèse m., s. Darius m.		8 9	11 8
	51.	Prédication de saint Jean-Baptiste. LUC, 3.	Dern. quart. le 23 à 5 h. 48 m.		
	DIM.	20 4 ^e Av. s. Ursanne c., ste Fauste.		9 20	11 32
	Lundi	21 s. THOMAS ap., s. Festus m.		10 29	11 51
	Mardi	22 s. Florus m., s. Zénon s. m.		11 35	0 ^{Soir} 7
	Merc.	23 ste Victoire v. m., s. Dagobert.		— —	0 22
	Jeudi	24 Jeûne. s. Delphin év., ste Irmine v.		0 ^{Matin} 41	0 36
	Vend.	25 NOEL. ste Anastasie m.		1 ^{Matin} 47	0 51
	Sam.	26 s. ETIENNE diac. 1 ^{er} martyr.		2 55	1 8
	52.	Evangile de la fête de S. Jean, 2.	Nouv. lune le 31 à 3 h. 29 mat.		
	DIM.	27 s. JEAN ap. évang. s. Théophane év		4 4	1 28
	Lundi	28 ss. INNOCENTS. s. Abel 1 ^{er} juste.		5 17	1 53
	Mardi	29 s. Thomas de Cantorbéry év. m.		6 29	2 27
	Merc.	30 s. Sabin év. m., s. Libère év.		7 39	3 13
	Jeudi	31 s. Silvestre P., ste Colombe v. m.		8 40	4 12

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 9 minutes.

Un homme, extrêmement ennemi du mensonge, avait coutume de tout nier à un menteur de profession. Un jour que celui-ci rapportait une nouvelle, l'homme véridique lui soutenait qu'elle était fautive, et voulait même parier contre. Quelqu'un s'approcha et lui dit à l'oreille :

— Ne gagez pas, le fait est vrai.

— S'il est vrai, pourquoi le raconte-t-il ? répliqua l'autre avec impatience.

* * *

Un écrivain impertinent a dit que Dieu forma tout dans la femme, excepté la tête, dont il ne voulut pas se mêler, mais dont il abandonna la façon au diable.

Foire du mois de décembre 1891

Altkirch	24	Etalans	22	Langenthal	1	Romont	1
Arbois	1	Echalens	24	Laufon	1	Rougemont	4
Arcey	3	Einsisheim	25	Laupen	31	Rue	16
Audincourt	16	Epoisses	10	Maiche	17	Redingen	30
Aarberg	30	Erstein	17	Mirecourt	14	Reischoffen	22
Aigle	19	Ettelbruck	1	Montbéliard	28	Remilly	8
Aubonne	1	Fribourg	7	Morteau	1	Rohrbach	3
Avenches	18	Faverney	2	Moudon	26	Reichenbach	8
Bains	18	Fougerolles	23	Morat	2	Sumiswald	26
Baume	3	Fraisans	2	Martigny	7	Saignelégier	7
Beaucourt	21	Fraize	11	Morges	23	St-Amour	4
Belfort	7	Gy	28	Mouthey	31	St-Dié	30
Belleherbe	10	Genève	7	Mez	10	Ste-Marie-aux-Mines	2
Besançon	14	Gendriez	14	Neuveville	29	St-Witt	1
Berthoud	31	Girecourt	30	Nidau	8	Salins	21
Bienne	31	Grandvélle	2	Nozeroy	7	Sancey	26
Bruyère	9	Grenoble	4	Neuchâteau	1	Schlestadt	6
Bulle	10	Hadol	7	Oron	2	Strasbourg	18
Bouxwiller	8	Huttwyl	2	Orbe	14	Soleure	14
Botzheim	14	Höchfelden	2	Ornans	1	Sarreguemines	2
Bâle	17	Hosingen	7	Olten	14	Sarrebourg	1
Buren	9	Htkirch	14	Oiselay	9	Saulx	9
Champagnole	19	Jussey	29	Passavant	8	Sellières	9
Chaumont	5	Jasney	9	Pully	10	Soltz	2
Cossonoy	24	Kehl	17	Pierrefontaine	16	Schwarzembourg	26
Cully	11	Langres	15	Pontarlier	10	S Maurice	15
Charmes	1	Le Thillot	21	Pont-de-Roide	1	Thoune	16
Chatenois	21	L'Isle-sur-le-Doubs	7	Porrentruy	21	Thionville	21
Chaussin	27	Lure	1	Payerne	17	Troisfontaines	3
Colmar	24	Luxembourg	14	Quingey	7	Unterseen	15
Dampierre	7	Langnau	9	Rambervillers	10	Villeneuve	3
Dannemarie	8	Lamarche	22	Remiremont	1	Valdahon	8
Delémont	15	Longuyon	9	Russey	3	Wœrth	15
Delle	14	Lorrach	17	Raon l'Étape	14	Yverdon	26

OBSERVATION. — Les éditeurs de cet almanach, désirant donner l'état des foires aussi complet et exact que possible prient les autorités locales de leur adresser la liste des foires qui se tiennent dans leur commune, de leur indiquer les changements survenus ainsi que les erreurs qui auraient pu se glisser dans la présente édition. Ecrire à la Société typographique, à Porrentruy.

Moyen d'empêcher les lampes de fumer. — Un moyen d'empêcher les lampes de fumer est de tremper les mèches dans du vinaigre fort et de les faire sécher avant de s'en servir.

On sera tout étonné de voir quelle flamme claire et bruyante on obtient par ce procédé si simple.

B... est à son lit de mort, mais a toute sa connaissance.

— Qu'a dit le médecin ? demanda B...
 — Rassurez-vous, il a l'air très tranquille...
 — Parbleu, fait B... avec un soupir, si j'é-

tais à sa place, j'aurais l'air aussi tranquille que lui !

Le lait comme moyen d'éteindre le pétrole.
 — Le procédé a été inventé par hasard, voici comment :

Une domestique renversa par mégarde une lampe à pétrole et essaya enfin d'éteindre les flammes ; voyant qu'elle ne réussissait pas, la pauvre fille éperdue jeta un pot de lait sur le feu qui s'éteignit de suite.

Comme on a expérimenté ce procédé plusieurs fois avec succès, nous croyons être utile en le faisant connaître.

- Son Éminence M^{gr} MERMILLOD

1864 - 1890

Le grand événement religieux pour la Suisse catholique a été l'élévation du doyen de l'épiscopat suisse, de M^{gr} Mermillod, évêque de Lausanne et Genève, à la haute dignité cardinalice. On sait avec quel enthousiasme cette nouvelle fut accueillie dans le diocèse de Fribourg et dans tous les cantons catholiques, avec quel respect dans la Suisse entière et quelles fêtes superbes marquèrent le retour du nouveau cardinal dans notre patrie.

Aussi tenons-nous à consacrer à l'éminent prélat les premières pages de cet almanach, destiné plus spécialement aux familles chrétiennes de ce Jura qui le vénère et qu'il aime.

Né à Carouge le 22 septembre 1824 d'une famille simple mais foncièrement chrétienne, Gaspard Mermillod fit concevoir, dès l'enfance, les plus hautes espérances. Il entra, à l'âge de treize ans, au Collège littéraire de Genève, de là au Petit séminaire de St-Louis-du-Mont, près Chambéry. Il se distingua par son intelligence, par ses aptitudes au travail, autant que par les qualités du cœur. La vocation ecclésiastique se dessina de bonne heure chez le jeune homme si merveilleusement doué, et il vint étudier la philosophie et la théologie à Fribourg où il fut un des plus brillants élèves. Un Valaisan, le célèbre Père Roh, en était le directeur.

Le 16 juin 1847, M^{gr} Marilley ordonnait prêtre celui qui allait bientôt fasciner les auditoires les plus variés par le charme de sa parole apostolique. Déjà à sa première messe on put juger l'orateur qu'il allait devenir : son sermon, en cette circonstance solennelle, eut à Genève un retentissement immense. Nommé vicaire de Saint-Germain, il apparut de suite sur la brèche défendant l'Eglise par la plume comme par la parole. Il fonda l'*Observateur catholique*, écrivit plusieurs brochures d'actualité qui eurent plein succès, puis collabora activement aux *Annales catholiques*, qui succédèrent à l'*Observateur*.

L'année 1851, M. Mermillod reçut l'honorable mission de prêcher les exercices du Carême dans l'église de Notre-Dame des Victoi-

res à Paris, et cette première station fut le point de départ d'une série de prédications — une véritable odyssée de l'éloquence chrétienne à travers les principales villes de l'Europe.

En 1852 il prêcha à Turin, devant la cour où figuraient les descendants de cette maison de Savoie qui compte des saints parmi ses ancêtres, et qui depuis a couvert de son drapeau des entreprises qu'ils eussent hautement désavouées. Quelque temps après c'est Rome qui l'appelle ; l'abbé Mermillod prêchait à Saint-André della Valle, remplaçant M^{gr} Dupanloup qui était attendu et n'avait pu venir.

Bientôt c'est Lyon, c'est Bordeaux, Dijon, Poitiers, c'est Paris, c'est Bruxelles.... partout l'éloquent apôtre est acclamé. Il prodigue en tous lieux le bienfait d'admirables retraites ecclésiastiques.

Tous ces triomphes oratoires, ces voyages répétés à travers l'Europe laissent encore à l'infatigable prêtre le temps de continuer avec un succès toujours grandissant la lutte au moyen de la plume, et les *Annales catholiques* reçoivent et publient de nombreux travaux de lui. Il publia une œuvre de plus longue haleine, un livre *sur la perpétuelle virginité de la Mère du Sauveur*, dont M. Foisset a dit : « Ce qui nous a frappé surtout dans ce petit livre fait si vite au milieu de la vie la plus disputée par le bien qu'il soit possible de concevoir, c'est l'épanouissement, c'est l'onction d'une âme sereine et éloquente. Quand M^{gr} Mermillod a épuisé un chef de discussion, son âme s'épanche et il laisse échapper des paroles émues, d'une beauté simple, élevée, pénétrante comme les élans d'une âme qui couronnent les élévations sur les mystères ou les méditations de l'Évangile de Bossuet. »

Faut-il parler de cette fameuse joute oratoire appelée la Conférence de Divonne, entre quatre prêtres et quatre ministres protestants, où M^{gr} Mermillod sortit vainqueur, ayant pulvérisé les arguments de ses adver-

saires au point que ceux-ci refusèrent de continuer le tournoi et lui cédèrent le champ de bataille ?

En 1847, il fut nommé recteur de la nouvelle église de Notre-Dame de Genève, et le 25 septembre 1866, M. l'abbé Mermillod recevait à Rome, de Pie IX lui-même qui l'entourait d'une affection toute particulière, la consécration épiscopale, avec le titre d'évêque d'Hébron, auxiliaire de Genève, et il prit part au concile du Vatican. Le prélat put résider et fonctionner librement à Genève jusqu'au moment où le poste d'auxiliaire fit place au vicariat apostolique en 1872.

La fatalité des événements, après la guerre de 1870, devait inévitablement comprendre Genève dans le cercle des pays où l'assaut antireligieux serait donné au catholicisme. Le vent du Kulturkampf avait traversé le Rhin et soufflait sur la Suisse. A Berlin, on fondait « l'empire évangélique », et M. de Bismarck ne pensait pas avoir assez vaincu la France tant qu'il n'aurait pas frappé au cœur, partout où il pouvait l'atteindre, la religion de la nation française, en essayant de faire passer les populations catholiques à un nouveau culte protestant, déguisé sous le nom de *vieux-catholique*. L'heure paraissait favorable. Le Souverain-Pontife venait d'être spolié de ses Etats et réduit en captivité par la Révolution italienne, allié alors comme aujourd'hui du nouvel empire allemand. Les traités de 1845, comme le dit un historien protestant des luttes religieuses de Genève, semblaient pouvoir être impunément déchirés.

Il y avait alors deux hommes à Genève qui, pourrions-nous dire, n'avaient qu'une idée, mais idées diamétralement opposées qui allaient entrer en conflit : Carteret d'une part, ce fanatique intolérant, et l'évêque de Genève, M^{sr} Mermillod. Carteret voulait que l'Eglise catholique fût soumise à l'Etat de Genève comme l'Eglise protestante. Il ne fallait pas lui parler de pape, d'évêque, de clergé, de droit de l'Eglise. Il répondit en plein grand-conseil : « *J'envoie promener le droit canonique.* »

M. Carteret crut donc le moment venu d'exécuter son plan, de réaliser son idée. La chose, dans l'état troublé de l'Europe, ne paraissait pas devoir subir de difficulté ni de temps d'arrêt.

Le 20 septembre 1872, jour anniversaire de l'invasion de Rome (20 septembre 1870), un décret du conseil d'Etat prétend briser l'autorité spirituelle que M^{sr} Mermillod exerçait paisiblement depuis huit ans comme curé de Genève et évêque auxiliaire. On sait la suite des lois et des faits de la persécution. L'histoire est écrite, nous ne voulons pas la refaire ici.

C'est alors que se leva, à la tête des catholiques de Genève, un athlète des plus beaux siècles de l'Eglise. C'est alors que M^{sr} Mermillod devint le confesseur de la foi que toute l'Europe admire. Lui aussi, malgré sa prodigieuse facilité à aborder et à éclairer toutes les questions même les plus disparates, lui aussi n'a pour ainsi dire qu'une idée à opposer à l'idée de M. Carteret, celle de *la liberté de l'Eglise*. Et on sait qu'il dut souffrir la violence, l'expulsion de Genève, dix années de persécution et d'exil, pour en arriver, le 15 mars 1884, jour de son élévation à l'Evêché de Lausanne et Genève, à la glorieuse récompense que devait couronner, le 23 juin 1890, l'insigne honneur du cardinalat.



Son Eminence le cardinal Mermillod

On connaît l'enthousiasme avec lequel la Suisse catholique accueillait la nouvelle de la haute dignité à laquelle Léon XIII appelait M^{sr} Mermillod. Ce fut un triomphe que la rentrée de ce vénérable prélat dans son diocèse. Malheureusement l'éminent cardinal va nous quitter pour Rome où il trouvera un champ plus vaste à son activité que la maladie a pu à peine entraver. Un jour son secrétaire lui disait : Monseigneur, vous êtes malade ; vous devriez prendre quelque repos.

— Nous aurons l'éternité pour nous reposer, répondit l'apôtre plein de ce zèle des âmes dont il en a conquis un si grand nombre à l'Eglise.

Que Dieu le protège et nous le conserve pour la gloire de notre sainte cause et de notre chère Patrie !

PENDANT LA GUERRE

Châteaudun était en flammes. C'était le 19 octobre 1870. Depuis la veille, à midi, la ville est attaquée par 12,000 hommes d'infanterie et de cavalerie et 24 pièces d'artillerie. Sans déclaration, sans sommation, le bombardement a commencé et il a duré de midi à six heures et demie du soir, sans interruption.

Projectiles creux, mitrailles, fusées incendiaires ont été lancés sur la ville par milliers à raison de dix coups par minute. Les églises surmontées de la croix, l'hôpital sur lequel flottait le drapeau orné de la croix rouge de Genève ont été atteints volontairement, avec préméditation.

Deux cent cinquante maisons brûlent, et sur ce nombre douze seulement ont été incendiées par le bombardement ; toutes les autres l'ont été par les Prussiens qui, la torche et le pétrole en main, ont mis le feu de chambre en chambre.

Des blessés ont été brûlés vifs, des malades ont été rôtis dans leur lit.

Et cependant ils se sont héroïquement défendus les treize cents hommes qui ont opposé pendant deux jours leur courage aux canons prussiens.

Oui, treize cents contre douze mille !

Cinq cents Parisiens, cent quinze Nantais, cinquante volontaires venus de Cannes, quarante-six de Vendôme et six cents Dunois, tous gardes nationaux sédentaires. Le commandant des francs-tireurs parisiens, M. Lepowski, a fait des prodiges sur la barricade de la rue de Jallans, donnant l'exemple de l'impétuosité aux vingt-six Parisiens, aux douze nantais, aux quelques gardes nationaux qu'il a réunis autour de lui pendant que le caporal des sapeurs-pompiers Cherny et le sapeur Houdin rivalisent de vaillance.

Oui, la cité brûle ! les maisons et les édifices publics s'écroulent ; l'air retentit des cris de douleur des enfants, des femmes, des vieillards réfugiés dans les caves où, tout à l'heure iront les atteindre les balles ennemies.

Les barricades vont être abandonnées par leurs défenseurs, que la mitraille décime, et quand les Prussiens s'y introduiront, ils ne pourront pas dire qu'ils les ont enlevées de vive force, car ils n'en ont pas pris une seule d'assaut ; la seule qu'ils auront prise, ils l'auront tournée.

Et cependant, pour répondre aux obus et à la mitraille, les gardes nationaux n'ont que des fusils, et quels fusils ?

L'ennemi n'a pu pénétrer dans le centre de la ville que par cette unique barricade de la rue de Chartres, qu'il a tournée après avoir vu ses rangs décimés.

Aussi quelle rage ! comme ils s'apprêtent à tirer vengeance de cette résistance héroïque ! Que de flots de sang ils vont verser sans crainte, pour faire des funérailles à ceux des leurs qui, par centaines, sont étendus sur le pavé de la place Royale !

Rien ne les arrêtera. Le prince de Saxe lui-même présidera au massacre et aux incendies. Il dira de tuer et l'on tuera, il dira de brûler et l'on brûlera.

Et massacres et incendies s'exécuteront méthodiquement, par des agents disciplinés.

Cependant, l'avant-veille du bombardement, comme le danger en était imminent, des groupes se sont formés sur la place Royale et dans les principales rues que coupent des barricades. Pas de tumulte, pas de cris ; on parle à mi-voix, on se presse la main on s'engage réciproquement à la résistance. Dans les maisons les femmes font de la charpie ou prient dans les églises, les comités de secours aux blessés prennent leurs précautions.

Les hommes visitent leurs armes, supputent le nombre de leurs cartouches.

Le maire et les membres du conseil municipal ont déclaré qu'ils ne quitteraient pas l'Hôtel-de-Ville, sinon pour aller au combat.

Deux hommes seulement doivent quand même s'y tenir en permanence, le maire, M. Lumière et M. Humery, conseiller.

Or, dans une maisonnette de modeste apparence se trouvaient réunies trois personnes de conditions bien différentes, mais ayant toutes trois un grand cœur, une fois ardente et un patriotisme à toute épreuve.

Une fillette de dix-sept ans, petite ouvrière ; un vieillard de quatre-vingt-quatre ans, ancien soldat ;

Et une religieuse sœur de la Providence.

La fillette s'appelait Marie, croyons-nous ; elle était la fille de petits bourgeois qui l'avaient élevée dans l'amour de Dieu, du prochain et de la patrie.

Le vieillard s'appelait Michaud ; c'était un vétéran du premier Empire, capitaine d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur ; il avait assisté à la plupart de nos grandes batailles et était entré à Berlin avec l'Empereur,

Portant haut sa tête toute blanche, le regard loyal, tout annonçait chez lui l'honneur.

La religieuse s'appelait en religion sœur Jeanne, et de son nom de famille de Chantot. Elle pouvait avoir quarante ans, d'allures modestes, humbles même, elle avait parfois dans le regard un rayon qui commandait le respect et qui révélait une énergie peu commune.

Donc, disait le vieux soldat en pressant les mains de la jeune fille, ils seront bientôt chez nous, et tu restes ?

— Dans deux jours, dit-on ; mais on se défendra !

— Et que feras-tu, toi, pauvre mignonne ?

— Moi, eh bien ! et les blessés à panser, et les vivres à porter aux francs-tireurs, et les munitions à leur passer !

— Brave enfant !

Mais non ! je ne suis pas brave ! J'ai au contraire grand peur.

Et bien ! pourquoi restes-tu ?

— Pourquoi ? Eh bien, et le devoir ! et ma chère ville ! ma chère église, et mes chers parents !

— Elle a raison, murmura le vieux capitaine en regardant l'enfant avec admiration. N'est-ce pas ma sœur ?

— Elle est bien jeune et bien frêle pour sa tâche, répondit la religieuse, et peut-être ferait-elle bien de partir comme tant d'autres, mais je n'ai pas le courage de le lui conseiller.

— Dieu me donnera la force, et voici qui me protégera, ajouta-t-elle en tirant de son corsage une médaille de la vierge.

— Sois bénie, ma fille, dit la sœur en l'embrassant.

— Et vous, ma sœur, je n'ai pas besoin de vous demander ce que vous ferez.

— Mon devoir comme l'enfant.

— Pourquoi mes infirmités, mes trop nombreuses années m'empêchent-elles de faire le mien comme soldat ! dit le capitaine le visage contracté.

Le capitaine Michaud n'y voyait presque plus, et ses blessures lui rendaient presque impossible l'usage du bras droit.

Il avait dû se borner à instruire tant bien que mal les gardes nationaux sédentaires.

— Je vais prier Dieu, fit la sœur en prenant congé du capitaine.

— Je vais faire de la charpie, dit la jeune fille !

— Si tu vois Lépine, fit en souriant paternellement le vieux soldat, fais lui mes amitiés.

Marie rougit, et très gentiment répondit en le menaçant du doigt.

— Vous êtes un méchant, capitaine.

Lépine était un brave ouvrier qui, disait-on, devait épouser la petite Dunoise.

Cependant, comme nous l'avons dit, l'ennemi bombarde Châteaudun depuis trois heures, et il n'a pas encore gagné un pouce de terrain ; il lui faut tenter un suprême effort.

« Les tirailleurs couchés, la poitrine près de terre, s'approchent prudemment, lentement de nos lignes, le cercle de fer et de feu se rétrécit de plus en plus !... bientôt on se fusille à bout portant, un enfant de Châteaudun, dont les deux frères combattent, tombe frappé à mort : à quelques pas de lui, son père est atteint de deux coups de feu. » ¹⁾

« Je ferai mon devoir ! avait dit simplement Marie. N'y a-t-il pas les blessés à panser, les vivres et les munitions à porter ? Dieu me donnera la force et cette médaille me protégera. »

Or, écoutons ce que dit un témoin oculaire :

Dans cette longue scène de carnage où tout a été héroïque, un héroïsme plus éclatant que tous les autres, a rempli les cœurs de respect et d'admiration. Au plus fort du péril, pendant que la mort menaçante, inexorable, planait au-dessus de tous, une jeune fille, une Dunoise de dix-sept ans, franchissait sans crainte, sans forfanterie, le théâtre ensanglanté de la lutte, portait sans cesse à nos défenseurs le fer, le plomb, la poudre qui pouvaient, en sauvant leurs jours, assurer leur triomphe et leur gloire. ²⁾

Cette héroïne c'était Marie, l'amie du vieux capitaine Michaud, et jusqu'à la dernière minute de la lutte elle fit son devoir ne songeant qu'à Dieu et à la patrie.

Les dernières heures de la bataille furent terribles. Implacables, les adversaires se battaient corps à corps, on se massacrait, on s'égorgeait ; les nôtres se défendaient en désespérés, les Prussiens en furieux qui tiennent à se venger des pertes qu'ils subissaient de minute en minute ! car ils furent nombreux les cadavres des soldats du général Wittich.

Mais le nombre l'emporte, les défenseurs se retirent vers le centre de la ville, puis finissent par battre en retraite aux lieux sinistres de deux cents maisons en feu.

Les Prussiens sont maîtres de la ville en flammes ; il n'y a plus de combats à livrer, il y a des maisons à piller.

Hurrah ! A coups de crosse on enfonce les portes, on brise les meubles, on vole tout ce qui peut avoir quelque valeur, et si le malheureux propriétaire fait mine de protester, on lui brûle la cervelle, ou on le larde de coups de baïonnette ; s'il est malade on le brûle vif dans son lit, hurrah !

Pour aller plus vite en besogne, les Prus-

1) *Gaulois et Germains*, 2^e v.

2) *Châteaudun pendant l'invasion* par R. et B.

siens se sont armés de haches ; tout craque, tout se fend, tout éclate sous les coups répétés des modernes Vandales.

Cependant une porte offre plus de résistance que les autres, et ce n'est qu'après des efforts puissants qu'elle tombe.

Un homme est droit devant les pillards.

Il est debout, les bras croisés, le regard flamboyant, le visage contracté par l'indignation. Il s'écrie d'une voix vibrante :

« Vous n'êtes pas des soldats mais des bandits ! J'ai fait la guerre chez vous et je n'ai pas volé et pillé comme vous le faites. »

Un rugissement répond à ces paroles. Puis deux coups de revolver abattent l'énergique vieillard. Les Prussiens se précipitent sur son corps palpitant et le précipitent dans un brasier.

Ce vieillard héroïque, c'était le capitaine Michau ¹⁾, tombé en criant : Vive la France !

Pendant ce temps, le duc de Saxe-Meiningen et le général Wittich sont attablés à l'hôtel du Grand-Monarque avec leur état-major, et on rapporte que le duc s'est écrié dans un accès de joie féroce :

« Que c'est beau de diner aux lueurs de l'incendie d'une ville française ! »

Après le diner, le général Wittich a mis de sa propre main le feu à l'hôtel, et la foule des officiers s'est répandue dans la ville, hurlante, furieuse, tirant des coups de revolver sur les malheureux épouvantés.

Soudain l'on décide que douze gardes nationaux seront fusillés ; un officier bavarois réclame l'honneur de commander le feu.

Les victimes sont saisies et adossées contre le mur d'une maison de la place Royale, appartenant à un M. Dumanoir.

Comme l'ordre de tuerie allait être donné,

1) Historique.*

les bourreaux aperçoivent un jeune homme, portant le costume d'ouvrier, qui se glissait le long des maisons,

Se ruer sur lui, le saisir, l'adosser au mur, c'est pour les Bavarois l'affaire d'une minute.

Tout à coup une femme s'élançe et d'un bond se place entre les bourreaux et le condamné ; elle se cramponne après l'officier qui cherche en vain à se dégager pour donner le signal du massacre.

— Grâce ! crie la femme en allemand. Au nom de vos mères, au nom du droit, grâce !

— C'est un franc-tireur, hurlent les Bavarois, mort à tous !

— Non ! Je le jure, c'est un honnête ouvrier.

Cet ouvrier c'était Lépine, le fiancé de Marie.

Cette femme c'était Jeanne de Chantôt.

Que se passa-t-il dans le cœur de l'officier ? n'osèrent-ils pas assassiner une femme consacrée au service de Dieu ? Quoi qu'il en soit, sur l'ordre du général Wittich consulté, Lépine et ses douze gardes nationaux eurent la vie sauve !

— Qu'on ne les fusille pas, dit-il ; mais qu'on fasse cent prisonniers.

Les cent prisonniers furent faits et envoyés en Allemagne. — Ajoutons que plusieurs francs-tireurs durent également à cette patriote courageuse d'échapper à une mort certaine. Ils furent cachés et nourris pendant plusieurs jours dans la maison des Sœurs de la Providence, au risque, pour ces dernières, de voir leur demeure saccagée et leur personnel maltraité sinon puni de mort.

Marie et Lépine se marièrent-ils ? M. de Lyden qui rapporte cette anecdote sublime dit l'ignorer, mais toujours, ajoute-t-il, tous les Dunois garderont la mémoire de cette héroïque.

LES FRANCS-MAÇONS ASSASSINS

On raconte que les Francs-Maçons sont tellement jaloux dans leurs secrets qu'ils assassinent tôt ou tard ceux qui les révèlent. C'est pousser un peu loin la susceptibilité.

Il est vrai que les partisans de l'association taisent ces assassinats. Quand un meurtre de cette espèce est découvert, les journaux amis de la Franc-Maçonnerie n'en soufflent pas un mot. Mais, alors, faire le silence sur ses cri-

mes, c'est reconnaître qu'il n'y a pas moyen de les présenter au vulgaire comme des actes de justice, — en supposant qu'un crime puisse jamais être juste.

Je défie que l'on me cite un seul journal, favorable aux Frères Trois-Points, qui ait publié une ligne concernant l'assassinat de William Morgan, commis le 13 septembre 1826 aux Etats-Unis, ou l'assassinat de deux

membres démissionnaires d'une Loge de Marseille, commis à Rodez le 31 mai 1834, pour ne citer que ces deux affaires.

Et cependant ce sont là des meurtres qu'il est impossible de contester. On peut les taire, mais non les nier.

William Morgan était un journaliste de New-York ; il faisait partie de la Loge la *Branche d'Olivier*, établie à Batavia, comté de Genesee. Un jour, Morgan se retirant de la société, publia, à New-York même, sous le titre *Freemasonry exposed and explaied*, un livre dans lequel il révélait les secrets de la mystérieuse institution et reproduisait tous les rituels maçonniques, comme je le fais aujourd'hui.

Il n'y avait pas grand mal à cela, allez-vous me dire.

C'est possible ; mais la Franc-Maçonnerie ne l'entendait pas ainsi.

Les chefs de la Maçonnerie américaine se réunirent, et la mort de William Morgan fut décidée.

Seulement, on avait affaire à un homme qui se tenait sur ses gardes ; il s'agissait de s'emparer de lui adroitement et de le faire disparaître sans esclandre. Voici comment le coup fut exécuté :

Un maître d'hôtel, nommé Kinsley, prétendit tout-à-coup que Morgan lui avait dérobé du linge et des bijoux ; Morgan fut arrêté à Canandaigua. L'accusation était bête, absurde ; aucune preuve ne put être fournie contre le journaliste ; il fut donc bientôt relâché.

Mais Morgan, penlant sa détention, s'était dit :

— Mes anciens collègues tiennent à me faire incarcérer, et, quand je serai en prison, n'ayant pas le choix de mes aliments, on me glissera quelque mets empoisonné.

Cependant, le livre de l'ex Franc-Maçon causait grand tapage aux Etats-Unis. De nombreuses personnes vinrent féliciter Morgan de sa conduite. Il eut des admirateurs, même enthousiastes. Ainsi, il se créa plusieurs relations, notamment avec un certain Loton Lawson, qui devint son ami ; c'était un homme de bonnes manières, qui paraissait jouir de quelque fortune et se montrait, dans ses discours, très opposé à la Franc-Maçonnerie.

Morgan, néanmoins, se tenait réservé envers ses nouvelles connaissances, attendant que l'occasion lui permit d'éprouver ses vrais amis.

Un beau jour, un individu présenta aux magistrats du comité de Genesee divers titres de créance, — faux, sans doute, — achetés, si par hasard ils étaient vrais, — et re-

quit l'incarcération de Morgan comme son débiteur. A cette époque la prison pour dette existait encore.

Morgan fut donc de nouveau emprisonné.

— Allons ! disait-il à ceux de ses amis qui obtenaient la permission de le visiter : décédément, c'est en prison que les Loges « me feront mon affaire ! »

Comme il n'était pas riche, le pauvre garçon se désespérait. Il se défiait de tout aliment qui lui était présenté. Il était convaincu qu'il lui fallait sortir de là au plus tôt, sauf à discuter, une fois libre, la validité de la mesure prise contre lui. Mais qui serait assez dévoué pour lui servir de caution ?

Loton Lawson lui offrit ses bons offices. Morgan accepta, on comprend avec quelle joie ; Lawson, pour lui était un sauveur.

Le lendemain de son offre généreuse, Loton Lawson revenait à la maison d'arrêt avec une voiture et quelques camarades, payait la somme pour laquelle Morgan était retenu, et celui-ci, se jetant au cou de l'excellent homme, consentait à ce que Lawson l'enmenât dans une de ses campagnes, pour être désormais à l'abri de ses persécuteurs.

La voiture partit dans la direction de Rochester, et, depuis, on ne revit jamais plus ni William Morgan, ni Loton Lawson.

Cet enlèvement produisit une profonde sensation dans toute l'étendue des Etats-Unis. Beaucoup de personnes se dirent que la fameuse société le prenait par trop à son aise ; car ce fut à elle que la voix publique attribua la disparition Morgan. Une certaine Ligue Anti-Maçonnique se constitua même pour aider les magistrats dans leurs recherches. Cette Ligue n'avait pas tout à fait tort de vouloir se mêler de l'enquête. Il fut, en effet, démontré plus tard que les fonctionnaires de l'endroit ne déployaient pas un bien grand zèle dans l'instruction de l'affaire. Ces fonctionnaires avaient, du reste, une excellente raison pour penser que Morgan avait été justement châtié de son indiscrétion : Clinton, le gouverneur de l'Etat de New-York, et tous les magistrats du comité de Genesee étaient Francs-Maçons.

Bon gré, mal gré, pourtant, les autorités ne purent se dispenser de déclarer qu'une enquête était ouverte.

Un témoin se présenta, Edouard Giddins, garde-magasin du Fort-Niagara. Ce témoin avait vu, dans la nuit du 13 septembre 1826, une troupe d'individus conduisant un homme étroitement lié avec des cordes et dont la bouche était couverte d'un mouchoir fortement serré. Le signalement de cet homme se rapportait exactement à celui de Morgan ; les

gens qui conduisaient le malheureux l'accusaient de trahison, l'insultaient et le maltraitaient. Giddins les entendit parler d'un jugement qui devait être exécuté dans des formes solennelles. Finalement les inconnus enfermèrent leur prisonnier dans une maison isolée, située près du lac Ontario, à peu de distance du Fort-Niagara.

Le témoignage de Giddins fut corroboré par celui d'une négresse : cette femme étant venue puiser de l'eau, tout près de la maison isolée, avait entendu une voix humaine poussant des cris inarticulés ; cette voix sortait précisément de la maison où Giddins avait vu entrer Morgan.

Ni l'un ni l'autre de ces témoins n'avaient eu le courage de prévenir les autorités. Giddins avoua qu'il avait cru avoir affaire à une bande de brigands infligeant un châtement à l'un des siens, et qu'il avait trouvé dangereux pour lui d'intervenir.

Ces témoignages étaient bien précis. Les magistrats néanmoins n'en tinrent aucun compte. Cependant, l'affaire en valait la peine ; car, il fut établi ensuite que les témoins avaient dit l'exacte vérité et que le malheureux Morgan avait été torturé pendant deux jours et trois nuits.

Un franc-maçon de la loge de Rochester, nommé Henri Brow, qui, dans un moment d'ivresse, avait laissé échapper quelques paroles compromettantes, fut considéré par le public comme un des principaux meurtriers ; les juges ne le firent même pas comparaître devant eux à titre d'information.

Alors, les citoyens du pays s'indignèrent. On cria au déni de justice. Le crime était indiscutable ; pourquoi les magistrats se renfermaient-ils dans une scandaleuse abstention ? Sur tous les points des Etats-Unis, des meetings s'organisèrent, ce fut un mouvement général. Partout, on déclarait que les francs-maçons devaient être exclus de toutes les fonctions civiles et politiques ; les mères jurèrent publiquement de ne jamais consentir à ce que leurs filles épousassent des francs-maçons, et des filles jurèrent, à leur tour, de ne jamais accepter des francs-maçons pour maris. Et l'indignation populaire grondait toujours, s'étendant de province en province.

Deux ans après l'assassinat de William Morgan, une assemblée solennelle d'anti-maçons se réunit à Leroy, le 4 juillet 1828. Là, cent trois frères ⁽¹⁾, cédant à un entraînement qui avait bien son mérite, se séparèrent de l'institution maçonnique, et, aux applau-

dissements d'une foule immense, déclarèrent que l'infortuné Morgan, dans ses révélations, causes de sa mort, n'avait rien publié qui ne fût scrupuleusement vrai.

Tous ces incidents, comme on pense, n'étaient pas de nature à plaire aux francs-maçons. Une société qui répand partout le bruit que, si elle se cache, c'est pour mieux pratiquer la bienfaisance, perd bien vite toute considération, quand il est démontré qu'elle est jalouse de sa modestie au point d'assassiner ceux qui en parlent. Force fut donc aux chefs de l'association de tenter quelques efforts pour paraître étrangers à la disparition de William Morgan.

Comment se disculper ? comment se tirer de cette situation fâcheuse ?

Il ne suffisait pas de se prétendre calomniés. Il fallait au moins apporter quelque indice d'innocence.

Dans le but de regagner l'estime publique, les loges firent d'abord publier, dans les journaux dirigés par leur partisans, une note racontant que Morgan était un mauvais drôle, enclin à l'ivrognerie, et que, s'il était allé du côté du lac Ontario, il s'y était certainement noyé, pris de boisson, dans quelque partie de plaisir. Mais les amis de Morgan protestaient. Le journaliste disparu était, au contraire, un homme très sobre.

Les francs-maçons, alors, apportèrent un cadavre, trouvé dans le lac Ontario, et les conditions de cette découverte pourraient laisser croire à la véracité de leur dire.

Seulement, la malechance s'en mêla. Le cadavre fut reconnu ; son identité, établie. Ce n'était pas du tout William Morgan, mais un certain Monroë.

Comment les francs-maçons de New-York s'étaient-ils procuré ce cadavre ? C'est encore ce qu'on ne sut jamais.

L'incident n'était pas fait pour calmer les esprits. La ligue anti-maçonnique fonctionna pendant plusieurs années ; les loges, devant l'explosion de l'indignation publique, furent obligées de cesser leurs réunions dans toute l'étendue des Etats-Unis, au Canada, et dans les autres colonies anglaises de l'Amérique.

Toutefois, tout à une fin : peu à peu la colère populaire s'apaisa. Pour en finir, en 1882, les journaux partisans de la franc-maçonnerie insinuèrent que Morgan n'était pas mort, que tout le tapage fait autour de son nom était l'œuvre intéressée des ennemis de la société, et que des voyageurs l'avaient rencontré à Smyrne, où il vivait bien tranquillement, enrôlé parmi les disciples de Mahomet. Comme Smyrne, situé en Asie, à l'extrémité de la Méditerranée, est à plusieurs milliers de

(1) C'est le titre que se donnent les affiliés à la société.

lieux de New-York, qui est sur les bords de l'Océan Atlantique, la vérification du raconter maçonnique était difficile à faire. L'opinion publique, du reste, était lassée. Aussi, tout en resta là. Et jamais la sépulture de William Morgan n'aurait été découverte, si, en août 1875, un organe indépendant, le *New-York Herald*, le plus important journal des Etats-Unis, célèbre par ses expéditions d'intérêt public (recherche de Livingstone, voyage au pôle Nord, etc.) ne s'était avisé de réveiller l'affaire.

Le *New-York Herald*, donc, réunit tous les documents de l'ancienne enquête, tous les témoignages apportés à l'instruction si mal menée, provoqua de nouvelles investigations, qui furent enfin couronnées de succès. En juillet 1881, la sépulture du malheureux Morgan fut découverte à Pembroke, dans la province d'Ontario, Haut-Canada. Le crime a été officiellement reconnu. C'étaient les membres de la loge de Rochester qui avaient assassiné l'indiscret journaliste. Dans la fosse où avait été enterré Morgan, on retrouva quelques débris de papier portant le nom du franc-maçon Henri Brown, celui-là même qui, en 1826, était considéré par l'opinion publique comme un des meurtriers.

La voix du peuple n'avait pas accusé à tort.

Aujourd'hui, la statue de William Morgan s'élève sur l'une des places publiques de Batavia, état de New-York. Elle a été inaugurée solennellement en 1882. Il va sans dire que tous ceux de nos journaux européens qui louangent la franc-maçonnerie, se sont bien gardés de rendre compte de cette inauguration. C'est pourquoi je répare cet oubli. Et j'ajoute que je mets au défi la presse maçonnique, de prouver que tout ne s'est pas passé exactement comme je viens d'avoir l'honneur de le raconter. Si je me suis le moins du monde écarté de la vérité, il est bien facile de me confondre : aujourd'hui, grâce à l'électricité, il n'y a plus de distance ; en quelques secondes, un télégramme sollicité du *New-York Herald*, feuille américaine aussi connue que le *Petit Journal* l'est ici, pourra dire si j'ai narré à ce public un conte bleu ou une histoire véridique.

L. T. (1)

(1) Cette histoire, absolument véridique, est extraite de l'ouvrage publié à la librairie Letouzey et Ané, 17, rue du Vieux-Colombier, à Paris. *Les mystères de la Franc-maçonnerie dévoilés*, par Léo Taxil, ex-franc-maçon.

Aperçu généalogique sur les principaux souverains D'EUROPE

Autriche. (Conf. catholique). Empereur : François-Joseph né en 1830, marié à Elisabeth fille du duc Maximilien de Bavière, née en 1837. Il ne reste de ce mariage que trois filles. Frères de l'empereur : 1^o Charles-Louis-Joseph-Marie né en 1833 ; 2^o Louis-Joseph-Antoine-Victor né en 1842.

Baden. (Conf. réformée). Grand-duc : Frédéric-Guillaume-Louis, né en 1836, marié à Louise-Marie-Elisabeth, tante de l'empereur d'Allemagne Guillaume II, née en 1838. Grand-duc héritier : Frédéric-Guillaume-1838. Louis-Léopold-Auguste, né en 1857.

Bavière. (Conf. catholique). Roi : Othon I^{er} Guillaume-Luitpold-Adalbert-Waldemar, né en 1848, succède à son frère Louis II depuis 1886 sous la régence de son oncle Luitpold. Prince-régent : Luitpold-Charles-Guillaume-Joseph-Louis né le 12 mars 1821, veuf dès le

26 avril 1864 de Marie-Thérèse d'Autriche-Este. Dix enfants sont nés de ce mariage.

Belgique. (Conf. catholique). Roi : Léopold II Louis-Philippe-Marie-Victor, né le 9 avril 1835, marié à Marie-Henriette, fille du grand-duc d'Autriche décédé Joseph-Antoine-Jean, née le 23 août 1836.

Danemark. (Conf. réformée) Roi : Christian IX né le 8 avril 1818, marié à Louise-Guillaumette née le 7 septembre 1817. Prince royal : Frédéric-Guillaume-Charles né le 3 juin 1843.

Espagne. (Conf. catholique). Roi : Ferdinand-Alphonse XIII né en 1886 sous la régence de sa mère la reine veuve Marie-Christine, fille de feu le grand-duc Charles-Ferdinand d'Autriche, née en 1858.

France. (Conf. catholique). Président de

la République : Carnot Marie-François-Sadi, né en 1837.

Maison d'Orléans : 1^o Louis Philippe-Albert, comte de Paris, né en 1838 ; 2^o Robert-Philippe, duc de Chartres, né en 1840. Fils

de l'ancien roi Louis-Philippe : 1^o Louis, duc de Nemours né en 1814 ; 2^o François, prince de Joinville, né en 1818 ; 3^o Henri, duc d'Aumale, né en 1822.

1 Nous rattachons ici naturellement le por-



Philippe-Robert, duc d'Orléans

trait si sympathique du fils aîné du comte de Paris, le duc d'Orléans dont on connaît l'acte de courageux patriotisme. Voilà les traits de ce jeune homme, qui s'est déjà fait un nom dont la célébrité égale celle de son père.

Famille Bonaparte. Descendants de Lucien : 1^o Joseph-Lucien-Charles né en 1824 ; 2^o Lucien-Louis-Joseph, né en 1828, cardinal ; 3^o Charles-Grégoire-Jacques, né en 1839 ; 4^o Charles-Albert, né en 1843,

Descendants de Jérôme : 1^o Napoléon-Joseph-Charles-Paul, né en 1822, marié en 1859 à la princesse Clotilde, fille du roi d'Italie Victor-Emmanuel. De ce mariage sont nés : 1^o Napoléon-Victor-Jérôme-Frédéric, né en 1862 et 2^o Napoléon-Louis-Joseph-Jérôme, né en 1864.

Grande-Bretagne et Irlande. (Conf. réformée). Reine : Victoria-Alexandrine, née en 1819. Prince royal : Albert-Edouard, duc de Galles, né en 1841.

Grèce. (Conf. réformée) Roi : Georges I^{er} originaire du Schleswig-Holstein, né en 1845, marié à la grande-duchesse Olga née en 1851. Prince-royal : Constantin-Démosthènes-Henri, duc de Sparte, né en 1868.

Italie. (Conf. catholique). Roi : Humbert I^{er} né en 1844, marié à Marguerite-Marie-Thérèse née en 1851. Prince royal : Victor-Emmanuel, prince de Naples, né en 1869.

Portugal. (Conf. catholique). Roi : Charles Ferdinand, duc de Bragance, né en 1863, marié à Amélie d'Orléans, fille du comte de Paris, née le 28 septembre 1865.

Prusse. (Conf. réfor.) Roi : Guillaume II, empereur allemand et roi de Prusse, né en

1859, marié en 1881 à Victoria, fille du duc Frédéric de Schleswig-Holstein. Prince royal : Frédéric-Guillaume né en 1882.

Rome. — Pape : Léon XIII auparavant cardinal Joachim Pecci, né en 1810, couronné pape le 3 mars 1878.

Russie. (Conf. grecque) Empereur : Alexandre III né en 1845 marié à Marie-Féodora, née en 1847, fille du roi de Danemark. Successeur au trône . Nicolas-Alexandrovitch né en 1863.

Suède et Norvège. (Conf. réformée). Roi : Oscar II né en 1829 marié à Sophie née en 1836. Prince royal : Oser-Gustave-Adolphe, duc de Wermland né en 1858.

Suisse. Président de la Confédération pour 1890-91 : M. Ruchonnet Louis, de St-Saphorin (Vaud).

Turquie. (Conf. mahométane). Grand sultan : Abdul-Hamid-Khan, né en 1842 34^e souverain de la branche des Osmans.

Wurtemberg, (Conf. réformée). Roi : Charles-Frédéric-Alexandre né en 1823, marié à la grande-duchesse Olga deuxième fille de feu l'empereur Nicolas de Russie née en 1822.

LE BIEN D'AUTRUI

NOUVELLE

A quelques lieues d'Arras, au milieu des plaines verdoyantes du Pas-de-Calais, se trouve le village d'Achicourt, renommé par ses magnifiques légumes, qu'il envoie dans tous les marchés du Nord, et ses jolies filles, qui font l'admiration de tous les don Juan civils et militaires du département.

Le 2 décembre 1812, dans une des blanches maisonnettes de ce hameau, on aurait pu voir, triste et pensif, un jeune homme âgé d'environ vingt ans et dont la naïve physiologie plaisait tout d'abord. C'était Jean-Claude, le roi des rouliers du pays, celui qui savait le mieux faire marcher un convoi de roulage et entretenir un cheval en haleine. Il avait l'air affligé; des larmes furtives brillaient dans ses yeux... le métier allait pourtant bien, aucun de ses chevaux n'était malade; quel pouvait être le sujet de sa douleur ?

— Conscience des dieux ! s'écria-t-il dans son langage pittoresque des campagnes, j'ai point de chance... j'aime Lucette, elle m'aime

ilou ; j'sommes faits l'un pour l'autre comme les dix doigts de la main, et v'là que le vieux papa Bourgnolle ne veut pas nous marier sans que j'aie gagné quatre mille francs d'avance. Quatre mille francs ! ça ne se trouve pas sous une botte de paille !...

En ce moment deux petits coups retentirent à la porte de la chaumière.

— Qui est là ? demanda Jean-Claude ; c'est-y toi, mère ?

— Non, dit une voix nazillarde, c'est *mi, mein sien* (mon fils), la mère Judas.

Jean-Claude ouvrit avec humeur.

— Que venez-vous faire à c'te heure du soir, la vieille ? le temps est noir et vos os sont vieux ; il ne faudrait qu'une ciute pour vous briser.

— Allons donc, mon gars, dit la vieille qui venait d'entrer ; il en partira bien encore avant moi, s'il plait au bon Dieu !

La mère Judas s'assit sur un escabeau et se mit à souffler dans ses mains pour les réchauffer. C'était une affreuse figure que la

sienne. Elle devait son nom, véritable nom de guerre, aux énormes cheveux roux qui tombaient sur ses épaules, ses yeux éraillés avaient une affreuse expression de malice et de cruauté. Elle était reçue partout avec respect dans le pays ; car on savait qu'elle jetait des sorts, et on craignait que, par esprit de vengeance, elle ne volât les petits enfants, ainsi que cela avait eu lieu, si l'on en croit la rumeur publique.

— Voyons, mère, répéta le roulier, qui vous amène ?

— T'es bien envieux de me voir partir, fils ? demanda la vagabonde avec colère ; as-tu peur que je ne te rende enragé en respirant dans ta cahutte ?

— C'est pas ça, répondit Jean-Claude, c'est seulement histoire de savoir à quoi s'en tenir.

— Eh ben, voilà ce qui m'amène, murmura la vieille, en tirant de sa poche en lambeaux un billet cacheté.

Jean-Claude lut :

« Mon parrain ne veut entendre parler de rien sans l'argent que vous savez. Il vous donne deux jours pour le trouver... après ça, il me mariera au garde-champêtre. Il n'y a pas de temps à perdre ; faites ce que vous pourrez.

« LUCETTE. »

— Mère, dit tristement le jeune homme après cette lecture, dites-lui que je ferai ce que je pourrai, mais que c'est bien difficile. C'est égal, demain j'irai à Arras.

— Courage ! s'écria la mère Judas, courage, mon *fieu*... on n'sait pas ce qui peut arriver ; on est ici aujourd'hui, demain on n'y est plus.

— Que voulez-vous dire ?

— Je veux dire que tu avais raison, la nuit est noire, et il faut que j'allume ma lanterne pour ne pas rouler mes vieux os dans les fossés. Bonsoir, Jean-Claude, et dors bien, mon garçon.

— Bonne nuit, la mère, et gardez-vous des loups, dit Jean-Claude, en barricadant sa porte à la manière des paysans flamands.

Une demi-heure après, on n'entendait plus que le sifflement lugubre du vent qui soufflait dans les arbres desséchés, et la respiration oppressée du roulier, qui dormait d'un sommeil profond, mais agité.

Cependant, au milieu de la nuit, si quelqu'un eût pu examiner ce qui se passait autour de la chaumière de Jean-Claude, il eût assisté à un singulier spectacle. A la pâle clarté de la lune, on eût distingué, au milieu des ténèbres, un homme jeune et beau, qui paraissait élégamment vêtu, se lavant dans

la neige glacée, puis une figure de femme courbée et rachitique, qui marchait lentement et avec peine autour de l'habitation, comme quelqu'un dont la chaussure serait gênante, mais soit que ces figures aient été des images surnaturelles, soit que les personnages aient craint le grand jour, il n'en est pas moins vrai qu'au lever de l'aurore ces vagabonds fantastiques avaient disparu.

Quant à Jean-Claude, il s'éveilla assez tard et sous l'impression d'un rêve... Il avait vu en songe une multitude de vermines de tous les genres, de toutes les grosseurs, qui le rongeaient de tous les côtés ; cette espèce de cauchemar l'avait tenu toute la nuit dans une agitation extraordinaire ; il voulut savoir ce que son rêve voulait dire.

Il alla trouver la mère Judas qui filait à la porte de l'église, et il lui raconta :

— Mon fils, dit la sibylle, c'est bon, c'est bon, c'est de l'argent... un trésor que tu trouveras.

— Un trésor ! comme ça se trouve, je n'irai pas à Arras alors, ça pourrait m'empêcher d'avoir le magot.

— Eh ! bête ! fit la vieille, avec une affreuse expression de dédain et de pitié, faut rien faire pour le trouver, c'est le moyen de l'avoir.

— Bien, mère Judas, alors j'irai à Arras. Quel bonheur, je pourrai épouser Lucette !

Et en retournant atteler ses chevaux, il dit à tout le monde, au maire, au garde champêtre, à la servante du curé :

— Le père Bourgnolle sera joliment attrappé, allez, j'épouserai tout de même Lucette !

Le soir même, Jean-Claude était sur la route d'Arras avec sa voiture et sifflait dans ses dents une chanson du pays.

La route d'Achicourt à Arras est comme sont toutes celles du Nord, aucun accident de terrain ne vient distraire les yeux, aussi l'ennui est-il souvent le compagnon du voyageur. L'ennui gagna le roulier et il s'endormit, après une heure de marche, laissant à son cheval le soin de marcher tout droit devant lui.

Endormi, la même vision reparut à son esprit ; toutes ces légions de vermines vinrent de nouveau s'abattre sur sa peau comme la nuit précédente... Il était encore sous l'impression de cette étrange vue lorsqu'une secousse le réveilla en sursaut ! Son cheval venait de trébucher sur quelque chose.

Il regarda à terre ; c'était une valise !

Oui, certes, une grande et belle valise de voyage, avec cadenas en cuivre, construite

en peau de bœuf; elle portait l'inscription : *M. Bernard, banquier à Paris.*

Ivre de joie en voyant ainsi réalisée la prédiction de la vieille sorcière. Jean-Claude ne réfléchit pas que cette malle appartenait à autrui et qu'il devait déclarer qu'il l'avait trouvée sur le grand chemin au premier bureau de poste; il savait pourtant bien qu'elle avait dû tomber d'une chaise de poste ou d'une diligence, mais avide d'acquérir, il se disait ce précepte, qui n'est rien moins que morale : *Ce qui est bon à prendre est bon à garder*, et il chargea en conséquence la valise sur sa voiture, avec l'intention de ne parler à personne, pas même à la mère Judas, de cette bonne fortune causée par le hasard.

Au reste, il était persuadé que le trésor qu'il avait ramassé était important par sa valeur; car il était fort lourd, et des écus d'argent sonnaient quand on le secouait.

Jean-Claude fouetta donc vigoureusement sa bête et arriva au grand trot à Arras, brûlant de prendre possession de sa riche capture.

Arrivé à la barrière, un douanier l'arrêta.

— Avez-vous quelque chose à déclarer ? lui dit-on.

— Des choux, des poireaux, des carottes, répondit d'un ton goguenard le roulier.

— C'est ce que nous allons voir, dit l'employé en montant sur la voiture. D'abord, que contient cette caisse ?

— Ah ! fit Jean-Claude, qui ne s'attendait pas à cette question fort embarrassante pour lui, c'est une valise que je prends pour mettre mon linge.

— Diable ! dit le douanier, tu es nippé comme un préfet, si cette valise est pleine de tes chemises. Voyons, bonhomme, ouvre-la.

— Messieurs, murmura avec embarras le voiturier, je n'ai pas la clef; je l'ai oubliée chez moi; mais il n'y a pas de contrebande, foi de Dieu. Laissez-moi passer mon chemin.

— Oh ! le vieux madré ! j'parie qu'il fraude du tabac. Nous allons l'ouvrir, ta valise, mon gars, et nous la refermerons de suite, cela sera l'affaire d'une seconde.

Il n'y avait rien à répondre. Une clef fut choisie dans un trousseau et grince dans la serrure... Jean-Claude s'apprêta à jouir du spectacle de sa fortune, tout en cherchant un moyen pour en justifier l'origine, en cas de besoin.

Le cadenas s'ouvrit, le couvercle de la valise se souleva, et chacun put voir ce qu'elle contenait.... Un cri d'horreur partit de tous côtés.

La valise que Jean-Claude avait dit être la

sienne, et dont il voulait différer l'ouverture, contenait un cadavre ! un homme coupé en morceaux !...

— Miséricorde de Dieu ! dirent les femmes en se signant, préservez-nous de tout mal.

— Jésus ! hurla Jean-Claude attéré, c'est le corps de M. Bourgnolle ! du parrain de Lucette ; mais ce n'est pas moi qui l'ai tué.

On conduisit le roulier dans la prison d'Arras ; il y fut mis au secret, et une instruction judiciaire fut immédiatement commencée. Le maire d'Achicourt déposa que des traces de sang avaient été trouvées dans la neige, autour de la maison de l'accusé ; des pas furent remarqués conduisant de ce lieu au château de la victime ; on appliqua les souliers de l'accusé sur la neige, et ils reproduisaient la même empreinte. Une lettre fut trouvée sur lui qui expliqua pourquoi il avait commis le crime ; c'était celle de Lucette, qui l'avertissait de l'intention invariable de son parrain ; enfin, le garde, la servante du curé, témoignèrent qu'il avait dit en partant : *Le père Bourgnolle sera joliment attrappé, j'épouserai tout de même Lucette.*

La justice n'eut pas le moindre doute, en face de semblables documents : Jean-Claude fut condamné à avoir la tête tranchée. Il marcha à pied vers l'échafaud, pâle et défait, en protestant de son innocence.

Au pied de l'instrument du supplice, il aperçut sa vieille mère, dont tous les cheveux étaient tombés, tant elle avait souffert. Il se jeta dans ses bras.

— *Fieu cher Claude*, dit la vieille sans pleurer, dire que j'ai eu tant de peine à t'élever et qu'on va te couper le cou.

— Ma mère, dit Claude avec un accent sublime, il y a un bon Dieu là-haut ; je vais préparer vot'place auprès de lui.

Une minute après, sa tête tombait dans le panier sanglant.

Six mois après cette exécution, un jeune homme d'Arras, qui était neveu de la victime, mourut d'une maladie de langueur. Avant sa mort, il fit appeler un prêtre, et s'avona coupable du meurtre de son oncle. Il avait été à Achicourt la nuit où la mère Judas, sa complice, avait apporté au malheureux roulier la lettre de sa fiancée ; c'était lui qui avait lavé ses mains tenites de sang dans la neige qui entourait la demeure du pauvre Claude, c'était l'effroyable sibylle qui, après avoir volé une paire de souliers à Jean-Claude, avait marché exprès, les ayant à ses pieds, de sa demeure au château de M. Bourgnolle pour attirer sur lui tous les soupçons. De plus, le moribond déclara que la vieille avait profité du rêve et de la crédulité de

Jean-Claude pour lui inspirer l'idée d'un trésor à trouver, et que le cadavre de l'oncle, mis dans la valise par lui, avait été placé sur le milieu de la route pour exciter sa convoitise et achever de le perdre aux yeux des juges.

Le premier coupable étant mort, on rechercha sa complice ; mais on ne put alors la retrouver : elle avait disparu du pays.

Si vous passez encore de nos jours à Achi-court, vous verrez une femme de quatre-

vingt-dix ans qui est folle et paraît ne pouvoir pas mourir ; elle vous regardera d'une manière effrayante et vous dira : *Not'bon monsieur, si vous allez à Arras, prenez garde qu'on ne vous guillotine.*

Cette pauvre insensée, qui ne recouvrera sa raison qu'à son dernier soupir, c'est la mère de Jean-Claude.

Et voilà comment on peut être conduit loin en s'emparant du bien d'autrui !

LA POUDRE SANS FUMÉE

On a essayé en 1890 la fameuse découverte qui a fait tant de bruit dans les cercles militaires. Les premiers essais ont eu lieu aux dernières manœuvres exécutées près de Paris avec des troupes armées du nouveau fusil Lebel. Il s'agissait d'expérimenter, en grand, les effets de la poudre récemment inventée et qui joint à une force d'expansion bien plus grande, la propriété singulière de ne pas produire de fumée et de détoner faiblement.

Disons un mot sur les effets des poudres anciennes et nouvelles, au moment du tir.

On sait quels progrès a accompli, depuis quelque temps, l'art du photographe. M. Paul Gers, qui dirige avec autant de science que d'habileté le *Journal des Sociétés photographiques*, a pu prendre, au camp de Satory, deux très importantes photographies instantanées qui, par leur comparaison, constituent la plus éloquente des démonstrations.

Ces épreuves faites au 1/40^e de seconde, représentent deux exercices de tir exécutés l'un avec l'ancien fusil Gras, l'autre avec le nouveau fusil Lebel ; c'est-à-dire avec les deux sortes de poudre, avec et sans fumée.

Dans le premier tir, il se produit un épais nuage blanc, opaque, qui va en s'épaississant avec le nombre des décharges pour arriver bientôt, s'il ne fait de vent, à cacher entièrement au tireur, le but, cible ou ennemi, qu'il doit viser. On voit distinctement dans notre dessin, ce nuage s'étendre au-devant de la ligne des tireurs.

Bien au contraire, dans le second tir, celui qui est exécuté avec le fusil Lebel chargé de poudre sans fumée, c'est à peine s'il existe un léger brouillard bleu, invisible à 100 mètres

de distance et qui se dissipe presque aussitôt. On aperçoit au travers jusqu'au dernier tireur de l'aile droite.

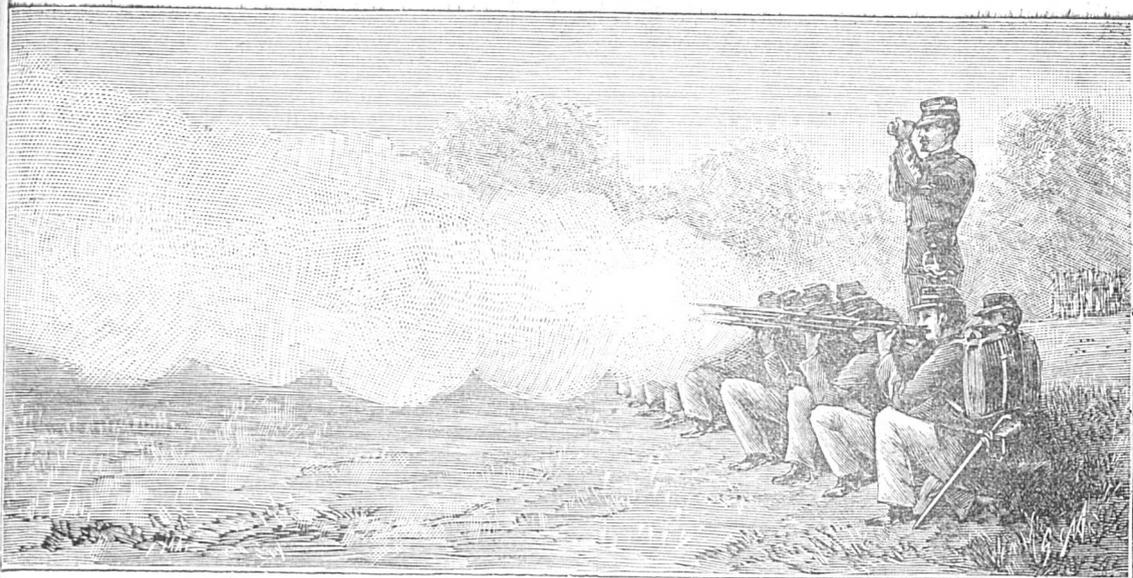
Les résultats présentés par notre gravure sont concluants, car les épreuves qu'elle représente, ont été faites immédiatement après le commandement de « Feu ! »

C'est donc à découvert que combattront désormais les soldats. Il est certain que l'emploi de la nouvelle poudre constitue un avantage pour des troupes solides et tenues bien en main par leurs officiers.

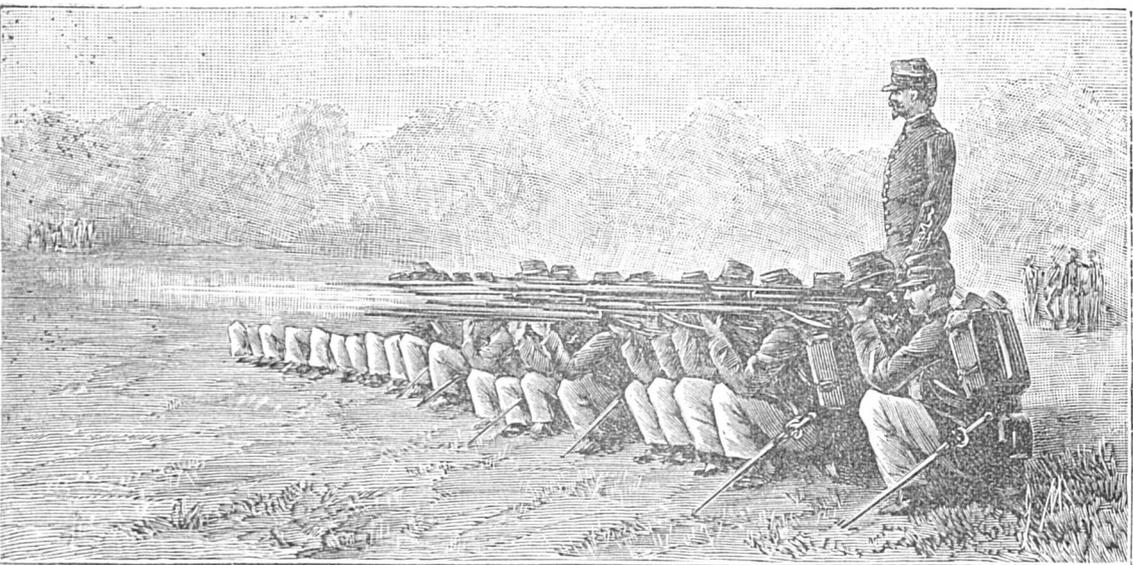
Rien ne viendra plus déceler la présence de la ligne des tirailleurs et les feux de salve eux-mêmes pourront être exécutés, sans que l'ennemi voie tout d'abord d'où lui viennent ces volées de projectiles. L'artillerie elle aussi tirera un grand avantage de l'emploi d'une poudre semblable à celle servant à charger les cartouches du fusil Lebel.

Une batterie bien attelée, opérant à l'abri d'un pli de terrain, pourra changer de place fréquemment, cribler l'ennemi d'obus et de boulets, sans que rien vienne indiquer aux masses atteintes d'où viennent ces coups.

Les gens compétents affirment que la tactique va être changée ou tout au moins profondément modifiée par la disparition du lacteur puissant qu'était la fumée, sur les champs de bataille. Il n'est pas jusqu'aux uniformes de certaines troupes dont les couleurs voyantes devront être changées. L'arme de l'infanterie, la plus nombreuse, possède notamment un képi et un pantalon rouges, bien faits pour attirer les regards. Il est question de donner aux fantassins un costume se rapprochant



Effet de la poudre avec fumée



Effet de la poudre sans fumée

beaucoup de celui de leurs camarades les chasseurs à pied.

On doit certainement se tenir en garde contre les exagérations ; mais, la différence présentée par un champ de bataille, suivant qu'on emploie la poudre, avec ou sans fumée, est trop grande pour ne pas tenir compte de plus

ou de moins de visibilité de telle ou telle couleur.

Les découvertes, que nous présentons aujourd'hui, offrent un très grand intérêt, aussi ne saurait-on trop féliciter M. Gers de les avoir établis, avec une exactitude incomparable.

Çà et là

LES ÉTRENNES

Lorsque l'année actuelle aura sonné sa dernière heure, nous verrons apparaître aussitôt le premier jour de l'an : c'est un charmant anniversaire où les parents se réunissent, où les amis se serrent la main. Permettez-nous d'avance de vous dire quelle en fut l'origine, et ce qu'on doit faire au siècle où nous vivons.

L'origine des étrennes ne remonterait qu'au règne de *Tatius*, roi des Sabins, qui gouverna Rome conjointement avec *Romulus*. *Tatius*, ayant reçu le premier jour de l'année, comme un bon augure, des branches d'arbres coupés dans un bois consacré à la déesse *Strena*, déesse de la force, donna à ce présent le nom de *Strena*, qui signifie étrennes en français ; de plus, il permit qu'on s'offrit, à l'avenir, dans les familles, des présents au retour de chaque nouvel an, à titre de bonne amitié et de bon augure.

Les Romains s'envoyaient pour étrennes des figues, des dattes, des palmes et du miel ; chacune de ces offrandes avait une signification symbolique et représentait les vœux qu'on se faisait réciproquement pour passer une vie agréable ; ces fruits ainsi offerts étaient recouverts de feuilles d'or ; les personnes inférieures y ajoutaient quelques pièces d'argent : ces fruits ont été l'origine des bonbons et des oranges qu'on s'offre encore aujourd'hui ; nous avons amélioré, nous n'avons point changé l'usage.

Sous l'empereur *Auguste*, le peuple, les chevaliers et les sénateurs allaient lui présenter en grande pompe des étrennes composées d'argent ou d'objets précieux ; le monarque en employait la valeur à ériger dans les temples les statues de quelques divinités.

Les Chinois font durer les étrennes trois jours qu'ils passent en joie, en festins et en spectacles splendides.

L'empereur *Claude*, voulant diminuer les dépenses publiques, rendit, à son arrivée au pouvoir, un arrêt qui interdisait les étrennes si fort à la mode sous *Auguste* et sous *Caligula* ; mais, bien qu'il donnât l'exemple en refusant ce qui lui était offert, l'usage fut plus fort que l'autorité, et les étrennes continuèrent et furent plus en vigueur que jamais sous le règne de l'empereur *Commode*.

Nos pères, dit un auteur français, ceux qui sont parvenus à une vieillesse heureuse, vous diront que les secousses de 93,

en emportant la royauté, la liberté du culte catholique, la noblesse, emporta aussi les étrennes, comme une mode du passé qu'il était bon de proscrire. L'empire français aida à leur rétablissement poudoux raisons : la première, c'est qu'elles favorisent le commerce ; la seconde, c'est que c'est plus souvent le riche qui donne au pauvre que l'indigent qui s'appauvrit ; c'est, d'ailleurs, une coutume de conciliation et de politesse digne en tout d'un peuple civilisé.

Les cadeaux que l'on doit faire pour le jour de l'an, peuvent se diviser en deux catégories.

La première se compose d'objets de luxe appartenant à une élégance superflue destinée aux personnes d'un rang élevé.

La seconde renferme les objets utiles destinés aux personnes placées dans une position inférieure.

Pour les enfants dont les parents nous sont supérieurs, choisissons plutôt des bonbons que d'autres objets, fut-ce même des joujoux, afin de ne point nous exposer à donner de l'importance à nos cadeaux.

Aussi, évitons dans l'achat de nos bonbons toutes les sucreries colorées et choisissons de préférence la confiserie de chocolat fin qui présente à la fois une agréable friandise et un aliment nutritif.

Les visites que l'on fait habituellement le jour de l'an doivent être divisées selon le degré d'intimité qui nous lie à chaque personne et aussi selon les habitudes de leur vie mondaine.

Une visite du jour de l'an à une personne supérieure ne doit jamais durer plus de dix à quinze minutes. A cette époque de l'année, on ne saurait trop ménager le temps des personnes obligées à recevoir, et c'est une grande marque de distinction que de se retirer à propos.

Si nous rendons visite à une dame qui soit seule et qu'il survienne un ami plus intime, le bon goût veut que l'on parte immédiatement quels que soient les efforts que l'on fasse pour vous retenir.

Si la personne à qui nous rendons visite se préparait à sortir, il serait convenable de ne pas s'asseoir et de se retirer avec promptitude, on rouvrerait, par cette manière d'agir, une grande habitude du monde.

Une femme bien née ne reçoit jamais de visite du jour de l'an dans sa chambre à coucher.

L'usage d'écorner sa carte de visite pour montrer qu'on l'a portée soi-même ayant fait son temps, il vaut mieux écrire soi-même l'adresse sur une enveloppe toute prête et un crayon quand on trouve la personne absente.

La carte de visite d'une dame, sous peine de vulgarité, ne doit indiquer que son nom et son prénom et jamais son adresse.

Il est bon goût que la femme mariée ait des cartes à elle et non une carte collective avec son mari ; d'ailleurs, elle peut avoir des relations de famille que le mari ne partage pas.

Pour les visites du jour de l'an, une dame ne doit jamais quitter son chapeau et son manteau même chez les intimes, puisque son séjour ne doit pas durer plus d'un quart d'heure.

Faire une visite à plus de quatre serait une inconvenance.

Si la dame que l'on visite est assise sur une causeuse, on ne peut aller s'asseoir à côté d'elle, à moins qu'elle ne nous y engage.

Si l'on s'occupe de quelques travaux d'aiguille au moment où l'on reçoit une visite, il faut le quitter immédiatement, à moins que le visiteur ne soit un ami et qu'il nous prie instamment de continuer.

LE CARÈME

Le mot de carême est formé de quadragesime ; c'est le nom qu'on donne aux quatre jours de jeûne que l'Eglise nous prescrit avant la fête de Pâques. L'usage de se préparer à cette grande fête par le jeûne et la pénitence est si ancien, qu'on le trouve établi partout dès les premiers siècles de l'Eglise ; ce qui montre que l'institution en vient des Apôtres. Ce jeûne, à la vérité, n'a pas été d'abord de quarante jours ; mais l'exemple de Moïse et d'Elie, et surtout de Jésus-Christ, qui avait jeuné quarante jours, porta bientôt les chrétiens à consacrer le même nombre de jours à la pénitence qui devait servir de préparation à la Pâque ; et l'Eglise en a depuis fait une loi pour les fidèles.

Le jeûne du Carême a toujours été d'une observance plus rigoureuse que tous les autres jeûnes de l'année ; car aux Vigiles de fêtes, aux Quatre-Temps et dans l'Avent, on prenait sa réfection après l'heure de none, c'est-à-dire à trois ou quatre heures du soir : c'était ce qu'on appelait le petit jeûne. Mais en Carême, qui était le temps de grand jeûne, on demeurait sans manger et sans boire jusqu'après l'heure de Vêpres, c'est-à-dire à six heures du soir. Ces deux sortes de jeûne avait cela de commun, qu'on n'y mangeait qu'une seule fois le jour vers le soir : il n'y avait de différence que dans l'heure du repas.

Le jeûne et l'abstinence ordonnées par l'Eglise ne se bornaient pas à la privation des aliments ils s'étendaient à toutes les autres choses où la nature trouve quelques soulagements, au sommeil, aux récréations, aux promenades, aux visites, aux conversations. Les fidèles persuadés que, dans un temps consacré à la pénitence, la mortification doit être universelle, ne prenaient de tous ces soulagements que ce qu'ils ne pouvaient se refuser sans altérer leur santé et mettre leur vie en danger. En un mot les chrétiens vivaient en ce temps à peu près comme les pénitents publics durant le temps de leur pénitence, dans la retraite et dans le silence, dans les larmes et les austérités, interrompant le sommeil de la nuit par de longues veilles, pour gémir devant Dieu et pleurer leurs péchés ; s'occupant une bonne partie du jour à la lecture et à la prière, répandant dans le sein des pauvres, par des aumônes abondantes, tout ce qu'ils se refusaient par mortification. Plusieurs assistaient aux offices de la nuit et du matin, et tous s'assemblaient à l'heure de none dans les églises pour entendre la lecture et l'explication de la parole de Dieu, pour assister à la messe.

Ce jeûne, dont l'Eglise faisait une obligation pour tout le monde, consistait encore au neuvième siècle, à ne prendre qu'un seul repas au soir, après l'office de vêpres. Nous ne rapportons, pour l'établir qu'un fait tiré de l'histoire de Charlemagne. Cet empereur faisait célébrer la messe dans son palais les jours de jeûne du carême, à deux heures après-midi, ensuite vêpres ; après quoi il se mettait à table. Un évêque, qui se trouva à la cour, surpris et scandalisé de cette nouveauté, ne put s'empêcher d'en dire librement sa pensée à l'empereur. Ce prince, plein de modération, prit sa remontrance en bonne part ; mais pour justifier sa conduite dans l'esprit de ce prélat, il lui enjoignit d'attendre à manger, jusqu'à ce que les officiers de sa cour se missent à table. Charlemagne était servi à table par les ducs et les rois des nations qu'il avait domptées. Ces rois et ces ducs mangeaient ensuite, et étaient servis par les comtes ; ceux-ci par des gentilshommes, et ainsi de suite ; en sorte qu'il était minuit quand les derniers officiers se mettaient à table. L'évêque, après avoir ainsi jeuné le temps de carême qu'il passa à la cour, comprit que ce n'était pas par intempérance que ce grand prince avançait son repas de deux ou trois heures au plus, mais par la nécessité de ne point retarder la réfection de ses derniers officiers au-delà de minuit. Ce récit nous montre un grand empe-

reur et toute sa cour, qui observent le jeûne du carême, et l'alarme d'un évêque, au soupçon d'un relâchement qui n'est apparent, est une preuve qu'il ne s'en était encore introduit aucun dans la pratique du jeûne, ni pour l'unité, ni pour l'heure du repas.

Nous pouvons manger à midi, puisque l'Église le permet ; mais ce repas doit être frugal, tant pour la quantité que pour la qualité des mets. Un repas somptueux et abondant, où tout flatte le goût, et où l'on ne peut presque se défendre de boire et de manger au-delà du nécessaire, est opposé aux lois de la tempérance, à plus forte raison à celle du jeûne et de la mortification. On doit donc se contenter d'une nourriture très commune, prise avec beaucoup de modération. Car encore un coup, se nourrir de mets délicats ou se réconforter de telle manière, qu'on ne serait plus en état de faire un second repas, quand même il serait permis, n'est pas jeûner. Le vrai jeûne, selon la doctrine des Pères de l'Église, consiste à souffrir la faim et la soif, et à mortifier la sensualité.

LOCUTIONS VICIEUSES

<i>Ce que l'on dit.</i>	<i>Ce qu'il ondevrait dire</i>
Malgré que.	Quoique.
Mars en carême.	Marée en carême.
Marronner, murmurer	Marmonner.
Mitouche.	Nitouche.
Une mulâtresse.	Une mulâtre.
Du nacre.	De la nacre.

Les yeux du fromage.	Les œils du fromage.
Pantomine.	Pantomime.
Rue passagère.	Rue passante.
Un patère.	Une patère.
Cette femme est perclue.	Cette ferme est percluse.
Un petit peu.	Un peu.
Tant pire.	Tant pis.
Poire de Cressane.	Poire de Grassane.
Près l'église.	Près de l'église.
Il va promener.	Il va se promener.
Récureur, récureuse.	Ecureur, écureuse.
Le canard sent le sauvagin.	Le canard sent le sauvage.
La semaine qui vient.	La semaine prochaine.
Semouile.	Semoule.
Supérieurement meublé.	Superbement meublé.
Tendon de veau.	Tendrons de veau.
Tête d'oreiller.	Taie d'oreiller.
Ma terre me rapporte assez pour vivre.	Assez pour me faire vivre.
Je vous demande excuse.	Je vous fais mes excuses.
Eviter des chagrins à son ami.	Epargner des chagrins à son ami.
Vers les midi.	Vers midi.
Rancuneur.	Rancunier.
Une poire confie.	Une poire confite.
Une prune de reine glaude.	Une prune reine Claude.
Une poire de missergent.	Une poire de messire Jean.

LE VIEUX COMPTABLE

« Pour être bon, il faut l'être trop. »

— Cette canaille de père Landry m'a volé 70,000 francs, c'est un faussaire et je vais le faire arrêter...

— Je regardai stupidement mon interlocuteur, M. Schmidt, le banquier, qui venait de m'apprendre, avec tant de brutalité, une si stupéfiante nouvelle, et, tandis qu'assommé par ce coup de massue, j'essayais de comprendre, mon visiteur matinal se retira sans m'en dire davantage.

Je connaissais peu ce M. Schmidt auquel j'avais eu l'occasion de rendre service.

En retour de ce bon office, je m'étais cru autorisé à joindre ma recommandation à celle d'un de ses amis, le docteur N., désireux de

faire entrer dans la maison de ce financier un très brave homme qu'on appelait communément le père Landry. Comptable de son état, notre protégé se trouvait depuis quelque temps sans place, parce que sa probité native ne lui avait pas permis de se prêter à certaines irrégularités d'écritures jugées nécessaires par un patron peu scrupuleux.

En dépit d'une âpreté au gain et d'une sécheresse de cœur assez vives, M. Schmidt, en homme pratique, avait trouvé le moyen de mettre d'accord l'intérêt de la maison et le devoir de la reconnaissance.

Accueilli avec une certaine bienveillance, le nouveau venu était parvenu peu à peu, grâce à ses qualités de labeur et d'honnêteté,

à se faire nommer caissier de la banque avec des appointements très convenables.

On comprendra sans peine combien dut me bouleverser l'accusation si grave, si inattendue, portée contre son employé par M. Schmidt.

Je me sentis remué par cet affreux événement, comme s'il eût été le fait d'un des miens.

Le père Landry voleur ! le père Landry faussaire ! et les terribles paroles du banquier me bourdonnaient sourdement aux oreilles et me causaient une véritable souffrance faite de déception profonde, de doute poignant, de douleur amère.

Et tout de suite je revis, en esprit, la silhouette si familière du bonhomme ; un petit vieux, tout ratatiné par le chagrin bien plus encore que par l'âge, avec de longs cheveux blancs encadrant un visage sans barbe et sillonné de rides multiples, compagnes obligatoires des souffrances répétées. De gros yeux en boule de loto, abrités derrière d'énormes lunettes en argent, donnaient à sa petite figure de vieux baby une expression singulière d'étonnement et de douceur. Ces yeux aux paupières rougies et comme usées par les larmes, respiraient au fond la bonté, tout comme la bouche aux lèvres décolorées qui semblait avoir été rarement détendue par un sourire de bonheur.

Toute la petite personne du père Landry annonçait la timidité et l'abattement ; il portait le corps sensiblement penché vers la terre, comme s'il succombait sous un fardeau trop lourd, ou encore comme s'il se fût attendu à recevoir, à chaque instant, une tuile sur la tête.

A l'époque où je le vis pour la première fois, il pouvait avoir une cinquantaine d'années ; mais on aurait bien pu lui donner dix ans de plus, tant il paraissait cassé.

Avec son éternelle cravatte blanche — son seul luxe — son visage rasé et ses amples vêtements noirs où flottait son corps minuscule, il avait l'air un peu d'un notaire de province. Quand il parlait de sa voix douce, hésitante et comme suppliante, il mettait volontiers ses mains — qui semblaient le gêner — derrière son dos ; il ne les en tirait guère que pour remonter par un geste devenu machinal ses lunettes mal à l'aise sur l'arête mince de son petit nez. Mon ami le docteur N. m'avait raconté, en détails, la vie du père Landry et je l'aimais pour sa bonté exquise, et aussi pour les souffrances sans nom qu'il avait endurées avec une résignation admirable,

* * *

Fils d'un quincaillier de la rue St-Denis,

demeuré veuf, après quelques années de mariage, Landry avait eu une enfance très malheureuse. Sevrée des caresses de sa mère, sa nature profondément aimante essaya de se rattraper sur son père. Mais celui-ci, qui passait son temps à boire et dont les affaires allaient de mal en pis, répondait à ses tentatives affectueuses par des rebuffades et des jurons avinés : « Fiche-moi donc la paix, galo-pin, avec tes embrassades éternelles. »

L'enfant eut beaucoup à souffrir des brutalités de cet ivrogne qui avait le vin mauvais ; pourtant il trouva des larmes pour pleurer ce père détestable, lorsqu'il fut emporté dans un dernier accès de délire alcoolique.

A la mort de son père il fut recueilli par sa vieille tante Lison, qui lui apprit à lire et à écrire ; l'excellente femme, très pieuse, fit mieux, elle lui enseigna la résignation aux secrets desseins de celui qu'elle n'appelait jamais que le « Très-Haut. » Avec le peu d'instruction qu'elle lui fit donner, le jeune Landry savait assez de comptabilité, dès l'âge de 15 ans, pour aider de petits commerçants à tenir leurs livres.

Le désespoir de la bonne tante Lison, à laquelle son neveu avait voué une reconnaissance et une affection sans bornes, était de ne pouvoir rien laisser, après elle, à l'enfant de la maigre pension viagère dont elle vivait.

Quand elle rendit le dernier soupir entre les bras du jeune homme, elle put du moins emporter la consolation qu'il était apte désormais à gagner honorablement sa vie.

Tès laborieux de sa nature, Landry trouva dans un travail acharné un dérivatif au violent chagrin que lui causait la perte de celle qu'il considérait comme sa mère. Cette mort le laissait seul au monde sans un être pour le guider dans la lutte pour la vie qu'il s'appropriait à affronter le cœur serré.

Pendant plusieurs années, le travail fut son seul compaillon, sa seule distraction. Un soir, il ne put s'empêcher de trouver sa petite chambre de garçon bien triste et bien vidée. La solitude lui pesa lourdement ; son cœur épris d'affection eut la nostalgie de la tendresse. Il se mit alors à rêver d'une compagne jeune et charmante qu'il aimerait de toutes ses forces de brave homme, qui le paierait de retour et lui donnerait un bel enfant qu'il couvrirait de baisers du matin au soir. Oh ! comme il se rattraperait alors de toute l'affection dont son père n'avait pas voulu.

Cette compagne rêvée, il crut l'avoir trouvée en M^{lle} Florine Dumont, une très jolie fleuriste qui demeurait dans la même maison que lui. Dans sa simplicité, Landry s'imagina

que de beaux yeux ne pouvaient que refléter une belle âme.

Ah ! s'il avait pu lire, à ce moment, dans cette âme glacée de coquette cruelle, comme il se serait vite éloigné de cette belle fille à la taille fine et souple, aux narines frémissantes, aux cheveux où semblaient se jouer des rayons de soleil.

Mais voilà : il aimait pour la première fois et, dans son ingénuité, il n'avait pas même la pensée que son cœur put être trompé par de belles apparences. Il le sentait battre à coups pressés, à l'approche de Florine, et son esprit se mettait à l'unisson.

C'est qu'en dépit de son air vieillot, il avait le cœur jeune et chaud, celui que ses camarades de bureau appelaient déjà, en riant, le père Landry.

Aussi, quand M^{lle} Florine Dumont consentit à s'appeler M^{me} Landry, il lui parut qu'il allait être l'homme le plus heureux de la terre.

Ce n'est pas de l'amour qu'il éprouvait pour sa femme, c'était de l'idolâtrie. Sa femme ! Florine était sa femme ! Il ne pouvait pas se faire à cette idée, tant elle l'enchantait et l'étonnait à la fois. Parfois il s'imaginait faire un rêve. Alors il suppliait le « Très-Haut » — comme disait la chère tante Lison — de ne pas le réveiller.

Hélas ! ces belles illusions devaient être de courte durée.

Tout le temps qu'il ne passait pas à son bureau, il le passait aux genoux de sa femme, lui répétant à satiété, de sa petite voix douce, qu'elle était la plus belle de toutes les créatures et qu'il l'aimait de tout son être.

M^{me} Landry se laissa, tout d'abord, adorer avec une impassibilité de madone ; mais bientôt les protestations d'amour de son mari lui devinrent insupportables ; elle finit par lui dire, un jour : « Laissez-moi, *monsieur Landry*, vous m'obsédez et puis.... vous me décoiffez. »

Surpris et chagriné, Landry commença à croire qu'il ne serait pas le plus heureux des hommes, comme il l'avait espéré en sa naïve confiance.

Ce lui était un creve-cœur de s'entendre appeler *monsieur Landry*, lui qui s'ingéniait à prodiguer à sa femme les appellations les plus douces, et de n'avoir pu obtenir d'elle qu'elle le tutoyât. Mais Florine s'y était toujours opposée, ayant lu dans un des insipides romans dont elle faisait sa pâture intellectuelle que le tutoiement entre époux « n'était pas distingué. »

C'était un pauvre stratégiste en amour que le père Landry. Son adoration perpétuelle,

loin de lui ouvrir le cœur de sa femme, ne fit que le lui fermer plus étroitement encore.

Peut-être, s'il avait joué la comédie de l'indifférence, eût-il réussi à piquer au jeu la froide coquette qu'il avait eu le malheur d'épouser. Mais feindre était pour sa nature chose impossible ; et puis il ignorait le premier mot de la psychologie féminine, le brave garçon, il aimait honnêtement, profondément, il l'exprimait de son mieux et croyait que cela suffisait pour être payé de retour.

Un jour, l'ex-fleuriste lui reprocha en termes amers de ne pas gagner assez d'argent :

— Quand on a la prétention de se faire aimer d'une jolie femme, il faut être en mesure de satisfaire à tous ses caprices de toilettes et de bijoux ; or, vous n'êtes capable de me donner ni les unes ni les autres, fit-elle de son air le plus méprisant, en faisant danser au bout de son petit pied une fine sandale brodée d'or — produit de plusieurs veillées de son mari.

Landry commença à comprendre qu'il eût mieux valu pour lui épouser une bonne ménagère avec des mains moins fines et moins blanches que celles de Florine, mais plus vaillantes au travail.

Il se brûla le sang dans des veilles meurtrières pour augmenter ses appointements ordinaires et pour procurer à sa femme le supplément de luxe qu'elle réclamait si durement.

Peu lui importait de ruiner sa santé pour ce surcroît de labeur, pourvu qu'elle fût satisfaite et qu'en échange de ce sacrifice elle l'aimât un peu.

Florine n'en devint que plus exigeante, plus désagréable. Hantée de rêves absurdement romanesques, elle passait tout son temps allongée sur une chaise longue à dévorer des livres déraisonnables où elle s'affermissait dans la haine de sa modeste position.

Elle ne se donna bientôt plus la peine de cacher l'aversion qu'elle éprouvait pour le malheureux homme.

Celui-ci, en dépit de son aveuglement optimiste, ne pouvait plus guère s'illusionner sur les sentiments de sa femme à son égard ; il en souffrit horriblement, mais il n'en aimait pas moins l'indigne créature.

L'infortuné essaya d'arracher de son cœur l'amour qui le déchirait.

Il n'y put réussir. — Oh ! comme il eût volontiers donné sa vie pour entendre une fois — seulement une fois — ces lèvres dédaigneuses lui murmurer : « Je t'aime ! »

Son esprit exalté par le chagrin lui suggérait alors mille rêves fous ; il dépouillait son enveloppe de petit vieux pour se métamor-

phoser en un mâle superbe ; une bonne fée le faisait plus riche que Rothschild, il était tour à tour écrivain génial, orateur acclamé, général victorieux, roi, empereur, que sais-je ?... La folie de l'amour lui inspirait les imaginations les plus insensées, et tout cela, beauté, richesses, génie, grandeurs, il le déposait aux petits pieds de sa femme qui se décidait enfin à l'aimer.

Il serait certainement devenu fou de désespoir si, au bout de deux années de ce supplice, Mme Landry n'avait daigné mettre au monde un enfant qui prit le nom prétentieux de Gontran — en souvenir du héros du dernier roman absorbé par la mère.

Ce fut une résurrection pour ce mourant ; le mari passionné fit place au père passionné.

Toutes les tendresses refoulées par l'odieuse sécheresse de cœur de sa femme se répandirent sur la chère créature qui venait de naître.

Un soir, en rentrant de son bureau, le père Landry, qui s'obstinait à espérer, faisait un beau rêve de plus ; il s'imaginait que les faibles mains de l'enfant avaient opéré un miracle, elles avaient rapproché la mère du père, et les trois cœurs battaient à l'unisson dans une commune affection familiale. Monsieur, Madame et bébé s'adoraient réciproquement.

En pénétrant dans la chambre de son fils, il trouva soigneusement épinglée sur l'oreiller où reposait l'enfant, une enveloppe rose avec son nom dessus. Il l'ouvrit, tout pâle, avec un tremblement par tout le corps. Après avoir remonté ses lunettes du geste qui lui était familier, il lut ces mots :

« Monsieur Landry, vous ne me reverrez « jamais. Je quitte pour toujours votre maison où je m'ennuie décidément trop. Inutile de me faire rechercher. Si, par impossible, vous retrouviez ma trace, je suis résolue à me tuer plutôt que de continuer à « vivre dans un milieu pour lequel je ne suis « pas faite. Je vous laisse votre enfant. Pardonnez-moi si vous le pouvez. Adieu. — « FLORINE. »

Le père Landry devint livide, les lèvres agitées d'un tic nerveux, il poussa un rugissement de douleur suivi de paroles sans suite : malheureuse !... tu n'as donc pas... misère... Il ne put achever et vint s'abattre à genoux auprès du berceau de son enfant, le corps secoué par des sanglots déchirants... Quand cet excès de désespoir fut un peu calmé, il se mit à couvrir de baisers tous son petit Gontrand, et tandis que les longues mèches — maintenant blanches — de ses cheveux frôlaient le visage rose du petit être

qui le regardait d'un air étonné, il murmura d'une voix brisée :

— Nous voilà seuls désormais, mon enfant, mais va, tu n'y perdras rien, je t'aimerai pour deux et serai à la fois ton père et ta mère, puisqu'elle nous a abandonné.

A partir de ce jour, le père Landry consacra à son fils toutes les heures qu'il pouvait dérober au travail. Tout son amour alla à son enfant et, chose étrange ! ce fut presque avec un soupir de soulagement qu'il apprit plusieurs mois après, que la créature sans entrailles — qu'il avait idolâtrée — avait été emportée par un coup de mer sur le paquebot qui la transportait à Rio-Janeiro. Son cœur envahi tout entier par la tendresse paternelle ne battit plus que pour le cher petit être qui était désormais la consolation, l'excuse de sa vie. Il ne pouvait se rassasier de le contempler, de l'admirer, de le caresser. Il l'habillait, le déshabillait, le berçait, lui prodiguait les noms les plus doux, le serrait dans ses bras à l'étouffer, se faisait son esclave à toute heure du jour, se relevait la nuit pour l'aller voir dormir et surveiller son sommeil.

L'enfant, pourtant, semblait peu sensible à ces marques d'affection profonde ; il regardait son père de ses grands yeux noirs — ceux de sa mère — et appelait parfois d'une voix perçante : Maman ! Maman !

Landry, à qui ce mot faisait mal, essayait bien de lui enseigner d'autres syllabes — celles de « papa » qu'il eût été si heureux de lui entendre prononcer. Mais Gontran ne les disait qu'avec difficulté et revenait à celles qu'on lui avait apprises tout d'abord. Plus d'une fois, tout en vaquant à ses travaux, le vieux comptable fut pris de grosses distractions ; les chiffres dansaient fantastiquement devant ses lunettes et il les entrevoyait sous la forme de menottes blanches et de lèvres roses, et alors le pauvre distrait inscrivait bravement au doit ou à l'avoir de son grand livre, au lieu du mot technique, les syllabes inattendues de « papa, » celles-là même qu'il se désolait de ne point entendre dire à son fils.

L'enfant grandit dans cette atmosphère de tendresse infinie, mais il semblait avoir hérité de la froideur maternelle ; il ne rendait que de rares caresses à son père et n'avait jamais de ces élans spontanés qui eussent payé largement le cher homme de toute son affection.

Le père Landry ne s'en apercevait guère, tout entier à son idolâtrie. Et puis, peu lui importait, en vérité. Tout ce qu'il demandait au cher petit ingrat, c'était d'être heureux et de se laisser adorer.

Il ne savait qu'inventer pour lui faire plai-

sir. Il lui rapportait chaque soir un jouet nouveau, passait toutes ses heures de liberté à assister avec lui à d'interminables représentations de guignol, ou bien chevauchait, en sa compagnie, sur des coursiers de bois, bien que ces cavalcades circulaires eussent pour résultat de lui procurer des nausées.

L'enfant aimait les masques et les déguisements, il se travestissait d'une façon bizarre pour flatter sa manie. Et c'était à la fois grotesque et touchant de voir le père Landry avec ses cheveux blancs se mettre un faux nez gigantesque et se traîner à quatre pattes — pour amuser l'enfant.

Le docteur N., qui fut plus d'une fois témoin de ces folies ne put s'empêcher de gronder l'excellent homme : — Vous gâtez beaucoup trop votre enfant, mon ami, on a souvent à se repentir plus tard de s'être fait l'esclave de ces petits tyrans. Landry promettait alors de se montrer moins faible, mais il retombait le lendemain dans son péché mignon.

Ce fut à cette époque qu'il perdit sa place de comptable et que la recommandation du docteur N., appuyée de la mienne, le fit entrer chez M. Schmidt, où il sut se créer une position très sortable. Comme un bonheur ne vient jamais seul, il héritait peu de temps après d'un parent éloigné, d'une cinquantaine de mille francs, ce qui lui avait permis de mettre Gontran à Sainte-Barbe.

Malheureusement, l'enfant, quoique très intelligent, ne témoigna d'aucun goût pour le travail ; il était régulièrement dans les cinq derniers qualifiés par leurs professeurs « d'immovibles crétins. »

Les remontrances paternelles n'y firent rien, et sauf un jour où il fut classé dans les dix premiers pour avoir copié en partie la « composition » de son voisin, un « fort en thème, » il forma toujours l'extrême arrière garde de sa classe. A 17 ans, il quitta le collège après avoir été blackboulé, à l'unanimité, à ses épreuves de baccalauréat. Il était devenu un joli garçon, fort recherché dans sa mise et professant pour le plaisir un amour au moins égal à sa haine pour le travail.

En dépit de son aveugle tendresse et de la fierté qu'il ressentait des avantages physiques de son fils, Landry ne pouvait se dissimuler qu'il en ferait difficilement un homme sérieux.

Par une cruelle loi d'atavisme, Gontran, qui était le portrait frappant de sa mère, semblait aussi lui avoir pris tous ses défauts. Son volontariat terminé, il exigea un « home » à lui. Son père eut la faiblesse d'y consentir et lui constitua, sur ses ap-

pointements, une pension mensuelle de 300 francs. C'était beaucoup d'argent, sans doute, — près de la moitié de ce qu'il gagnait si péniblement — mais lui n'avait aucun besoin, il restreindrait encore ses modestes dépenses, et trouverait bien le moyen de placer encore de l'argent pour son fils, plus tard.

Un jour, Gontran vint lui déclarer avec un léger tremblement dans la voix — la voix blanche de l'autre — qu'il allait se suicider si son père ne payait pas tout de suite une somme de 10,000 francs qu'il venait de perdre au jeu.

Se tuer ! lui, Gontran, son fils, son espoir sa vie ! il eût donné jusqu'à son dernier sou pour lui éviter un chagrin. Il paya. Le père Landry ne put ignorer plus longtemps que Gontran, lancé dans une compagnie de jeunes viveurs, jouait gros jeu, faisait la fête avec des femmes à la mode et — ce qui lui causa une affreuse angoisse — était en passe de compromettre son honneur. Peu de temps après, un Gobseck quelconque vint, en effet, lui murmurer à l'oreille une horrible histoire de signature imitée qui exigeait un remboursement immédiat de 20,000 fr., s'il ne voulait pas voir son fils passer en cour d'assises. Cette fois, Landry se révolta ; sa fière honnêteté sut parler plus haut que son aveugle tendresse, il foudroya le misérable de ses trente ans de probité, de ses souffrances sans nom, de ses sacrifices répétés. Il trouva des accents éloquents pour flétrir l'acte infâme qui lui brisait le cœur et avait failli les déshonorer tous deux. Gontran parut touché des paroles paternelles, il jura de se corriger, et pour en donner un gage certain, il consentit à entrer chez un financier où il sembla prendre quelque goût au travail.

Le malheureux père, qui avait ajouté cette nouvelle douleur à toutes les autres, fut pris à ce semblant de bonne volonté. Lui, qui n'aurait plus guère la bouche à l'endroit de ce fils suspect, s'enhardit jusqu'à me dire :

— Je crois qu'il a jeté enfin sa gourme et devient tout doucement un homme sérieux. Et un sourire de joie venait illuminer sa figure où chaque souffrance avait marqué une ride...

Tous ces détails de la triste histoire du père Landry me revenaient d'un coup à la mémoire après le brusque départ du banquier Schmidt, pendant que retentissaient encore à mon oreille ses formidables paroles :

« Cette canaille de père Landry m'a volé 70,000 francs ; c'est un faussaire et je vais le faire arrêter. »

Je ne pouvais croire à l'écroulement de tant de probité, je pressentais quelque sombre

mystère sous cette lamentable aventure, et je courus aussitôt chez le docteur N. pour en avoir le cœur net. Voici ce que j'appris :

Une semaine auparavant, on avait présenté à la caisse de la maison Schmidt une traite de 70,000 fr. signée Adamson, le principal correspondant de la maison de Londres. Le père Landry paya la lettre de change. Renseignement pris trop tardivement, on eut la certitude que la traite était fausse. Pourquoi le vieux caissier devint-il livide quand M. Schmidt lui déclara qu'il allait faire rechercher le faussaire pour le livrer à la justice ? — Qu'avait-il à redouter pour lui-même ? sa bonne foi n'était-elle pas entière ? — C'est qu'un soupçon meurtrier, un pressentiment sinistre lui torturait le cœur. Il courut comme un fou chez son fils, et comme illuminé d'une horrible conviction, il le contraignit à lui révéler toute l'affreuse vérité. Le misérable enfant s'était jeté aux genoux de son père, pleurant pour la première fois de sa vie et confessant son infâmie ; il avait ajouté qu'il était tout prêt à expier son crime sur l'heure, ne voulant pas survivre à son déshonneur.

Le père Landry, qui était venu avec la résolution d'étrangler de ses propres mains le faussaire, son fils bien-aimé, n'eut pas même la force de le maudire : — Relève-toi, Gontran, tu n'es pas seul coupable, en cette aventure, si tu es devenu un malhonnête homme, c'est un peu la faute à mon absurde faiblesse, je t'ai mal élevé. Il est juste que j'en supporte les conséquences. — Et sans écouter les supplications de son fils, vaincu enfin par cette bonté grandiose, il alla retrouver son patron, M. Schmidt.

— Monsieur, je viens vous livrer le nom du faussaire que vous recherchez.

— Vous le connaissez ? parlez vite, quel est-il ?

— Moi...., c'est moi qui... ai... imité... la signature de M. Adamson.

M. Schmidt pensa, tout d'abord, que son vieil employé était devenu fon.

— Vous, père Landry, c'est impossible — vous êtes le plus honnête homme de la terre.

— Je l'étais, monsieur, mais j'ai cessé de l'être du jour où j'ai joué à la Bourse, j'ai perdu, alors...

— Enfin, il faut bien vous croire. Je consens par égard pour vos anciens services à étouffer l'affaire, mais arrangez-vous de façon à me restituer tout mon argent, ou je vous livre au juge d'instruction.

Quand le vieux comptable sortit du cabinet de M. Schmidt, il était méconnaissable

tant il était pâle et cassé ; ayant croisé dans l'escalier son plus ancien collègue du bureau — un camarade de vingt ans — il lui tendit machinalement la main ; mais celui-ci détourna la tête et mit la main dans sa poche. — Le père Landry se sauva comme un voleur, mais pas assez vite pour n'avoir pas entendu un groupe d'employés murmurer sur son passage : — quelle canaille que ce père Landry ! qui aurait jamais cru cela de lui ! — Deux jours après, M. Schmidt était remboursé et l'employé infidèle congédié. — Le reste de son héritage, toutes ses économies amassées depuis 25 ans y avaient passé. Il ne lui restait plus rien.

Quand j'eus appris tous ces détails de la bouche du docteur N, qui avait fini par arracher la vérité au pauvre homme, j'allai lui serrer la main, l'assurer de ma haute estime, le plaindre et le blâmer aussi de son excessive bonté. Je le trouvai assez calme, mais plus affaibli encore que d'ordinaire : que voulez-vous, me dit-il, de sa petite voix chevrolante, j'avais juré de lui tenir lieu de père et de mère ; j'étais tenu de bien faire les choses. Et puis, c'est si bon de se dévouer pour ceux qu'on adore, même quand ils sont... coupables. D'ailleurs, je sens que je n'ai plus longtemps à vivre, il y a quelque chose de cassé, fit-il en toussant et en me montrant sa poitrine. J'ai eu trop d'épreuves aussi, la croix était trop lourde à porter...

— Vous êtes un martyr, père Landry.

— Non, ce que j'ai fait, je ne pouvais pas ne pas le faire ; et puis je n'ai que peu de temps à souffrir du déshonneur, tandis que lui, jeune comme il est, c'eût été un supplice trop long. L'idée de lui avoir évité cette honte compense bien la torture de s'entendre appeler cette canaille de père Landry — conclut-il en sanglotant.

Un mois après, on m'informait que Gontran était mort sur la terre d'Afrique, rachetant par une fin glorieuse ses fautes passées.

C'est moi qui fus chargé d'apprendre cette triste nouvelle à cet autre « père Goriot, » Le vieillard n'articula pas un mot, ne versa pas une larme, mais il alla s'agenouiller devant le lit vide de celui qu'il avait si souvent bercé et parut prier longuement. Sans doute il invoqua la miséricorde divine du « Très-Haut » de tante Lizon, en faveur de l'enfant bien aimé et peut-être aussi d'une créature plus coupable encore. Il s'alita, le soir même, pour ne plus se relever. Le lendemain, il articula faiblement en me serrant la main : maintenant qu'ils n'y sont plus, je puis bien m'en aller à mon tour.

Et ce pauvre cœur crucifié cessa de bat-

tre, tandis qu'une expression de béatitude céleste à laquelle semblent promises de magnifiques compensations transfigurait le visage tout ridé du père Landry.

J'ai souvent songé depuis lors au cas de ce martyr si durement frappé par tout ce qu'il avait aimé, et toujours cette incarnation de la tendresse aveugle, du dévouement absolu,

de la bonté excessive m'est apparue dans un rayonnement surhumain qui faisait taire le blâme pour ne laisser place qu'à la pitié la plus respectueuse. — La bonté est d'essence divine. Il faut être bon. Par malheur — et comme on l'a dit — *pour être bon, il faut l'être trop.* — Ainsi fut cette sublime « *canaille de Père Landry.* »

La confession du clairon

Il y a dix-sept ans de cela.

La neige, à la même date, étendait au loin son morne linceul, parsemé de taches écarlates, et le canon tonnait son glas funèbre qui remplaçait dans les campagnes normandes le joyeux carillon de Noël.

Les Prussiens sont à Rouen, et, sur les plateaux qui bordent la vallée de la Seine, les populations anxieuses attendent, la rage au cœur, l'invasion toute prochaine.

La nuit tombe, elle enveloppe le bourg de B..., qui confine à la forêt de la Londe, et qu'on ne distingue plus sous son blanc manteau de frimas. Les lumières brillent bien encore à toutes les fenêtres, mais ce n'est pas pour éclairer le réveillon traditionnel ; et l'oie grasse ne se dore pas au tournebroche oublié. Dans chaque maison, un groupe de jeunes soldats, hâves et fatigués, se chauffe à la flamme hospitalière. On n'ose se reposer, par crainte d'une surprise. Quel est leur régiment ? On le démèlerait avec peine, car leurs vêtements déchiquetés ont perdu forme et couleur, leurs savattes trouées s'attachent avec des ficelles, et plusieurs se sont fabriqués des pantalons dans un morceau de couverture. Ces enfants, improvisés et soldats, qu'une rude et rapide expérience, la misère et la bataille, les nuits glacées et les jours sans pain, ont bronzés prématurément, ce sont des mobiles, que l'espoir a abandonnés, mais non pas le sentiment du devoir à remplir et de l'honneur à sauver.

Leurs officiers veillent comme eux, avec le pressentiment d'une lutte nouvelle. La cuisine du presbytère les abrite. Ils s'entretiennent des combats de la veille, de ceux qui vont suivre. Les souvenirs de la famille absente se mêlent aux images du présent, s'échangent familiers et souriants, devant la mort qu'on sent planer.

Soudain, on frappe à la porte.

— Entrez ! crie le capitaine.

Un mobile se présente. Sur son collet se distingue encore un gallon quadrillé : c'est le clairon, un petit brave, intelligent et déluré, qui a trouvé dans la bagarre, le moyen de s'astiquer à peu près convenablement.

— Vous m'avez fait demander, mon capitaine ?

— Oui. Tu m'étonnes, mon garçon. Comment, tu désertes, à l'heure où nous sommes visiblement menacés ? Tu as accepté, ce matin, sans me consulter, je ne sais quel emploi de copiste, dans un semblant de bureau, à l'état-major ! J'attendais mieux de toi !

— Mon capitaine, je n'ai fait qu'obéir. On a su que j'étais, avant la guerre, élève de l'École des Arts et Métiers. Vous avez toujours parlé favorablement de moi. On a cru que je serais utile... pour les plans.

Les officiers se déridèrent irrévérencieusement, en apprenant qu'il existait des plans de bataille. Le clairon décontenancé tournait dans ses mains son reste de képi.

— Vous me connaissez, mon capitaine, et vous savez bien que la chose ne me va guère. J'aimerais mieux travailler avec les camarades de la compagnie !

— C'est vrai, tu es un garçon de cœur ! Au fond, je ne peux t'en vouloir ! Seulement, puisque tu quittes la compagnie, et que nous ne savons pas si nous nous reverrons, j'ai voulu te dire adieu. Bonsoir. Va copier tes plans de victoires. Tu auras plus chaud devant la table que nous dans les bois !

— Oh ! pour cela non, mon capitaine. Nous n'avons pas de feu au bureau, et j'y gèle !

— Achète une ceinture de flanelle et un gilet de tricot : il y en a encore chez l'épicier.

— Acheter, mon capitaine, c'est impossible. J'avais une petite somme, au départ, je n'ai plus un sou.

— Tiens, voilà un louis ; cours chez l'épi-

cier ; on n'y dort probablement guère. Adieu, je te regrette !

Le clairon hésita quelques instants, puis empocha l'argent.

— Merci de cette avance, mon capitaine.

Il serra la main qu'on lui tendait, salua, et sortit.

Aux premières lueurs de Noël, le crépitement de la mitraille réveilla soudain ceux qui s'étaient assoupis sur leur chaise. Les Prussiens débouchaient en masse, par toutes les routes de la forêt. Les grand'gardes se repliaient en faisant le coup de feu.

En un clin d'œil, la compagnie est groupée sur la place du village, autour du capitaine. Un cavalier blanc d'écume le rejoint et lui remet un ordre, écrit sur la page déchirée d'un carnet.

« Nos forces sont insuffisantes ici. Les trou-
« pes se reformeront à deux lieues en arrière.
« Vous, soutenez le premier effort de l'assail-
« lant : tenez aussi longtemps que possible à
« B... pour couvrir la retraite. »

Aussitôt, la compagnie s'établit autour de l'Eglise. On lui distribue les cartouches supplémentaires. Elle n'attend pas longtemps. Les Prussiens, poussant de formidables hurrahs, se précipitent sur le village : un feu de peloton les accueille. Ils reculent un instant, puis reprennent leur élan. Une seconde décharge les arrête, mais ils ripostent avec énergie. Plusieurs hommes tombent. Le capitaine commande :

— Allons, mes enfants, feu à volonté ! Ménagez les cartouches ! Ne visez qu'à coup sûr.

Alors commence un combat homérique, où les adversaires ne sont séparés que par une trentaine de mètres, où les détonations se succèdent rapides et calculées, renversant chacune un combattant. On s'interpelle comme dans l'Iliade, et les deux langues se croisent en interpellations pittoresques :

— Ah ! c'est toi, grand escogriffe, qui m'as visé ! Tiens ! voilà ton affaire ! Paf !

— A toi, le petit gros du coin ! Tiens ! tu ne crieras plus comme un âne ! Paf !

Les officiers dirigent le tir, appelant nominalement leurs hommes.

— Visez à droite !

— Visez plus bas.

— Visez donc ce barbu qui tire si bien !

— A celui de gauche, maintenant ! Les vides se multiplient des deux côtés. L'ivresse de la poudre gagnent tous les survivants. Le lieutenant supplie :

— Mon capitaine, vous savez comme je tire ! Permettez-moi de ramasser un fusil. J'ai des cartouches dans ma poche !

— Du geste, les deux sous-lieutenants demandent à l'imiter.

— Allez !

Soudain, le capitaine remarque la sonnerie qui faisait rage à ses côtés, et qui ne contribuait pas médiocrement à animer ses hommes.

— Tiens ! mon clairon ! Ah ! te voilà revenu ! Tu as donc lâché tes plans !

— Dame ! mon capitaine : du moment qu'on se cognait !

— C'est bien, ce que tu as fait là.

— Mon capitaine, laissez-moi faire comme les officiers.

— Oui. On meurt trop. J'ai besoin de tous mes fusils. Tire.

Et le clairon joyeux lâche son instrument, saisit une arme par terre. Chacun de ses coups, méthodiques et adroits, provoque en face un cri de douleur, une exclamation de colère.

Mais, au bout de quelques minutes, le brave garçon s'affaisse : les Allemands exaspérés l'ont choisi pour cible spéciale. Une balle l'a atteint à la poitrine, en brisant sa montre d'argent. Le capitaine se penche une seconde, lui serre la main de toute son âme, saisit la montre fracassée du mourant et la met dans sa poche, comme un souvenir qui sera cher un jour à la famille inconnue ; puis il appelle :

— Eh là bas, l'aumônier. En voilà encore un qui a besoin de vous !

Un jeune abbé, fort crâne, qui remplissait ces fonctions, et qu'a depuis récompensé le ruban rouge, accourt sans hésiter, s'agenouille sous une vraie grêle de projectiles, approche des lèvres bleuies un cordial qui ranime le mourant :

— Vous me reconnaissez, mon ami ?

— Oui, murmure le clairon.

— Si Dieu vous appelle, voulez-vous paraître absous devant lui ?

Le blessé répond par un signe.

L'abbé élève la main et prononce sur sa tête la formule sacrée. Puis il fait un mouvement pour courir à d'autres.

Mais le clairon suppliant le retient par une suprême étreinte.

— Mon cher enfant, le médecin va venir !

Le mourant lui sert de nouveau la main : c'est de l'aumônier qu'il a encore besoin.

— Vous pensez à vos parents, n'est-ce pas ? Je leur porterai votre adieu.

Le clairon esquisse un sourire ; mais il retient le prêtre.

— Est-ce que vous avez une inquiétude de conscience ?

— Oui.

— Vos regrets sont sincères, ils suffisent pour le moment. Remettez-vous-en à la volonté de Dieu !

La visible angoisse du mourant se manifeste davantage.

— Voyons, mon cher enfant, n'essayez pas de parler. Répondez-moi par des signes. Y a-t-il dans votre vie une indécatesse commise, une réparation à opérer ?

Le jeune homme fit un signe négatif.

Le capitaine était tout proche, animant de son commandement sa compagnie décimée, debout au milieu de ses tireurs qui tombaient un à un. Il entendait involontairement cette confession suprême.

— Est-ce qu'il s'agit d'un meurtre ?

Le mourant tourna faiblement la tête.

Vous songez peut-être à quelque désordre moral, à une femme, aux suites d'une faute ?

Encore un non, jaillissant avec un flot de sang.

L'aumônier reprit :

— Quoi que ce puisse être, mon ami, Dieu vous pardonne, puisque vous le lui demandez.

Mais la tenacité du mourant ne se lassait pas. Il recueillit ses dernières forces, et jeta, dans un effort, cet aveu, qui, par un étrange mirage, occupait sa pensée défaillante.

— Je... Je dois... Je dois 20 fr. à mon capitaine !

Et le clairon, comme déchargé d'un poids insupportable, exhala un soupir satisfait... Ce fut le dernier.

L'abbé courut à d'autres. Mais il revint peu après à la même place. Car le capitaine tombait à son tour sur la neige, au milieu des cadavres.

Celui-ci en est revenu. Et quand Noël lui ramène la date anniversaire de cette hécatombe oubliée, le souvenir de son pauvre clairon se trouve, avant les autres, sous sa plume et dans son cœur.

Mgr LAVIGERIE

Au milieu des savants, des soldats, des hommes d'action qui composaient le Congrès antiesclavagiste de Paris, une physionomie originale attirait tout d'abord l'attention : c'est celle de Monseigneur Lavigerie, primat d'Afrique, archevêque de Carthage. Ce prélat, parvenu aux plus hautes fonctions ecclésiastiques, puisqu'il est cardinal, a fait de la suppression de la traite le principal objectif de sa vie. Il a déjà obtenu des résultats importants.

Aussi, sans nous arrêter à la question religieuse, allons-nous tracer de cet homme remarquable une courte biographie.

Charles-Martial Lavigerie est né à Bayonne en 1825 ; il est donc âgé de 65 ans.

Fils d'un receveur des douanes, il fit de solides études à Saint-Sulpice et entra dans les ordres. Il se fit recevoir docteur en théologie à Paris et devint professeur d'histoire ecclésiastique à la Sorbonne. A la suite des massacres de Syrie, M. Lavigerie fut envoyé en mission dans ce pays (1860), ce qui le mit en évidence et lui créa de très hautes relations à la cour. Peu après, il alla occuper à Rome les fonctions diplomatiques pour la France, devint un des prélats de la maison du pape, et fut nommé en 1863, évêque de Nancy. Quatre ans plus tard, il alla occuper le siège d'Alger, qui fut alors érigé en archevêché. Pendant la cruelle famine qui sévit à cette époque dans

cette grande colonie africaine, M. Lavigerie fit preuve de beaucoup de zèle, établit des orphelinats pour les enfants arabes abandonnés, et voulut profiter de ces circonstances pour propager le christianisme chez les indigènes. A ce sujet, il eut des démêlés très retentissants avec le maréchal Mac-Mahon, gouverneur général d'Algérie, qui craignait que le prosélytisme intempestif de l'archevêque ne devint une cause de troubles dans la colonie (mai 1868). Au Concile de Rome auquel il assista, il ne joua qu'un rôle très effacé.

Après la révolution du 4 septembre, M. Charles Lavigerie se présenta à deux reprises aux élections législatives dans son département natal, les Basses Pyrénées.

Il échoua les deux fois. Dégoûté de la politique, il résolut alors de se consacrer exclusivement aux fonctions de son ministère et de lutter contre l'esclavage régnant en maître au Sud des possessions françaises en Algérie. C'est alors qu'il créa ces prêtres blancs dont les plus hardis avancèrent jusque dans le Soudan, vénérés quelques fois comme des marabouts, martyrisés d'autres fois comme sorciers.

Mais, avec ses seuls moyens d'action, M^{gr} Lavigerie ne pouvait pas grand chose ; il a donc créé un mouvement d'agitation salutaire, cherchant à intéresser tout le monde à son

œuvre, depuis les simples particuliers jusqu'aux chefs d'Etat. Il a jusqu'alors fort bien réussi. Du reste, il est supérieurement doué pour cela. Loin d'être exclusif, c'est un homme conciliant et tout disposé à accepter

le gouvernement légal de son pays. C'est ainsi que, dernièrement, l'archevêque de Carthage s'est rendu, avec deux évêques, ses coadjuteurs, à Fontainebleau, résidence de M. Carnot. Il a présenté au chef de l'Etat, qui l'a reçu

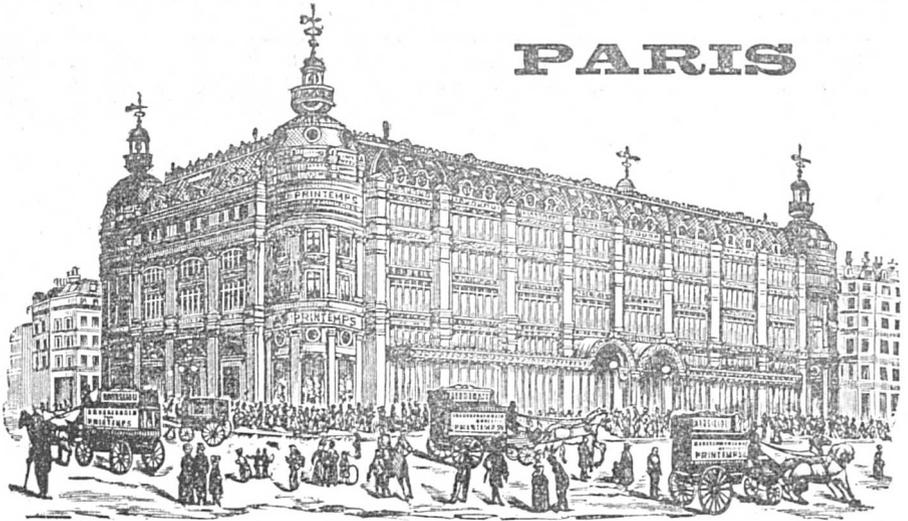


en grand honneur et l'a invité à sa table, ses hommages personnels et les respects de son clergé d'Afrique, trop occupé pour avoir le temps de faire de la politique.

Nul doute qu'une œuvre qui comme la croisade antiesclavagiste, qui compte parmi les

personnages placés à sa tête, des hommes tels que Lavigerie et tant d'autres, n'obtienne de bons résultats. Ce sera tant mieux pour la civilisation et l'humanité si les peuplades nègres deviennent libres un jour prochain et si elles apprennent à faire bon usage de la liberté.

PARIS



Grands magasins de nouveautés

AU PRINTEMPS

JULES JALUZOT & Cie

Rue du Havre, Boulevard Haussmann, Rue de Provence, Rue Caumartin

ENVOI GRATIS ET FRANCO

sur demande, du CATALOGUE GÉNÉRAL ILLUSTRÉ renfermant toutes les modes nouvelles de la Saison. (H-3054-J)

Sont également envoyé **franco**, les échantillons de tous les tissus composant les immenses assortiments du PRINTEMPS.

Toute commande, à partir de 25 francs, est envoyée franco de port à domicile et contre remboursement (c'est-à-dire que le montant est réclamé au moment de la livraison).

Tout achat qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé sans aucune difficulté.

MAISON DE RÉEXPÉDITION A BALE

Toutes les formalités de douane étant remplies par notre agent expéditeur, les colis arrivent toujours à destination sans que nos clients aient à s'en occuper.

Le PRINTEMPS se charge, pour ses clients, de toutes les opérations de Bourse, vente et achat de valeurs au comptant, encaissement gratuit de coupons, etc.

Le PRINTEMPS accepte en comptes courants des dépôts de fonds. L'intérêt de ces comptes est actuellement fixé comme suit :

Dépôts à vue 2 % l'an
— à 6 mois 3 % —

Dépôts à 1 an 4 % l'an
— à 2 ans 5 % —

GRAND MAGASIN D'HORLOGERIE

V. DONZELOT

Porrentruy

Toujours le mieux assortis en Outils et Fournitures d'Horlogerie
pour toutes les parties

Se recommande particulièrement à MM. les Fabricants d'horlogerie, Monteurs de boîtes. Cuvetiers, Doreurs, Fabricants de cadrans, Faiseurs de secrets, Repasseurs, Pivoteurs, Acheveurs, Polisseuses et Finisseuses de boîtes, de vis, Graveurs, Guillocheurs, Nickeleurs, etc,

Grande fabrication de :

Assortiments cylindres et roues. — Balanciers dardène et nikel. — Pierres finies en tous genres. — Ressorts de barillets. — Ecuelles. — Tenons. — Chevillots ronds et carrés. — Contre-pivots sertis et non sertis. — Aiguilles dans tous les prix, forme, grandeur et qualité,

Toujours grande provision en :

Assortiments nikel, cylindriques et Louis XV pour boîtes métal. — Anneaux et pendants, métal blanc et jaune de toutes formes. — Spécialité de métaux, extra blanc, jaune, demi-jaune et demi-rouge. — Charnière en bandes étirée et en tubes, sans soudure. — Soudure en bandes spéciale pour cuvetiers et monteurs de boîtes métal.

Outils et fournitures spéciales pour régleuses

Grand choix de Spiraux des meilleures fabriques

OUTILS ET FOURNITURES POUR PIERRISTES

PIERRE EN GRENAT, RUBIS ET SAPHIR, DIAMANTS. IMPORTATION DIRECTE

Le tout de qualité supérieure et à des prix hors concurrence

CHOIX TRÈS GRAND ET TRÈS VARIÉ DE :

Régulateurs, Pendules, Cartels et Réveils

des meilleures fabriques Françaises, Américaines, Anglaises et Allemandes

GRAND ASSORTIMENT DE BIJOUTERIE

en or, argent, doublé or, métal blanc et nickel fantaisie, tels que : **Bracelets, Chaînes pour montres, Bagues, Broches, Alliances**, etc , etc 1778

Orfèvrerie de la Maison Christofle de Paris et des meilleures Fabriques Françaises. — **Argenterie. Coutellerie**

CHOIX IMMENSE de Lampes en tous genres : Lampes à pied, Lampes à suspension. — Spécialité de lampes à main et quinquets laiton pour horlogers. — Accessoires pour lampes. — Prix très avantageux.

Ayant des ateliers importants, dans toutes les branches, travaillant uniquement pour moi depuis de longues années, je puis offrir à ma clientèle une marchandise régulière, soignée toujours la même, livrée à la garantie et à des prix exceptionnellement avantageux, à la hauteur de tous les progrès réalisés jusqu'à ce jour, comme bienfaisance, nouveauté et comme prix.

EXPÉDITION PROMPTE ET SOIGNÉE

LA SUISSE

SOCIÉTÉ D'ASSURANCES SUR LA VIE, FONDÉE EN 1858

Siège social : LAUSANNE, Rue du Midi, 3

Assurances de capitaux en cas de décès. — Exemple : M. B., originaire de Brigue, âgé de 59 ans, homme très vigoureux, marié et père de famille, s'est assuré en cas de décès à la Suisse le 19 novembre 1889 pour fr. 40,000, en s'engageant à payer, sa vie durant, une somme annuelle de fr. 313. — Le 16 janvier suivant il est mort des suites de l'influenza, et le 14 février sa veuve a reçu de La Suisse les fr. 10,000 assurés.

Assurances de capitaux payables à l'assuré s'il vit à l'époque fixée par le contrat, ou à ses héritiers s'il meurt avant.

Dotations d'enfants. — Rentes viagères. — Achats d'usufruits et de nues-propriétés.

Moyennant renonciation à la participation aux bénéfices, les assurés reçoivent sans augmentation de prime une police d'assurance contre les accidents ensuite de laquelle, suivant la combinaison choisie, le capital est payé à double en cas de décès par accident.

Conditions favorables pour les risques de voyage et de séjour ; aucune surprime pour les pays au Nord du 35° degré de latitude Nord, excepté l'Asie, à l'Est du 50° degré de longitude, et pour tous les pays au Sud du 30° degré de latitude Sud.

Assurance du risque de guerre en cas de mobilisation.

(H 3003 J.)

Agences-générales dans chaque canton et soixante agences dans toutes localités de quelque importance.

Bitter stomachique et Bitter ferrugineux aux herbes des Alpes

DE

Aug.-F. DENNLER, Interlaken

SUCCURSALES .

ZURICH, MILAN, WALDSHUT

VIENNE, PARIS

VARSOVIE, BUENOS-AIRES



Se trouve

dans toutes les

Pharmacies, Drogueries,

Commerce de liqueurs

50 récompenses de tous les pays

RIEN

n'est plus favorable à la santé et d'un si excellent effet constaté par de nombreux certificats et attestations médicales que le célèbre remède domestique universellement réputé depuis 30 ans sous le nom de

BITTER DENNLER

Recommandé spécialement après la bière, les mets indigestes, les repas trop copieux, contre les gonflements, les aigreurs, les maux de ventre, dans les courses à pied très fatigantes, à la chasse, au service militaire, pour les émigrants, les changements de climats, etc. Mélangé avec de l'eau, il constitue une vraie boisson hygiénique et dans toute saison un excellent rafraîchissant et fortifiant pour adultes et enfants. C'est en même temps le meilleur *Bitter de table* (réputation universelle) pour les établissements publics et la famille.

Prendre garde aux nombreuses imitations et réclamer toujours le vrai **Bitter Dennler**.

Les pâles couleurs, l'anémie, la faiblesse générale sous leurs formes les plus diverses, sont rapidement guéries par l'emploi du **Bitter ferrugineux Dennler**. C'est le meilleur des fortifiants pour les deux sexes quand la vieillesse commence à venir. (H-3024-J)

EN CAS DE MALADIE

du père et des enfants, les soins incombent naturellement à la mère de famille ; c'est là un de ses devoirs les plus sacrés. Aussi son œil exercé découvre-t-il bientôt les premiers signes des indispositions. Et, sachant qu'une maladie est bien plus facilement prévenue que guérie, la mère, sans perdre du temps précieux, aura recours au précieux remède domestique le Pain-Expeller à la marque « Ancre », dont les vertus hors ligne, dans le traitement des indispositions et bobos de chaque jour, lui sont connues de longue date. C'est notamment le pouvoir incomparable, pour enrayer les suites souvent graves des refroidissements des frictions avec le Pain-Expeller qui le font apprécier comme le remède domestique par excellence. Dans ces cas, l'action du Pain-Expeller est toujours sûre et prompt ; ses frictions produisent un effet bienfaisant et agréable en stimulant l'action de la peau qui se trouve suspendue ou ralentie dans la plupart des indispositions. De là, la sensation de malaise, de lassitude, de lourdeur qui les accompagne le plus souvent. A côté de ces qualités précieuses comme remède préventif qui font que le Pain-Expeller a sa place indiquée dans toute pharmacie de famille, ce célèbre remède est encore d'une efficacité sans égale dans le traitement de la goutte, des rhumatismes, des douleurs sciatiques et lancinantes, des points de côté et de poitrine, du lumbago, des névralgies, des maux de dents et des douleurs de toute nature. Les frictions avec le Pain-Expeller écartent souvent comme par enchantement les douleurs les plus tenaces dont les malades souffraient depuis de longues années. Aussi, tous ceux qui délaissaient un moment le Pain-Expeller pour recourir à quelque nouvelle friction annoncée à grand renfort de réclame, s'en reviennent-ils sans exception à leur ancien remède le Pain-Expeller, en déclarant qu'on ne les y prendra plus : le Pain-Expeller étant sans rival.

La propagation universelle du Pain-Expeller ne provient nullement de mirifiques annonces à la quatrième page des journaux comme c'est le cas avec tant d'autres remèdes qui jouissent d'une existence éphémère. Non, la vogue durable et sans précédente du Pain-Expeller est due uniquement à la recommandation des milliers et des milliers de personnes qu'il a rendues à la santé. Si, dans cette annonce, nous avons recours à la publicité immense de cet Almanach des familles chrétiennes, c'est uniquement pour rendre service aux malades parmi ses lecteurs, qui jusqu'à ce jour ont vainement cherché un remède à leurs maux.

Nous ne saurions assez recommander à tous ces malades de lire une excellente brochure illustrée « l'ami du malade », que nous venons de publier et qui est envoyée à titre absolument gratuit, sur toute demande adressée à une de nos maisons. L'ami des malades contient des conseils pour le traitement rationnel de la plupart des maladies, et en outre un certain nombre d'attestations et de certificats de malades guéris par l'emploi des célèbres remèdes domestiques à l'Ancre. La lecture de cet excellent conseiller est notamment indispensable à tous ceux qui ignorent quel remède convient le mieux à leur cas en particulier.

Les nombreuses contrefaçons du Pain-Expeller qui sont depuis quelques années dans le commerce, nous forcent d'insister à cette place sur la nécessité de s'assurer toujours en achetant de l'authenticité de l'article. Tout flacon du Pain-Expeller à l'Ancre véritable est contenu dans un étui fermé aux deux bouts avec une étiquette portant une « ancre rouge », notre marque de fabrication. Tout produit dépourvu de cette marque est de la contrefaçon et doit être refusé. L'emploi de contrefaçons peut causer de graves dommages à la santé. Le Pain-Expeller est vendu dans la plupart des pharmacies. Dans le cas où on ne le trouverait pas sur place, on adressera directement sa commande à notre dépositaire général pour la Suisse : la pharmacie de la Croix à Olten, ou à une des pharmacies suivantes : du Lion d'or à Pragues, de St-Michel à Bruxelles ; pharmacie anglaise à Bruxelles ; pharmacie Szafranski à Strasbourg ; pharmacie Jäger à Metz. Prix : Suisse et Belgique 1 et 2 fr. Allemagne 1 Mk. Autriche-Hongrie 40 et 70 kr. Hollande 0,50 et 0,75 fr. (H-3013-J)



Le Pain-Expeller est vendu dans la plupart des pharmacies. Dans le cas où on ne le trouverait pas sur place, on adressera directement sa commande à notre dépositaire général pour la Suisse : la pharmacie de la Croix à Olten, ou à une des pharmacies suivantes : du Lion d'or à Pragues, de St-Michel à Bruxelles ; pharmacie anglaise à Bruxelles ; pharmacie Szafranski à Strasbourg ; pharmacie Jäger à Metz. Prix : Suisse et Belgique 1 et 2 fr. Allemagne 1 Mk. Autriche-Hongrie 40 et 70 kr. Hollande 0,50 et 0,75 fr. (H-3013-J)

F. AD. RICHTER & Cie,
Olten, Rudolstadt, Nuremberg, Rotterdam, Vienne, Londres E.C. Fenchurchst. New-York, 310. Broadway.



In the STATES ask for the
„ ANCHOR PAIN EXPELLER “
Price : 50 Cents per bottle.
F.-Ad. RICHTER & Co.
310 Broadway NEW-YORK.

In GREAT BRITAIN ask for
„ Richter's Expeller “ ^{Trade-} _{mark} Comet.
Price : 1s 1 1/2d per bottle.
F.-Ad. RICHTER & Co.,
65 Fenchurch St., LONDON E. C.



RECOMMANDÉ A L'ATTENTION DE CHACUN.

Ainsi que chacun le sait, toute chose, de n'importe quelle nature, ne se fait d'amis durables que si elle satisfait. Ceci peut surtout se remarquer par la quantité de remèdes qui apparaissent et disparaissent subitement. Qui ne connaît, au moins de nom, les *Gouttes stomachiques de Maria Zell* — par quoi ont-elles acquis leur réputation et leur nom, à quelles circonstances doivent-elles leur popularité et leur renommée? Ce n'est que grâce à ce qu'elles tiennent ce qu'elles promettent, à leur efficacité contre tous les maux contre lesquels elles sont recommandées. Une médecine qui n'obtient pas le résultat voulu peut-elle durer? *Jamais!* Par contre, chacun aura une confiance *suffisante* et prendra en toute sécurité un remède qui grâce à sa supériorité est aimé, renommé et propagé par les *consommateurs* eux-mêmes! Un fait semblable est un garant de son excellence et de son efficacité.



Schutzmarke.

E. Prany

Cet avantage rare, peut-être unique, les fameuses et véritables Gouttes stomachiques de Maria Zell

le possèdent. Connues partout et jusqu'ici insurpassées dans leurs effets, les *Gouttes stomachiques de Maria Zell* sont devenues un remède populaire, pour la guérison des malades et le bien-être de ceux qui sont en santé,

Une ancre de salut pour des milliers de personnes



Schutzmarke.

E. Prany

où des secours immédiats sont nécessaires, dans des endroits où le médecin ne peut arriver de suite, les véritables *Gouttes stomachiques de Maria Zell* sont indispensables et ne devraient par conséquent manquer dans aucun ménage.

Par le surchargement de l'estomac, le refroidissement de celui-ci, l'absorption d'aliments difficiles à digérer, trop chauds ou trop froids, naissent une multitude de maladies les plus diverses, dont les suites sont souvent très mauvaises et très difficiles à guérir, ainsi : *manque d'appétit, mauvaise odeur, haleine fétide, flatuosités, rapports aigres, fer chaud, coliques, dégoût, vomissements, mal de tête, constipation, obstruction, hémorroïdes, jaunisse, etc.*

Combien pourraient se préserver de maladies graves, si dès le début de leur mal, ils employaient un remède approprié! Malheureusement on n'accorde pas assez d'attention aux précurseurs des maladies et il en résulte des suites fâcheuses, soit la formation de : *maladies chroniques de l'estomac, du foie, de la rate et des reins, enflure des jambes et des pieds, asthme, battements de cœur, bourdonnements d'oreilles, maux d'yeux, migraine, teint terreux, mélancolie, maladies de l'esprit, amaigrissement et mort prématurée.*

La conservation de l'homme recommande de ne rien négliger pour fortifier et affermir

la santé et de soutenir les divers organes, en première ligne l'estomac

Celui qui fait un essai avec les *Véritables gouttes stomachiques de Maria Zell* est étonné de leur effet surprenant. Les résultats exceptionnellement favorables qui ont été obtenus avec leur aide, garantissent à chacun une cure heureuse et on ne peut assez recommander à tous les malades d'en faire usage. De nombreuses autorités médicales ont fait des essais dans diverses maladies, avec les *Véritables gouttes stomachiques de Maria Zell*, constaté leur efficacité et émis leur opinion d'une manière des plus flatteuse pour ce produit.

INSTRUCTION

Les *véritables Gouttes stomachiques de Maria Zell* délayent doucement, elles ont un goût amer très agréable et se prennent le matin à jeun et le soir avant de se coucher, chaque fois une cuiller à café, (les enfants n'en prennent que le tiers) avec de l'eau fraîche ou du vin trempé. Après l'absorption, ce fameux Elixir donne à tout le système vital une sorte d'essor, de force, de vigueur.

Aussi est-il à remarquer que chacune des maladies en question sera complètement supprimée en deux ou quatre semaines par l'emploi de ces gouttes.

(Voir suite)



Des contrefacteurs de mauvaise foi ont essayé de lancer dans le commerce, d'une manière trompeuse, une préparation inférieure sous le même nom ou un nom semblable et de vendre ces falsifications comme véritables *Gouttes stomachiques de Maria Zell*. On avertit donc tout spécialement contre l'achat de ces imitations afin d'éviter des suites fâcheuses par l'emploi des falsifications.

Les *Véritables Gouttes stomachiques de Maria Zell*, connues depuis plus de 2 siècles, sont composées des plantes les plus salutaires. Comme signe d'authenticité, exiger l'emballage rouge avec marque de fabrique ci-dessus et la signature.

La formule d'emploi accompagnant chaque flacon fait en outre remarquer qu'elle est imprimée à l'imprimerie H. GUSEK à Kremsier.

(H-3040-J)

Prix du flacon 1 fr. : double-flacon 1 fr. 80.

Attention!
Attention!
Attention!
Attention!
Attention!

DÉPOT CENTRAL D'EXPÉDITION

Pharmacie « *zcm Schtzensgel* » C. BRADY à KREMSIER, Moravie (Autriche)

Les véritables *Gouttes stomachiques de Maria Zell* sont en vente à :

- | | |
|---|--|
| Porrentruy : pharmacie Savoie. | Genève : pharmacie Reber, boul. James Fazy 7 |
| » » Gigon. | » » Ullmann Eyraud. |
| » » Spiess. | Lausanne : pharmacie Edm. Burnand. |
| Saint-Imier : pharmacie Nicolet. | » » Aug. Amann. |
| » » Böschenstein. | » » Morin. |
| Berne : pharmacie Andree. | » » Grandjean. |
| » » Brunner. | Laufon : Färber, droguiste. |
| » » Pohl. | Liestal : pharmacie Moser. |
| » » Pulver. | Loele : pharmacie Caselmann. |
| » » Rogg. | » » Theiss. |
| » » Tanner. | Lugano : pharmacie E. Andina. |
| Bienne : pharmacie Dr Bähler. | » » Luigi-Andina. |
| » » Bonjour. | » » E. Lucchini.* |
| » » Dr Guido Benz. | » » Farmacia Elvetica. |
| » » René Hafner. | Montreux : pharmacie Rapin. |
| » » Stern. | Morges : pharmacie Cuérel. |
| » » J.-B. Vuillemin. | Moutier : pharmacie Leibundgut. |
| Bulle : pharmacie Magnenat. | Morat : pharmacie Golliez |
| » » Rieter. | Neuchâtel : pharmacie Bourgeois. |
| Chaux-de-Fonds : pharmacie Bech. | » » Dardel. |
| » » Gagnebin. | » » Jordan. |
| Delémont : pharmacie Dr Dietrich. | Nyon : Callet, pharmacie Monnier. |
| » » Feune. | » pharmacie F. Roux. |
| Genève : Belli, pharmacie Centrale. | Sierre : pharmacie de Chastonay. |
| » Burkel & Comp. | Sion : pharmacie Faust. |
| » pharmacie Coeytaux, cours de Rive, 2. | » » C.-A. Hofmann. |
| » » Dr L. Diehl, pharm Inter. | » » Pitteloud. |
| » » G. Faul, Pâquis 12. | » » de Quay. |
| » » G. Gøegg. | St-Blaise : pharmacie Zintgraff. |
| » » C. Hahn. | Vevey : pharmacie G. Narbel. |
| » » Herking, Croix d'or, 5. | » » St-Martin, Caspari. |
| » » Lendner, Rue de Rive. | » » Delafontaine. |
| » » H.-C. Müller, Place Neuve 4 | » » Dr Ducommun. |
| » » Piotrowski, pharm. Habel. | » » B. Nicole pharmacien. |

PAUL HARTMANN, pharmacien à STECKBORN
Seul dépositaire général pour toute la Suisse.

LA BALOISE

Compagnie d'assurance sur la vie et contre les accidents

Capital social 10 millions

dont versé **1 million**

Fonds de garantie 1889, environ fr. 34 millions

Assurances

Vie entière, Mixtes, Terme fixe.

donnant droit à 75 % dans les bénéfices de la Compagnie.

Assurances temporaires, de survie et de capitaux différés.

Rentes viagères 7 à 14 % du capital versé.

Assurances individuelles contre les accidents.

Polices de voyages

Pour tous renseignements et tarifs s'adresser à l'Agence générale

Cudé & Zingg à Berne

ou à :

Delémont : Ruchonnet et Siegfried, avocat et notaire.

Moutier : Delévaux, notaire.

Saignelégier : Ruchonnet et Siegfried, avocat et notaire.

Porrentruy : Simon Gogniat, agent d'assurances.

Sonceboz & Tavannes : Marcel Marchand, instituteur.

St-Imier : Auguste Marchand, comptable.

Tromelan : Gränicher, gérant de la Banque populaire.

Reconvilier : Ziegler Fréd., comptable.

Morellet : Léon Bouvier, instituteur.

(H-3318-J.)

Laufon : Ferd. Burger, président.

Neuverville : Botteron Rob., sous chef de gare.

Renan : Beuret Achille, fabricant d'horlogerie.

St-Ursanne : Choulat Octave, chef de gare.

VIN DE VIAL

TONIQUE
ANALEPTIQUE
RECONSTITUANT

Le Tonique

le plus énergique que doivent
employer convalescents,
vieillards, femmes et
enfants débiles
et toutes personnes
délicates



AU QUINA
SUC DE VIANDE
Phosphate de chaux

Composé

des substances absolument
indispensables à la formation
et au développement
de la chair musculaire
et des systèmes
nerveux et osseux

LE VIN DE VIAL

est l'heureuse Association des médicaments les plus actifs, pour combattre l'Anémie la Chlorose, la Dyspepsie, les Gastrites, Gastralgies, la Diarrhée atonique, l'âge critique, l'Étiollement, les longues Convalescences, le Diabète, etc. En un mot, tout état de langueur, d'amaigrissement, d'épuisement nerveux caractérisé par la perte de l'appétit et des forces.

(H.-3009-J.)

LYON. — Pharmacie J. VIAL, rue Victor Hugo 14 — LYON

Dépôt dans toutes les bonnes pharmacies.

Remise d'usage aux ecclésiastiques et maisons religieuses

DU D^r G. WANDER, à BERNE

NOMBRE DE MÉDAILLES

1. *Extrait de Malt chimiquement pur.* — Fabriqué avec de l'orge, spécialement préparé, très digestif et d'un goût très agréable, contre la toux, les affections du larynx, de la poitrine et du foie.
2. *Extrait du Malt à la Diastase* — Les aliments contenant de la fécule, mélangés avec cette préparation sont digérés même par l'estomac le plus faible.
3. *Extrait de Malt à la Pepsine-Diastasée.* — L'effet résolvant de la pepsine sur les fibres de la viande et celui de la diastase sur la fécule font de cette préparation un excellent digestif.
4. *Extrait de Malt ferrugineux* — Excellent médicament contre la chlorose, l'anémie et la débilité.
5. *Extrait de Malt au iodure de fer.* — Meilleure succédané de l'huile de foie de morue, médicament précieux contre les scrofules.
6. *Extrait de Malt à la Quinine* — Est employé avec succès contre les affections nerveuses simples ou rhumatismales, les maux de têtes, d'oreilles, de dents et d'estomac, et après les maladies affaiblissantes.
7. *Extrait de Malt au fer et à la Quinine.* — Remède fortifiant et pour enrichir le sang, très apprécié par les dames et les enfants malades des nerfs, et les constitutions faibles en général.
8. *Extrait de Malt au Phosphate de chaux.* — Est employé avec grand succès contre la phthisie, les affections rachitiques et scrofuleuses, etc.
9. *Extrait de Malt à la Santoline.* — Très estimé à cause de son efficacité certaine pour les enfants de tout âge.
10. *Extrait de Malt à l'huile de foie de morue.* — Pour les enfants scrofuleux dont la constitution réclame un régime fortifiant de longue durée.
11. *Extrait de Malt contre la Coqueluche.* — Nouveau remède éprouvé par de nombreux essais; presque toujours efficace.
12. *Alimentation de Li big pour les enfants.* — En faisant dissoudre cette préparation dans du lait et de l'eau, on obtient le lait Liebig si renommé pour les enfants. (H.-3017-J.)

Sucre et bonbons de Malt du Dr Wander; sont généralement réputés et encore sans rivaux.

PRIÈRE DE FAIRE ATTENTION A LA MARQUE DE FABRIQUE

Dépôts dans toutes les pharmacies de la Suisse



Guérison radicale des HERNIES réductibles

LA MÉDAILLE D'HONNEUR
Une seconde d'Or
3 d'Argent, 1^{re} classe

Quels qu'en soient l'espèce, le volume
et l'ancienneté.

BREVET
d'Invention
S. G. D. G.

SOULAGEMENT IMMÉDIAT

Nombreuses preuves de guérison radicale constatées, sur des sujets de tout âge,
à la disposition des personnes qui désirent s'en assurer.

NOUVEAUX BANDAGES à l'épreuve, où tout autre sont impuissants,
pour contenir entièrement et sans gêne,
les Hernies (descendues) les plus anciennes et les plus volumineuses.

L'auteur est M. HELVIG, Bandagiste-Herniaire, inventeur de ce Système.

Ecrire à E. HELVIG Fils, seul Successeur, à BLAMONT (Meurthe-et-Moselle).

(H-3010-J)

(France).

Le seul Véritable ALCOOL de MENTHE, c'est l'Alcool de Menthe

DE RICQLÈS

Souverain contre les indigestions, dérangements d'intestins, les maux d'estomac, de cœur, de tête, etc., et calmant instantanément la soif. Excellent aussi pour toilette et dents, préservatif certain contre les épidémies.

Demi-siècle de succès et 53 récompenses.

Fabr. à Lyon, cours d'Herbouville 9. — Maison à Paris, rue Richer 41.

Exiger le nom de RICQLÈS.

(H-3051-J)

EN VENTE ÉGALEMENT LES

PASTILLES A LA MENTHE DE RICQLÈS.

La Fabrique de Cafés-Chicorées

OPPLIGER & GEISER

LANGENTHAL

fondée en 1860

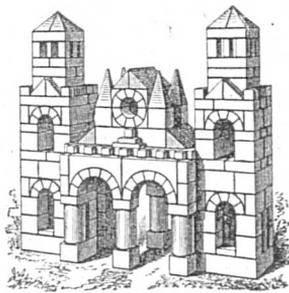
recommande ses fabrications spéciales, comme véritable Café de santé, Café de glands, de figues et de malt; extraits de café (Essences) Chicorées de toutes qualités et emballages.

(H-3641-J)

Les installations permettent l'exécution rapide de tous les ordres, même les plus importants.

JOUET AMUSANT ET INSTRUCTIF

Durant les dix années qui se sont écoulées depuis leur création, les boîtes de construction en Pierre à l'Ancre se sont de plus en plus perfectionnées et sont devenues le jouet par excellence des enfants de tout âge. L'occupation avec le beau matériel de ces boîtes, d'après les modèles artistiques qui les accompagnent peut être considérée comme la distraction la plus saine et la plus instructive que l'on puisse donner aux enfants. Au reste, les nombreux certificats de pères de famille, de professeurs, de membres du clergé que nous reproduisons dans la belle brochure illustrée: « Le jeu favori des enfants » qui est distribuée gratuitement sur toute demande, en font amplement foi. Toute boîte de Constructions en Pierre porte la marque d'authenticité « une Ancre ».



(H-3013-J)

F.-Ad. RICHTER & Cie, Olten.

BOUGIES DE LYON

ALBERT WEISS & Cie

Lyon.

Genève.

Se méfier des contrefaçons.

(H-3037 J)

IMPORTATION DIRECTE

de la MARTINIQUE

Rhum Martinique

1^{er} choix à 140 francs l'hectolitre, en fûts de 40 à 700 litres, franco gare destinataire, futaille à facturer. Seul importateur de la marque « Habitation St^e-Rose » : Aug. Roiron, Genève. (H 3053 J.)

Maison

LACAVE Y C^a, à CADIX

Fondée en 1810

Malaga noir et or, à 150 fr. l'hectol.
Madère vieux, à 150 fr. l'hectol.
Marsala vieux, à 160 fr. l'hectol.

Franco gare destinataire. — Logement neuf gratuit. — Fûts de 40 à 700 litres. — Spécialité de vins pharmaceutiques en gros.

Seul dépôt pour la Suisse :

Aug. ROIRON, Genève

DISTILLERIE

EMILE COEYTAUX

VEVEY, Suisse

Maison de confiance. — Prix modérés. — Distillation par appareils perfectionnés. — Médailles d'or. — Diplômes d'honneur.

Absinthe, Vermouth, Bitter, Kirsch, Gentiane, Eaux-de-vie de lies et Marc, Liqueurs fines hygiéniques ; Sirops divers.

Vins fins étrangers et du pays. H.3050J.

SPÉCIALITÉS DE COGNACS

Rhums d'importation directe. Rhums

Seul fabricant et vendeur de

L'EXTRAIT D'ABSINTHE

aux

Bourgeons de sapin

Exportation — TÉLÉPHONE — Exportation



Chocolat Kohler

Cacao soluble

extra-fin

Produits de première qualité

Médailles d'or et d'argent (H. 3001 J.)



POUDRE ANDEL TRANSMARINE

nouvellement découverte
tue

les punaises, les puces, les blattes, les teignes (mites), les cafards, les mouches, les fourmis, les cloportes, les pucerons d'oiseaux, principalement tous les insectes, avec une promptitude et une sûreté presque surnaturelle, de sorte qu'il n'en reste pas la moindre trace du couvain d'insectes.

Cette poudre véritable et à bon marché se vend à **Prague** chez

J. ANDEL, droguiste

13, au chien noir, Husgasse, 13

A Bâle, chez MM. Otto Blattner et C^{ie} droguerie au « Gerberberg ». — A Bienne, chez Minder-Scholer, veuve. — A Soleure, chez veuve Riesterer.

(H. 3350 J.)

A LA
CITÉ OUVRIÈRE

17, Rue de la Balance, 17

CHAUX-DE-FONDS

MAISON

D'HABILLEMENTS

POUR

n.3048j.

HOMMES

jeunes gens et enfants

VENTE

DE CONFIANCE

ET

bon marché

HABILLEMENTS

DE CÉRÉMONIE

et de mariage

E. BOLLE-LANDRY

Place de l'Hôtel-de-Ville, 5

Chaux - de - Fonds

Fabrique

ET ATELIER SPÉCIAL

POUR

RÉPARATIONS

de bijouterie et orfèvrerie

Grands assortiments

DE BIJOUX

or, argent et plaqué

MAGASIN

des montagnes

VENDANT

le meilleur

MARCHÉ

h.3028j

SAMUEL HERREN

1, Rue de la Ronde, 1

CHAUX-DE-FONDS

CHAUSSURES EN TOUS GENRES

à des prix exceptionnels

(H-3027-J)

défiant toute concurrence

PRIX FIXES.

Pour Messieurs : Assortiment toujours complet en bottines de ma propre fabrication et garanties très-solides. Prix 16 fr. et 17 fr. la paire.

MAISON FONDÉE EN 1855

Ameublements complets

CH. GOGLER

tapissier

(H-3059-J)

CHAUX-DE-FONDS (Suisse)

Rue de la Serre, 11 (Entrée : Rue du Parc)

Déménagements pour tous pays. Literie, meubles, tentures.
Tapis, Rideaux, Décors, Linoleum.

Entreprise spéciale de travaux pour
l'eau, gaz, canalisations en tous genres
SÈB. BRUNSCHWYLER, ENTREPRENEUR

TÉLÉPHONE. — SERRE 40. — TÉLÉPHONE.

Chaux-de-Fonds

Entreprise à forfait pour communes, sociétés, particuliers, Captation de sources.

Etablissement de conduites en fer et ciment pour lavoirs, latrines et égouts; entreprise en tous genre.
de canaux (II 3058 J)

Installation de conduites pour machines à vapeur. Grand dépôt de tuyaux en fer galvanisés, noir et
et caoutchouc, robinets en tous genres et grandeurs. Bains, baignoires, cuvettes en porcelaine et fontes
Installations complètes de chambres à bains, douches. Pompes, fontaines, jets d'eau, pressions à bière,
ventilateurs etc.

COMMERCE DE VINS

EN GROS

——
Spécialité de

MACON & BEAUJOLAIS

O. PFENNIGER

à Chaux-de-Fonds

(SUISSE)



(II 3031 J.)

Prix courant & échantillons

FRANCO SUR DEMANDE

COMMERCE DE VINS

ET SPIRITUEUX

—— (II.3764J.)

ABSINTHE, VERMOUTH

Sirops, Liqueurs fines

CHAUX-DE-FONDS:

J. A. STAUFFER

Distillerie à Vapeur

(NEUCHÂTEL, SUISSE)

SOCIÉTÉ MUTUELLE SUISSE

pour l'assurance du mobilier contre l'incendie à Berne

Fondée en 1826 par la Société suisse d'utilité publique

——
Fonds de réserve fr. 3,105,000 — Capital d'assurance fr. 1,351,930.955 — La société, en activité de-
puis 64 ans, assure contre l'incendie, la foudre et les explosions de gaz, tous les biens meubles soit :
mobilier de maisons, de fabriques et d'ateliers, des marchandises de toute nature, bétail, provisions de
foin et de céréales instruments aratoires etc. — Elle indemnise aussi le dommage causé par l'eau ou la
presse des circonstances.

Les primes de la société fondée sur la mutualité sont les plus basses possibles. Pour tous renseignements
s'adresser aux agents de district ou au sous-agent dans les communes. (II. 3039 J.)

LA FILATURE MÉCANIQUE DE LIN & TISSAGE

à SCHLEITHEIM, station SCHAFFHOUSE

s'occupe de filer, tisser, retordre et blanchir à façon

LE LIN, LE CHANVRE ET DES ÉTOUPES

qu'on voudra bien lui confier.

Les matières premières sont consciencieusement utilisées et un travail solide est assuré. (H. 3018 J.)

Tarifs et échantillons franco et gratis sur demande.

POUR
L'AMÉRIQUE



Chaque semaine
TRANSPORT
DE CONVOIS D'ÉMIGRANTS
Conditions avantageuses

Bâle
9, Centralplatz, 9

ZWILCHENBART

New-York
1, Broadway, 1

Paquets pour l'Amérique sont soignés au mieux et au plus vite.

Caution à la Caisse fédérale fr. 180,000.

(H. 3025 J.)

Succursales : Zurich, Bahnhofstrasse 89, coin Hôtel National ; Berne, Käfiggässlein 4 ; St-Gall, ancienne Poste ; Genève, 2 rue de Lausanne ; Locarno, Piazza grande 267, alta Motta ; Lugano, 259 Piazza Bandoria ; Bienne, à la Schweizerhalle, rue de la gare.

Représentants : Th. Hermann, huissier, St-Imier ; J.-B. Mamie, huissier, Moutier G. V. ; Léon Lachat à Bassecourt.

POUR
MAIGRIR

tout en fortifiant sa santé. faire usage des pilules de la *pharmacie Fleischmann à Neuchâtel*, les seules reconnues bienfaisantes et infaillibles. Deux mois de traitement suffisent pour faire disparaître tout excès d'embonpoint chez les deux sexes. Le flacon à fr. 3,50 contre remboursement. (H. 3035 J.)

CHEVAUX

Poussifs

sont radicalement guéris par l'emploi de la « Poudre contre la pousse » (asthme) de la *Pharmacie Fleischmann à Neuchâtel*. Prix du paquet Fr. 2,50, contre remboursement, 4 à 5 paquets suffisent. Succès garanti. (H. 3006 J.)

Anémie, Chlorose, Faiblesse
générale et manque d'appétit
sont guéries infai lib'ement par l'emploi des
DRACÉES
DE
Peptonate de fer
Coëytaux

Prix du flacon 3 francs franco par la poste dans toute la Suisse. — 3 flacons suffisent pour une cure complète.

Dépôt général H.3004J.

Pharmacie Coëytaux, Genève

LA FILATURE DE LAINE

et Fabrique de drap

FRIBOURG, *Neuveville, 82*

se recommande pour le filage des laines, pour la confection de draps et milaines à façon. (H. 3047 J.)

Ouvrage consciencieux et soigné

TOUT ESPOIR REPOSE

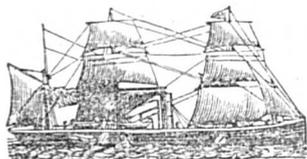
EN LA SIMPLE MÉTHODE DE GUÉRISON, DE

J. KESSLER.

RHUMATISMES

(mêmes anciens), *maux de l'estomac, laryngite, goître, blessures, abcès*, etc., sont guéris par les remèdes éprouvés, d'innocuité parfaite, de *Fr.-J. Kessler-Fehr, Fischingen*, Thurgovie. Une brochure contenant de nombreuses attestations des heureux résultats obtenus, est envoyée franco et gratis sur demande. (H. 3049 J.)

Agence générale d'émigration



ROMMEL & C^{ie}

à Bâle

très recommandable

Départs réguliers pour l'Amérique du Nord et Sud par les paquebots rapides de la « *Compagnie générale transatlantique* » (8 jours Havre-New-York) et par « *Chargeurs réunis* » (Havre-Buenos-Ayres) et pour toutes les autres lignes.

PRIX TRÈS RÉDUITS

S'adresser aux agents autorisés :

M. A. Müller, Café suisse, 2 rue de la place d'armes, *Neuchâtel*

M. Simon Gogniat, Café du Sauvage, *Porrentruy*.

M. E. Bueche, *Bellelay*. (H. 3034 J.)

Otopathie PHARMACIE FEUNE Homeopathie

DELEMONT

Spécialités de tous pays. Droguerie.

Fabrique d'eaux gazeuses, Syphons, Limonades. (H. 3036 J.)

Objets de pansements. Bandages des meilleures fabriques françaises.

Médicaments electro-homeopathique Mattéi.

Couleurs préparées. — Vernis. Pinceaux.



Ingrédients de

P. HARTMANN

pharmacien à *STECKBORN*

(Thurgovie)

pour préparer soi-même un

excellent

CIDRE DE MÉNAGE

parfaitement sain et savoureux.

Prix fr. 3.85 la dose (sans sucre pour 150 litres avec mode d'emploi). (H. 3045 J.)

Prendre garde aux contrefaçons

Certificats gratis et franco à disposition.

Notre cirage est très gras, et presque sans acide; cela fait qu'il conserve la chaussure.

Il est aussi très avantageux puisqu'il faut le délayer avec beaucoup d'eau.

(H. 3014 J.)



Avec moins de peine on obtient le plus beau brillant beaucoup plus vite, qu'avec les autres cirages.

Se vend partout.

Maison fondée en 1858

Emballage en boîtes de bois, en boîtes de fer blanc, en pots et en verres à boire.

A la Cordonnerie
de la concurrence

4, Rue de la Balance, 4
CHAUX-DE-FONDS



F. BAUMANN

Spécialité de chaussures cousues et vi sées en tous genres, pour Messieurs Dames et Enfants Bottes et souliers, Pantouffles, caoutchoucs, catignons, etc. On fabrique sur mesure et on se charge d-s réparations. Ouvrage prompt et soigné. Prix modérés (H. 3046 J.)

W. LABHARDT, dentiste

Téléphone — 5, RUE DE L'HOTEL-DE-VILLE, 5 — Téléphone
La Chaux-de-Fonds

Nettoyage, obturation et redressement des dents. (H. 3729 J.)

Dentiers à des prix modestes.

Extraction sans douleur, au moyen du protoxyde d'azote ou g z hilarant Anesthésie locale.

Consultations de 9 heures du matin à 5 heures du soir, excepté le Dimanche et le jeudi.

Ancienne Maison d'Emigration

SCHNEEBELI & C^{ie}

à BALE

54, Rue Sainte-Elisabeth, 54

Prompte expédition et à bon marché pour l'Amérique du Nord, du Sud, l'Australie, etc. (H. 3038 J.)

PHOTOGRAPHIE

Artistique et Industrielle
Spécialité de

GRANDS PORTRAITS

D'APRÈS N'IMPORTE QUELLE PHOTOGRAPHIE

H. REBMANN

PARC 10
CHAUX-DE-FONDS

Grand assortiment de cadres. Téléphone (H. 3042 J.)

CAFÉ RESTAURANT
MONTAGNARD

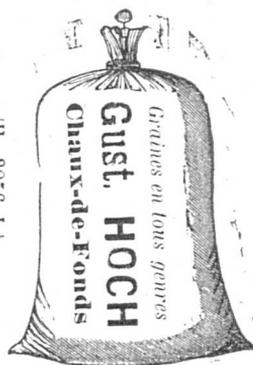
Spécialité de

Courtage d'horlogerie

Tenancier : FRITZ AFFOLTER

Rue Léopold Robert 8 (H. 3033 J.)

CHAUX-DE-FONDS



A. MICHAUD

ESSAYEUR-JURÉ
Chaux-de-Fonds

14, Rue Léopold Robert, 14

Fonte, Essai et Achat
de déchets et lingots

d'or et d'argent (H. 3032 J.)

Achat de monnaies
et médailles

SALLES DE VENTE

DE NEUCHÂTEL

21, Faubourg du Lac, 21

Jules PERRENOUD et C^{ie}

Choix immense de meubles en tous genres. (H. 3029 J.)

Aménagements divers.

Literie confectionnée. Meubles en fer.

Succursale : Rue Léopold Robert 42 et 44.

La Chaux-de-Fonds



(H. 3016 J.)

Poudre procréative.

Remède infallible pour faire retenir les vaches et les juments. Une dose, 1 fr. 50. — Se trouve chez A. PANCHAUD, pharmacien à Vevey et dans toutes les pharmacies.

Les célèbres RASOIRS DIAMANT à lames de rechange, n'ayant jamais besoin d'être aiguisés et des ROYAUX CUIRS de la fabrique

Baud, Nicole et Cie, au **Sentier** sont vendus garantis. (H. 3023 J.)

Prix du rasoir simple . . . Fr. 2 50
 » d'une lame de rechange » 0 80
 » de cuir n° 2 avec pâte . . » 1 50

Nombreux certificats à disposition. Des agents sérieux sont demandés.

PASTILLES PECTORALES

du **D^r ROY**, préparées par

H. ADDOR

pharmacien

à Vallorbes (Suisse)

Guérison certaine des maladies des voies respiratoires, toux, rhumes, bronchites, etc. H. 3008 J.

Essayez, vous jugerez

En vente dans les principales pharmacies en boîtes de 100 pastilles, 1 fr. 20.



MARQUE DE FABRIQUE

En vente dans les principales pharmacies en boîtes de 100 pastilles, 1 fr. 20.



(H. 3005 J.)

FILATURE DE LAINE

et fabrication de milaine

Se recommande

M. César Sychrowski, à Tavannes

Dépôts : Porrentruy : M^{me} V^e CHAPUIS, négociante. — Saignelégier : M. NOIRJEAN, aubergiste. — Moutier : M. SFEERISEN, aubergiste. (H 3041 J.)

AU PHARE DU LÉMAN

C M GEOFFROY

9, Quai des Berges, 9, à GENÈVE

Maison de Suisse, possédant le plus grand assortiment de timbres-poste et d'albums pour collections — Envois à choix contre dépôt d'argent ou bonnes références. — Grandes raretés. (H. 3730 J.)



Achat. — Vente. — Echange.

On achète au plus haut prix les collections entières et les timbres suisses anciens (1843 à 1850).

ASTHME

Etouffements, oppressions, accès de suffocations, palpitations, toux, catarrhes, bronchites, gripes, névralgies, insomnies GUÉRISON PROMPTE et SÛRE — L'AGENCEMENT CERTAIN par le **Remède d'Abyssinie Kapin**. Boîte à 3 et 5 fr. Cigarettes antiasthmatiques à 1 fr. la boîte. Feuilles d'Abyssinie pour fumer comme tabac à fr. 1. 50 Se trouvent dans les Pharmacies et aux dépôts généraux Pharmacie ANGLAISE Montreux Pharmacie Gagnebin à Chaux-de-Fonds Pharmacie Theiss au Locle Pharmacie Jordan à Neuchâtel. (H 3052 J.)

Mention honorable à l'exposition de Paris 1889. Médailles à Nice et Madrid 1890.

Maison primée à plusieurs expositions grains & graines en tous genres

FERDINAND HOCH

à Neuchâtel (SUISSE)

graines rotagères, fourragées, foestières, économiques, céréales, Trèfles, esparcettes, luzernes, fèves et rayras. Compositions de graminées diverses pour prairies et gazons. Graines de fleurs Oignons à fleurs, de Hollande et d'autres provenances. Plants d'asperges. Raffia en fibre du Japon pour attacher les plantes, etc. etc. — N. B. Les graines sont toutes récoltées par des cultivateurs de premier ordre, et leur germination est éprouvée, de sorte que les meilleurs résultats peuvent être garantis. Maison placée sous la surveillance de la Station suisse de contrôle des semences à Zurich. Les catalogues seront envoyés franco et gratis sur demande. H 3057 J.

MAGASIN DE CONSOMMATION

Vins et spiritueux
articles pour fumeurs
et priseurs

Commerce de fromage

Mercerie
et quincaillerie
Laiterie — Beurre
(H. 3869 J)

DAVID HIRZIG

7, Rue du Versoix, 7

Téléphone — CHAUX-DE-FONDS — Téléphone

Absinthe supérieure



Exportation

Exportation
Médaille d'honneur
Philadelphie 1876
Mention honorable
Seule accordée
Paris 1878
et à l'Exposition fédérale
d'agriculture
Neuchâtel 1887

Exportation
Seule médaille
Vienne 1873
Diplôme de 1^{re} classe
pour
extrait d'absinthe
d'excellente qualité
Zurich 1883
H.3971J.

Th^{le} HENNY

Fleurier (Canton de Neuchâtel)

Distillation lente au bain-marie chauffé au bois. Exportation.
Coloration végétale garantie sans danger pour la santé.

Hirschengraben 28

FABRIQUE DE PIANOS

Fondée en 1830

A. SCHMIDT-FLOHR, BERNE

Riche assortiment de Pianos, cordes croisées, en quatre nouveaux modèles. Son mélodieux, jeu précis, élastique, son prolongé, depuis fr. 650.

Location de Pianos — Garantie — Echange — Accordage — Réparations

Pianos à queue et pianos droits des meilleures fabriques, comme *Bluthner à Leipzig*, *Schwechten à Berlin*, sont toujours en magasin. (H. 3964 J.)

Dépôt à Bienne chez

KUHNI FRÈRES, RUE DE NIDAU

Solution de Bi-Phosphate de Chaux des

FRÈRES MARISTES

de St-Paul-Trois-Châteaux (Drôme)

Cette solution est employée pour combattre les *bronchites chroniques*, les *catarrhes intestinaux*, la *phthisie tuberculeuse* à toutes les périodes, principalement au premier et au deuxième degré, où elle a une action décisive et se montre souveraine — Ses propriétés reconstituantes en font un agent précieux pour combattre les *scrofules*, la *débilité générale*, le *ramollissement* et la *carie des os*, etc., et généralement toutes les maladies qui ont pour cause la *paupreté du sang*, qu'elle enrichit, ou la *malignité des humeurs* qu'elle corrige. Elle est très avantageuse aux *enfants faibles* et aux *personnes d'une complexion faible et délicate*. Prix : 3 fr. le demi-litre ; 5 fr. le litre. (Notice franco). Dépôt général pour la Suisse : *J. Bousser et C^{ie}, 108, rue du Rhône, Genève*. Se trouve à Neuchâtel, pharmacie F. Jordan. Dépôt dans toutes les bonnes pharmacies. Pour éviter les contrefaçons, exiger les signatures ci-après :

(H. 3816 J.)

L. ARSAC & F. CHRYSOGOME.

Outils et fournitures d'horlogerie
ET. HALDIMANN

10, Rue Léopold Robert

Chaux-de-Fonds

Grand assortiment de fourchettes pour
 peintres en cadrans. (H. 3868 J.)
 Email Appert et autres.
 Secrets américains pour toutes grandeurs.



*Demandez
 partout
 le*

COUTEAU ÉCONOMIQUE

(brevet n° 1591)

pour peler les fruits et les légumes ; le seul outil de
 ce genre vraiment rapide, pratique et économique.
 En vente au prix de **1 franc** chez le fabricant.
 (H. 3916 J.)

J. BETSCHEN, coutelier

5, PASSAGE DU CENTRE, 5

Chaux-de-Fonds

FORT RABAIS AUX REVENDEURS

FILATURE DE LIN

BURGDORF

Filage et tissage de lin, de chanvre et d'é-
 toupe. — Travail soigné. — Prix modérés.

Dépôts

Porrentruy chez Monsieur Louis Dubail. H. 3012 J.
 Delémont chez Madame veuve Chappuis.
 Court chez Monsieur Eug. Bueche.
 Saignelégier chez Monsieur Jacques Pinaton.
 Goumois chez Monsieur A. Barthoulot.

JELMOLI & C^{ie}

ZURICH

ETOFFES & CONFECTIONS

expédient sur demande franco échantillons de PÉRU-
 VIENNE double largeur, excellente robe à fr 1,05
 par mètre. (H. 3897 J.)

DRAP POUR MESSIEURS, pure laine 135 centimètres
 de large à fr. 4,95 par mètre.

COUVERTURES DE LIT ET DE DÉTAIL à fr. 2 90.

EXPÉDITION FRANCO DE TOUTE COMMANDE

J. J. SCHOCH

MAISON FONDÉE EN 1862

Succ. de **Perrin-Chopard**
 à BERNE

ORCHESTRIONS
PIÈCES A MUSIQUE

Objets de fantaisie
 à musique

Chalets, Chaises, Nécessaires
 A'bums, etc.



Objets d'art suisse

Sculptures artistiques

Diplômes & médailles

en bois et ivoire

Service prompt

et soigné



Maison d'ancienne renommée (H. 3737 J.)

EXPORTATION

dans tous les pays

PRIX COURANT GRATIS & FRANCO

Merveilleuse Nouveauté !!

Pour

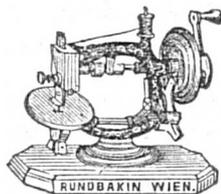
fr. 12,50

seulement

on achète

une bonne machine

à coudre



FLORA

qui coud toute espèce d'étoffes : toile fine,
 drap etc. Construction simple et des plus so-
 lides. Point de réparations. Chaque machine
 prête à coudre et avec un échantillon de la
 couture sous l'aiguille se vend au prix de fr.
 12,50. La machine « Flora » exécute toute es-
 pèce de travail de la manière la plus nette et
 la plus uniforme. Que tout le monde s'em-
 presse à commander cette machine à coudre
 à la fois si pratique et à si bon marché ; dont
 on garantit l'efficacité. Prix y inclus tous les
 accessoires (H. 3857 J.)

fr. 12,50 avec fr. 1,50

pour frais de transport

Envoi contre remboursement

S'adresser au Dépôt général

M. RUNDBAKIN,

2, Bezirk, VIENNE, (Autriche.)

ÉTABLISSEMENT HORTICOLE

DE

L. PLUMERÉ

horticulteur, pépiniériste

BELFORT

Médailles or et argent à diverses expositions

Se recommande spécialement pour

la **confection de bouquets, couronnes et milieux de table**, en fleurs naturelles. Choix considérable de **plantes fleuries et à feuillages** pour appartements. **Plantes pour massifs et mosaïques. Arbres fruitiers et d'ornement. Graines potagères et de fleurs. Tracé, entreprise et création de jardins** en tous genres.

CATALOGUE FRANCO SUR DEMANDE. (H-444-J)

Pour 2 fr. 50

on peut avoir au magasin

DE LA

Société typographique

PORRENTRUUY

pour tapisser une belle chambre

8 ROULEAUX

de beau papier peint

DESSINS NOUVEAUX AVEC

32 mètres de bordure

Envoi contre remboursement

Echantillons franco sur demande

GRAND CHOIX DE

PAPIERS PEINTS

à 20, 25, 30 et 40 centimes

LE ROULEAU

Fabrique d'horlogerie

JOS. HUBLARD

Porrentruy

Dépôt

de régulateurs et réveils
en tous genres

Mastic du bon greffeur

*pour greffer les arbres fruitiers
et d'ornement, les rosiers, la vigne, etc.,
et cicatriser les plaies des arbres*

Expérimenté par plusieurs autorités agricoles et recommandé pour sa qualité et son prix modéré. (H-3055-J)

Fabrique et vente en gros

A. BOISOT, pharmacien-chimiste,
Saint-Prex (Vaud);

et en détail pour le Jura bernois :

Porrentruy : M. Victor DONZELOT, nég.
Delémont : M. Ed. FEUNE, pharm.

Pharmacie Bernard SAVOIE

Porrentruy

ancienne pharmacie Léon Chapuis

Marque de garantie déposée pour toutes les spécialités de la maison

Spécialités de B. Savoie

THÉ SAVOIE

guérissant promptement les rhumes, (H.4160J.)
mauvaises toux etc.

Cognac ferrugineux de B. Savoie

Capilairine contre la chute des cheveux

SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES

Dépôt du célèbre onguent de Meissner

CONTRE LES CORS

REMEDE RADICAL CERTAIN

SIROPS. LIQUEURS FINES, EAUX GAZEUSES

EXTRAITS & ESSENCES POUR LIQUORISTES

PRODUITS VÉTÉRINAIRES, CHIMIQUES & INDUSTRIELS

Poudres de Kureth; Procréative; Contre la pousse

LACTINA SUISSE DE PANCHAUD

Huile d'horlogerie. — Bains de nikel extra-solide

ENVOI FRANCO DANS TOUTE LA SUISSE

TOUTE COMMANDE AU-DESSOUS DE 25 FR. EST PRISE EN REMBOURSEMENT

IMMORTERIE

Pharmacien de 1^{re} Classe, à PONT-SAINT-ESPRIT (Gard)

Dans toutes les principales Pharmacies de France et de l'Étranger.

SIROP DE HENRY MURE

AU BROMURE DE POTASSIUM

(Exempt d'Iodure et de Chlorure)

Épilepsie, Hystérie, Diabète sucré, Vertiges, Convulsions, Spasmes nerveux, Danse de Saint Guy, Éaux de Tete, Éclaircie, In-omnie Sperma. orrhée, Maladies du Cerveau et de la Moelle épinière.

Les Maladies nerveuses, le Diabète sucré et les Affections convulsives sont calmement évacués par le **SIROP DE HENRY MURE** au **Bromure de Potassium** (exempt d'Iodure et de Chlorure).

Prix du Flacon : 5 francs.

Pâte Sirop d'Escargots

de MURE

La PÂTE et le SIROP d'ESCARGOTS de MURE sont les plus puissants médicaments contre les Irritations de Poitrine, Rhumes, Catarrhes aigus ou chroniques, Asthme, Coqueluche, etc., etc.

Prix de la PÂTE : 1 fr. la Boîte. — Prix du SIROP : 2 fr. la Boîte.

LE THÉ DIURÉTIQUE DE FRANCE

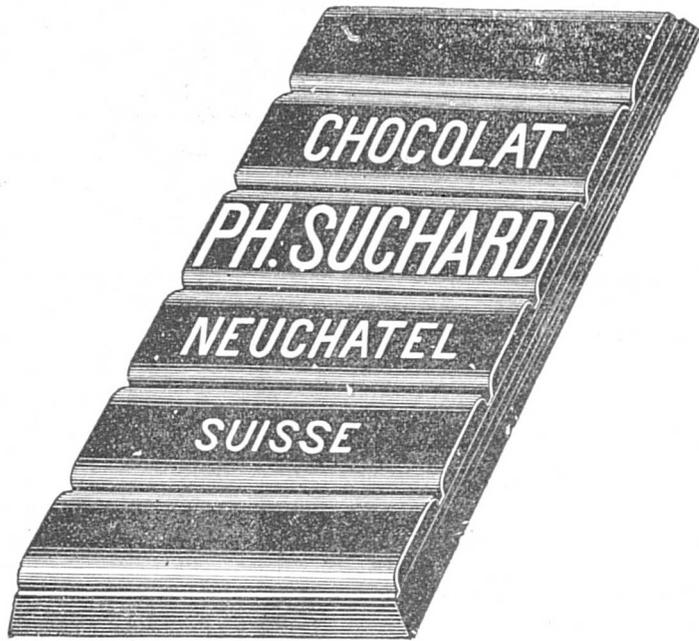
est la seule boisson diurétique qui sollicite efficacement la sécrétion urinaire, apaise les douleurs de Reins et de la Vessie, entraîne le sable, le mucus et les concrétions et rend aux urines leur limpidité normale. — Néphrites, Gravelle, Catarrhe vésical, Affections de la Prostate et de l'Utérus.

PRIX DE LA BOÎTE : 2 FRANCS.

Vente en Gros :

S'adresser à **M. Henry Mure**, Pharmacien-Chimiste à Pont-Saint-Esprit (Gard)

DÉPOT chez M. Nicolet, pharmacie du Vallon et H. Helg, pharmacien à St-Imier ; Savoie, pharmacien à Porrentruy ; Auguste Amann, droguiste à Lausanne ; Uhlmann-Eyraud, droguiste et Burkel et Cie, droguistes à Genève. [H-3011-J]



(H-3021-J)

Refuser les contrefaçons. Exiger le nom Mure,

*Se méfier des substitutions et imitations et
examiner la signature bleue sur chaque pot.*

Véritable Extrait de Viande LIEBIG

FABRIQUÉ
À FRAY-BENTOS
LES PLUS HAUTES
RÉCOMPENSES AUX GRANDES EXPOSITIONS INTERNATIONALES
DEPUIS 1867

Grande facilité et Economie.
BOUILLON INSTANTANÉ. ASSAISONNEMENT ET AMÉLIORATION
DE SOUPES, SAUCES, LÉGUMES, etc.

FORTIFIANT POUR MALADES ET CONVALESCENTS

LE FAC-SIMILE DE LA SIGNATURE **EXIGER** EN ENCRE BLEUE

J. Liebig

*Se méfier des substitutions et imitations et
examiner la signature bleue sur chaque pot.*

L'Extrait de viande Liebig, fabriqué à FRAY-BENTOS, est du bouillon concentré, dépourvu de graisse et de gélatine.

Son emploi offre une grande facilité et une économie notable pour la préparation instantanée d'un excellent bouillon.

Il sert avantageusement à préparer des soupes ainsi que sauces, à assaisonner et à améliorer des potages maigres des légumes, des plats de viande et de poisson, en un mot des mets de toute sorte.



Il se conserve indéfiniment

Vente en gros par les Correspondants de la Compagnie pour la Suisse :

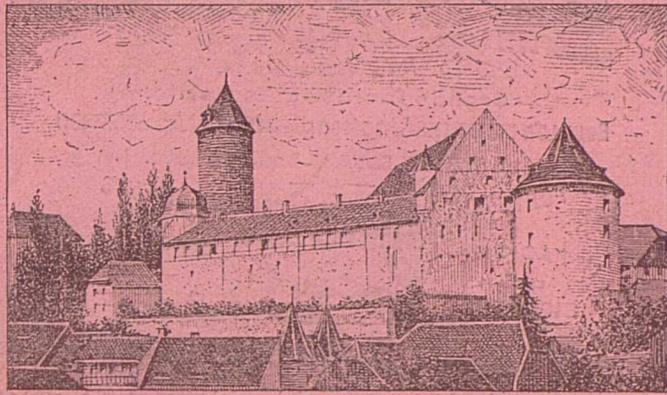
MM. WEBER & ALDINGER, à St-Gall.

M. Léonard BERNOULLI, à Bâle.

Mrs BÜRKE & ALBRECHT, à Zurich.

(11-3110-3)

En vente chez les marchands de comestibles, droguistes, épiciers, etc.



Chateau de Porrentruy

La fabrique de registres de la Société typographique de Porrentruy a toujours en magasin un grand choix de registres pour le commerce, ainsi que des registres d'établissage, contrôle de poursuites pour avocats, registres de mandats à souche pour communes, etc., etc.

N.-B. — Tout registre n'étant pas en magasin peut être fabriqué dans le plus bref délai et à des prix très-modérés.